

**CASTELNAUDARY/
LAURAGAIS AUDOIS**

c'LAcommunauté

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS**

SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT	05
PROJET DE TERRITOIRE	11
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	15
TOURISME	19
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	25
COMMANDE PUBLIQUE	29
RESSOURCES HUMAINES	33
COMMUNICATION	43
PETITE ENFANCE	47
ENFANCE ET JEUNESSE	53
INCLUSION	65
CIAS	69
FRANCE SERVICES	81
ENVIRONNEMENT	87
EAU ET ASSAINISSEMENT	95
SERVICES TECHNIQUE	101
ADS	105
ÉCOLE DE MUSIQUE	109
LECTURE PUBLIQUE	115
RAPPORT D'ACTIVITÉ PAR COMMUNES	121

Chef de publication :

Philippe GREFFIER

Réalisation :

Services Accueil &

Communication



L'action quotidienne des élus et des services de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois consiste à mettre en œuvre le projet de territoire que nous avons coconstruit en venant à la rencontre des 500 élus qui animent les 43 conseils municipaux de notre territoire, en lien avec nos partenaires locaux.

En parcourant le compte rendu d'activité de l'année 2023, vous pourrez mesurer tout à la fois l'importance du travail réalisé l'an dernier au service des habitants de notre bassin de vie, mais aussi l'avancement de la réalisation de notre feuille de route.

Les éléments fournis permettent de construire une vision précise des actions menées, et de la qualité du travail réalisé sur le terrain.

Je tiens ici à remercier l'ensemble des agents de notre communauté de communes, qui, sous la houlette de notre Directeur Général des Services, de notre Directrice Générale Adjointe, et d'un encadrement de grande qualité, s'engagent pleinement au service de notre territoire, et font preuve d'un grand sens du service public.

Je terminerai en disant ma grande satisfaction pour le climat de confiance qui règne au sein du conseil communautaire, et pour la qualité des débats, toujours constructifs, qui, en commissions, groupes de travail, bureau communautaire, ou encore conseil des maires, nous permettent d'avancer ensemble, en partageant une même vision pour l'avenir de notre territoire.

Ce beau collectif que nous avons construit ensemble, cette énergie positive qui nous unit, sont des atouts majeurs pour la réussite de nos projets et pour l'avenir de notre bassin de vie....

Restant à votre écoute, je vous souhaite une bonne lecture.

INSTANCES DÉCISIONNELLES

Assemblée délibérante de l'intercommunalité, le conseil communautaire, présidé par Philippe GREFFIER, est constitué de 71 élus titulaires et 38 élus suppléants. Il se réunit en moyenne 8 à 9 fois par an, en séance publique. Le conseil détermine les grandes orientations, vote les budgets et les délibérations. Pour ceux qui le souhaitent, les conseillers communautaires se répartissent dans des commissions intercommunales. Ces commissions sont chargées d'étudier certains dossiers et préparer certaines délibérations et décisions qui seront soumises au conseil communautaire. Le Président réunit avant chaque conseil communautaire la Conférence des Maires pour débattre et échanger sur les projets communautaires.

- **AIROUX** : M.MALRIEU Cédric / Maire
- **BARAIGNE** : M.ASSEMAT Pascal / Maire
- **BELFLOU** : M.POMART Bruno / Maire
- **CASTELNAUDARY** : M.MAUGARD Patrick / Maire
- Mme GIRAL Hélène
- M.GREFFIER Philippe
- Mme GUILHEM Evelyne
- M.DEMANGEOT François
- Mme CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole
- M.BARBAUD Pierre
- Mme RATABOUIL Jacqueline
- M.GUIRAUD Philippe
- Mme BATIGNE Brigitte
- M.VERONIN-MASSET Jean-François
- Mme SURRE Régine
- M.GRIMAUD Philippe
- Mme CHABERT Sabine
- M.DE LA CASA Javer
- Mme GRANIER Prescillia
- M.BOUILLEUX Denis
- Mme GAIANI Audrey
- M.PERLES Bruno
- Mme ESCAFFRE Elisabeth
- M.ZAMAI Giovanni
- M.MONDRAGON Gérard
- Mme CAFFIER Karole
- M.ROSSICH Thierry
- **CUMIES** : M.MALLEVILLE Thierry / Maire
- **FAJAC-LA-RELENQUE** : M.BOUSQUET Alain / Maire
- **FENDEILLE** : Mme FABRE Danielle / Maire
- **GOURVIEILLE** : M.MERIC René / Maire
- **ISSEL** : M.POISSON Henri / Maire
- **LA LOUVIERE-LAURAGAIS** : M.PAULY Charles / Maire
- **LA POMAREDE** : Mme ROSTOLL Nadine / Maire
- **LABASTIDE D'ANJOU** : Mme NACCACHE Nathalie / Maire
- M.GALINIER Alain
- Mme DARCHY Claire
- **LABECEDE-LAURAGAIS** : M.POUZADOUX Jean-François / Maire
- **LASBORDES** : M.QUAGLIERI Jean-Pierre / Maire
- **LAURABUC** : M.LEMOINE Cédric / Maire
- **LES CASSES** : M.RAUZY Nicolas / Maire
- **MARQUEIN** : M.DUBLOIS Dominique / Maire
- **MAS SAINTES PUELLES** : Mme SIAU Isabelle / Maire
- **MAYREVILLE** : Mme CAMPGUILHEM Sandrine / Maire
- **MEZERVILLE** : M.TARDIEU Marc / Maire
- **MIREVAL LAURAGAIS** : Mme CAU Marie-Paule / Maire
- **MOLLEVILLE** : M.COSTE Gilbert / Maire
- **MONTAURIOL** : M.CARBON Alain / Maire
- **MONTFERRAND** : M.PRADEL Christophe / Maire
- **MONTMAUR** : M.TERRISSON Gilles / Maire
- **PAYRA SUR L'HERS** : M.PECH Bernard / Maire
- **PEYREFITTE SUR L'HERS** : M.MERCADIER Guillaume / 1er Adjoint
- **PEYRENS** : M.CHARRIER Hubert / Maire
- **PUGINIER** : M.SENAL Jérôme / Maire
- **RICAUD** : Mme MARTIN Nicole / Maire
- **SAINTE MARTIN LALANDE** : M.BONDOUY Guy / Maire
- **SAINTE MICHELE DE LANES** : M.LEGUEVAQUES Thierry / Maire
- **SAINTE-PAPOUL** : M.OURLIAC Serge / Maire
- **SAINTE-PAULET** : M.LAMARQUE Gérard / Maire
- **SAINTE CAMELLE** : M.VIDAL Bernard / Maire
- **SALLES-SUR-L'HERS** : M.BATIGNE Robert / Maire
- **SOUILHANELS** : M.MAERTEN Didier / Maire
- **SOUILHE** : M.VELAND Raymond / Maire
- **SOUPEX** : M.NOQUERO Michel / 1er Adjoint
- **TREVILLE** : Mme CORROIR Véronique / Maire
- **VERDUN-LAURAGAIS** : Mme VIDAL Monique / Maire
- **VILLEMAGNE** : M.CALMETTES Didier
- **VILLENEUVE-LA-COMPTAL** : M.MERLIN Benoît



BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Bureau Communautaire règle les affaires courantes et examine les projets de délibérations. Il débat sur les dossiers majeurs en amont du conseil communautaire. Il se compose du président et des 11 vice-présidents. Le Bureau est l'organe exécutif de la Communauté. Le Président est élu parmi les conseillers communautaires. Il fixe l'ordre du jour du conseil communautaire, préside les séances et dirige les débats. Il met en œuvre les décisions avec l'aide de ses services et décide des dépenses à engager. Il est l'interlocuteur privilégié des partenaires (État, Région, Département...). Les vice-présidents représentent le président pour l'exercice des différentes compétences de la communauté de communes.



PHILIPPE GREFFIER

Président



CHRISTOPHE PRADEL

Finances, Optimisation des ressources et de la Prospective



PATRICK MAUGARD

Développement économique et Emploi



NICOLE MARTIN

Solidarités, Action Sociale et Santé



JEAN-PIERRE QUAGLIERI

Développement durable, Aménagement du Territoire et Mobilités



NATHALIE NACCACHE

Culture et Communication



BERNARD PECH

Grand cycle de l'eau, Biodiversité et Environnement



SABINE CHABERT

Tourisme



DENIS BOUILLEUX

Très Haut Débit et Usages numériques



NADINE ROSTOLL

Mutualisation



SERGE OURLIAC

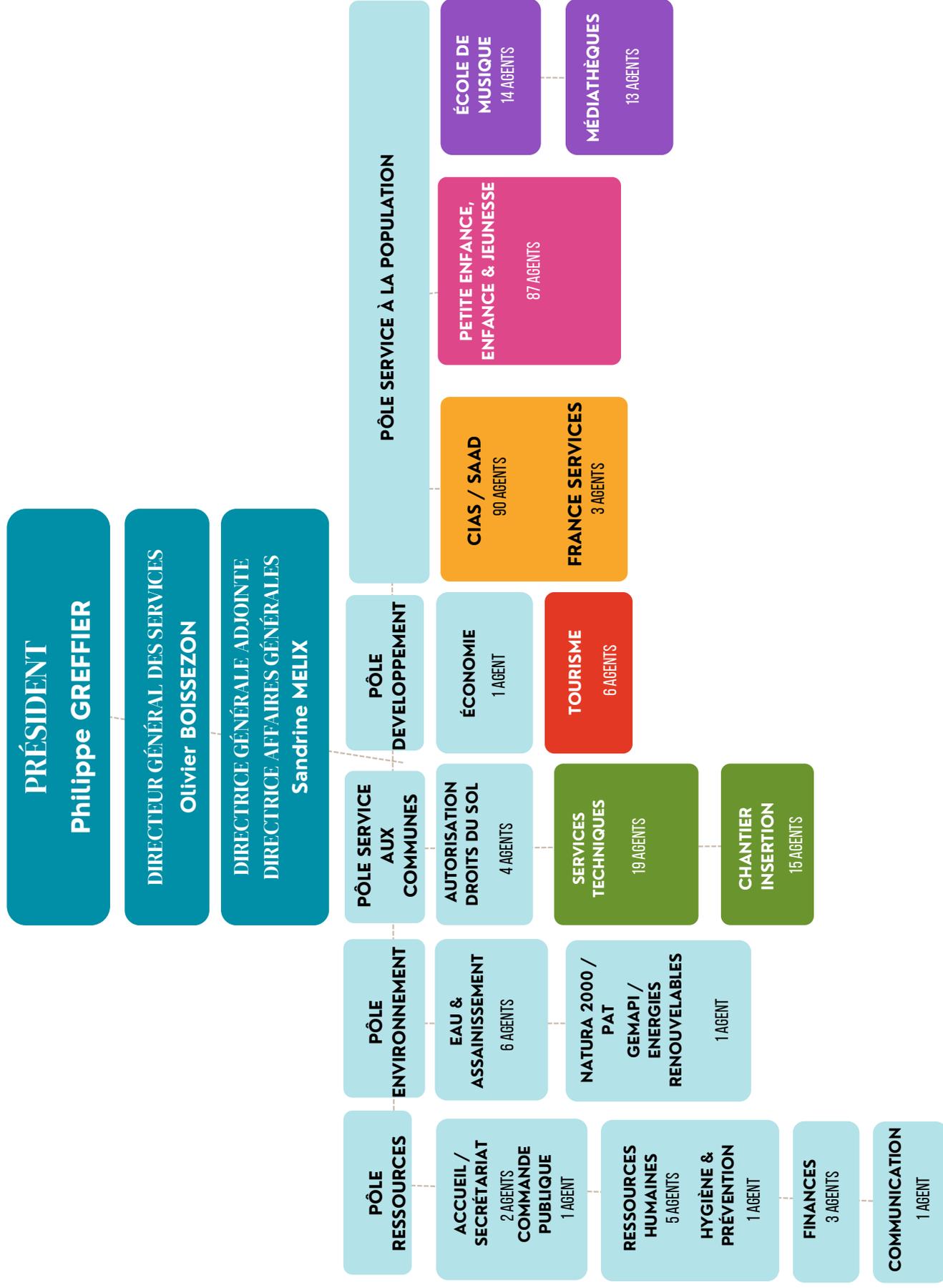
Travaux, Accessibilité et Commande Publique



ISABELLE SIAU

Petite-enfance, Enfance & Jeunesse

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL



5 COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Dans le cadre de la charte de gouvernance inscrite au projet intercommunal, cinq commissions stratégiques ont été créées permettant aux conseillers communautaires titulaires et suppléants d'avoir une vue d'ensemble des politiques de la Communauté de Communes. Les membres de chacune des commissions ont été désignés lors d'un vote en conseil communautaire le 09 décembre 2021.

- **Développement territorial**

Aménagement de l'espace (SCOT, ADS), habitat, animation et promotion économique, transports et déplacements, réseau haut débit (SDAN), politiques contractuelles territoriales (CRTE, ...).

- **Solidarité, cohésion et action sociale**

Petite enfance, enfance-jeunesse, parentalité, soutien à l'autonomie, cohésion sociale, emploi et insertion, santé, aire d'accueil des gens du voyage.

- **Services aux habitants, aux communes et cadre de vie**

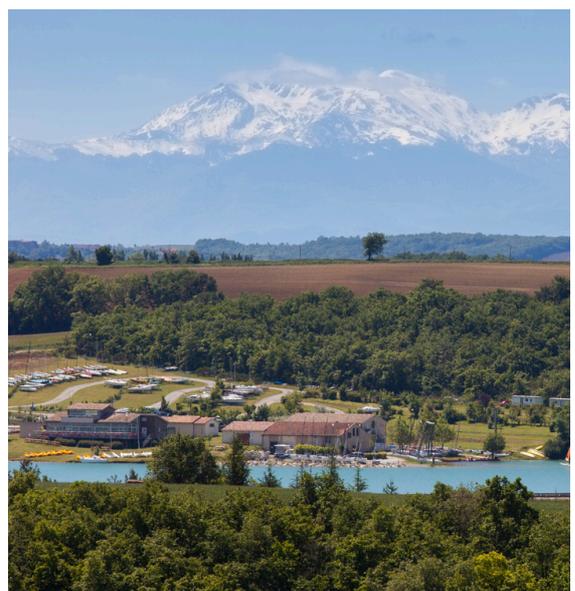
Eau et assainissement, déchets, services techniques intercommunaux, préservation des espaces naturels, droits des sols, équipements culturels, service extérieur des pompes funèbres, fourrière pour les animaux errants.

- **Gouvernance et développement durable**

Transition écologique, dialogue social, transformation digitale, relation aux communes, schéma de mutualisation, communication.

- **Ressources et moyens**

Finances, gestion administrative et ressources humaines, systèmes d'information, gestion patrimoniale, prospective.





Le Projet de Territoire a été voté en conseil communautaire le 7 juillet 2021. Ce projet témoigne de la volonté de permettre à chaque élu de chacune de nos communes de contribuer à sa construction dans le cadre d'un travail collectif.

Ainsi, à travers une méthode participative à la rencontre de l'ensemble des Conseils municipaux, nous sommes arrivés à :

- fédérer les élus autour du recensement des enjeux présents et à venir pour notre bassin de vie,
- établir un plan d'actions fixant la feuille de route de la mandature.

La CCCLA se dote ainsi d'un outil prenant appui sur des leviers qui positionnent le territoire comme un espace de vie, de vitalité économique, de cohésions sociale et territoriale.

Le projet de territoire s'appuie sur 4 défis, 20 axes de travail et 106 actions opérationnelles.

A mi-mandat, 96 de ces 106 actions ont été réalisées ou sont engagées.

DÉFI 1 S'APPUYER SUR LES LIGNES DE FORCES ET LES POTENTIELS DU TERRITOIRE COMME LEVIERS DE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE ET POUR LA CRÉATION D'EMPLOIS

- Soutenir le développement économique
- Renforcer l'attractivité touristique du territoire
- Conforter le rôle et la place de l'agriculture sur le territoire

DÉFI 2 : ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR QUE LE TERRITOIRE RÉUSSISSE SA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Poursuivre une politique exemplaire en matière de gestion des déchets
- Devenir un territoire à énergie positive
- Accompagner la transition climatique
- Favoriser les déplacements à l'intérieur du territoire bas carbone
- Construire un service intercommunal de l'eau et de l'assainissement performant
- Favoriser les économies d'eau
- Assurer le bon état écologique des cours d'eau et leur entretien

DÉFI 3 : MAILLER LE TERRITOIRE AVEC DES ÉQUIPEMENTS, SERVICES ET ACTIONS PERMETTANT DE RENFORCER LA COHÉSION TERRITORIALE ET SOCIALE

- Déployer le Très Haut Débit sur tout le territoire intercommunal
- Accompagner les habitants dans leurs démarches
- Anticiper les besoins des populations à tous les âges de la vie
- Structurer l'offre pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse
- Faciliter l'accès aux soins pour tous
- Faire du lien avec et entre les habitants
- Favoriser l'accès à la culture pour tous les habitants du territoire
- Renforcer la cohésion sociale

-
- Améliorer les informations et les échanges entre élus, agents et population
 - Agir dans une logique de proximité et d'efficacité

DÉFI 4 : INSTALLER UN MODE DE GOUVERNANCE INCLUSIF POUR UNE "COMMUNAUTÉ D'ENVIE"

LE BUDGET 2024



44,7

MILLIONS D'EUROS

C'est le montant total du budget de la CCCLA voté par les conseillers communautaires en avril 2023.



INVESTISSEMENT

10.4

MILLIONS D'EUROS

SOIT 21.6%



dépenses **10 450 000€**



recettes **10 450 000€**

- dépenses et subventions d'équipement **8 045 000 €**
- équipement reste à réaliser **844 000 €**
- remboursement de la dette **62 000 €**
- opérations d'ordre et autres **1 500 000 €**

- subventions **0 €**
- reste à réaliser **250 000 €**
- nouveaux emprunts **2 000 000 €**
- FCTVA et autres **400 000 €**
- résultat n-1 affecté **3 200 000 €**
- opérations d'ordre **4 570 000 €**



FONCTIONNEMENT

34.3

MILLIONS D'EUROS

SOIT 78.4%



dépenses **34 260 000 €**



recettes **34 260 000€**

- charges à caractère général **2 630 000€**
- charges de personnel **6 480 000 €**
- charges financières **5 000 €**
- charges de gestion, atténuation de produits **21 820 000€**
- autres et réserve **625 000 €**
- opérations d'ordre **2 700 000 €**
et virement à la section d'investissement

- dotations **7 095 000 €**
- atténuations de charges **108 000 €**
- résultat reporté **8 650 000 €**
- impôts et taxes **16 530 000€**
- produits de services **1 505 000€**
- recettes d'ordre **200 000 €**
- autres recettes **172 000€**



office de
tourisme
dont port

300 000€



CIAS
SAD dont Maison
France services

400 000 € 100 000 €



SDIS

750 000 €



reversement aux
communes

7 600 000€



ordures
ménagères

3 740 000€

principales dépenses du budget 2024

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2024



Création de l'Ecole de
Musique tranche 2024

1.500.000€



Création
bâtiment ados
Souplex

600.000€



Travaux de voirie
zone En Tourre

388.000€



Petite Enfance
Enfance &
Jeunesse

174.000€



Déploiement Très
Haut Débit (Fibre
Optique)

304.000€



Mobilier,
dont projet ados Souplex

85.000€



Réserve foncière
économique

2.500.000€



Achat d'un container
d'accueil (budget
Office du Tourisme)

35.000€



Création d'une toiture
photovoltaïque
Médiathèque Canguilhem

146.000€



Travaux bâtiments

173.000€



Informatique

52.000€

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Le développement économique est au cœur de la stratégie territoriale de l'intercommunalité.

Ses objectifs sont de créer des emplois et de la richesse pour ses administrés et permettre un développement parallèle des services.

Sa stratégie repose sur une attractivité du territoire au travers :

- de sa situation géographique et de sa facilité d'accès,
- de la facilité pour les entrepreneurs à réaliser leurs projets (terrains prêts à être bâti, club des chefs d'entreprises, territoire porté vers de développement...). Des zones d'activités sont prêtes à recevoir les entreprises de toutes tailles : OZE Nicolas APPERT, lotissement d'entreprise Fendeille II,

- d'un développement des services (commerce, habitat...)

La diversification des champs d'activité économiques pour les entreprises reçues est une priorité afin d'avoir une situation de l'emploi moins dépendante d'un seul acteur. Le territoire accueille également des entreprises de toutes tailles, ce qui est aussi un gage de diversification.

Le tourisme est l'un des acteurs également de ce développement et de l'attractivité. (voir par ailleurs la compétence tourisme).

Le service repose essentiellement sur des partenariats et des relations directes, ce qui apporte la garantie aux entreprises d'avoir rapidement un interlocuteur décisionnaire.

La rapidité de prise de décision est un élément primordial dans ce contexte.

Le DGS et les élus (Président et Vice-Président au développement économique) sont donc les seuls interlocuteurs de ce service.

Toutefois, de nombreux partenariats permettent de couvrir un large spectre du secteur : Pépinière d'entreprise, agence ADoCC, la région Occitanie, territoire d'industrie, CCI, CMA, club des chefs d'entreprises, France travail, Chambre d'agriculture et monde agricole, la DDCSPP, la banque de France ...

Chiffres clé 2023

L'année 2023 a été marquée par de nombreux intérêts d'entreprises pour le territoire (en moyenne une demande tous les 15 jours, toutes tailles d'entreprises confondues).

La zone Nicolas Appert a atteint un taux d'occupation (réservations incluses) de 82%.

Il restait en fin 2023 16,14 hectares de libres, dont 5,5hectares de macrolot.

Cela représente 25 entreprises et 842 emplois.

Éléments marquants de 2023

En terme de diversification des faiseurs, l'entreprise AS Algo, acteur du luxe, a commencé ses embauches sur son site temporaire de l'ancien lycée.

Le lotissement Fendeille II a été achevé et le premier permis sur le macrolot a été accordé pour le transporteur Mauffrey.

La collectivité a été labellisée dans le cadre de territoire d'industrie 2eme phase.

Suivi du projet de territoire :

- 1. Maintenir l'engagement financier de la CCCLA en faveur du développement économique :**
Ce point a été réalisé au travers de l'enveloppe budgétaire inscrite identique aux exercices précédents.
- 2. Renforcer l'attractivité du territoire en direction des étudiants en enseignement supérieur en recherche de lieux de stages :** Ce point a été réalisé par l'accueil de stagiaires lorsque les conditions étaient requises pour les services. Cela a été par exemple le cas pour les services techniques, ou la DRH.
- 3. Contribuer à l'insertion des jeunes du territoire dans un parcours d'enseignement supérieur:** Ce point a été réalisé par l'accueil d'un alternant dans le domaine de l'eau et l'assainissement.
- 4. Faciliter les embauches pour les chefs d'entreprises du territoire :** Le suivi régulier en lien avec les acteurs du territoire (chefs d'entreprises, France travail, cellule économique centre et ouest audois) a permis de mieux connaître les besoins des chefs d'entreprises. Par la suite la mise en relation ainsi que la participation à l'attractivité du territoire (développement touristique, favoriser l'implantation de commerces de loisirs, marketing territorial, participation aux journées de l'emploi ...) sont les leviers utilisés pour l'année 2023.
- 5. Continuer le financement de Territoires d'Industries à hauteur de 13.000€/an :** la CCCLA a maintenu son soutien au programme territoire d'industrie qui est arrivé au terme de son engagement initial fin 2023. La CCCLA a commencé en 2023 le nouveau cycle avec 3 objectifs principaux : les EIT, la création d'un groupement d'employeurs (2 emplois créés) et la labellisation pour le nouveau programme territoire d'industrie, et la réalisation d'une opportunité sur l'hydrogène.
- 6. Acquérir de nouvelles réserves foncières :** Au vu du contexte, la CCCLA s'est concentrée en 2023 sur l'achèvement de ses programmes de Fendeille et de Saint Papoul et a entamé une procédure pour envisager une extension future de la zone Nicolas Appert.
- 7. Poursuivre les aides à l'immobilier d'entreprise :** En 2023, 49.748€ ont été versés.
- 8. Mettre en œuvre une démarche de promotion/prospection :** L'année 2023 a été marquée par de nombreux contacts d'entreprises, et le lien avec des agences de promotion recherchant des locaux pour leurs clients. Les résultats ont été élevés, avec de nombreux contacts et des installations d'entreprises en cours.
- 9. Mettre en place un dispositif spécifique dédié à l'accueil des salariés :** L'année 2023 a permis de créer un guide des actions de l'intercommunalité, ce qui donne les moyens aux salariés de contacter facilement les services qui leur seraient utiles. Cette démarche doit être poursuivie en 2023 et 2024.
- 10. Réaliser un diagnostic des activités commerciales et artisanales :** Ce diagnostic n'a pas été achevé en 2023. Il sera en partie réalisé par le PETR dans le cadre de l'évaluation du SCOT.
- 11. Soutenir la plateforme d'initiative Carcassonne Castelnaudary :** Maintien du dispositif

12. Aménager une nouvelle zone d'activité : Outre les zones de Fendeille II et saint Papoul, la CCCLA s'est mise en œuvre pour la création d'une extension à la zone N Appert, ce qui prendra, si le projet aboutit, plusieurs années.

13. Faciliter la construction de projets professionnels pour les habitants du territoire : Une vingtaine de projets professionnels ont été accompagnés au travers de contacts, de mises en relation et de rencontres. La plupart n'ont pas été concrétisés car l'inflation et l'accès plus difficile à l'emprunt n'ont pas permis aux personnes de faire aboutir leurs projets. Par ailleurs, le faible nombre de locaux disponibles sur le territoire reste un frein.

14. Développer l'accès aux formations aux métiers du numérique et établir des stratégies pour l'installation d'entreprises du secteur numérique. Ce point est assez faible sur le secteur, même si la pépinière d'entreprises à laquelle participe la CCCLA est en mesure d'aider à l'installation de start up ou d'entreprises qui souhaiteraient se lancer dans le numérique.

15. Favoriser de nouvelles dynamiques de consommation. Poursuite et accélération du Plan Alimentaire Territorial.

16. Acquérir une solution numérique de vente en ligne pour les artisans et les commerçants du territoire : Point non abouti.



Organisation et missions

Les missions

Le service participe à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la politique touristique locale.

Il est aussi chargé par la communauté de communes de :

L'accueil et l'information des visiteurs, des plaisanciers et de la population locale, sur place et à distance : par téléphone, courrier postal ou courriels ;

- avec une mise à jour régulière de ses bases documentaires,
- avec des horaires d'ouverture adaptés et optimisés en fonction de la saisonnalité,
- avec la tenue des bilans et statistiques de fréquentation .

La promotion touristique de la destination Castelnaudary Tourisme (le territoire intercommunal)

- par l'organisation ou la participation à des manifestations touristiques,
- par la participation à des salons,
- par les partenariats avec les différents professionnels du tourisme,
- par l'édition des documents de promotion et de valorisation du territoire, des points d'intérêt, des prestataires touristiques

La coordination et l'animation des socio-professionnels du tourisme en répondant aux préoccupations des professionnels, par des rencontres et réunions d'informations ciblées, de la mise en ligne d'informations spécifiques, l'organisation d'ateliers numériques

La commercialisation de produits et services liés à son fonctionnement :

- visites guidées, séjours,
- tourisme d'affaires : réceptif pour des congrès ou des séminaires
- gestion d'une boutique de souvenirs.

Eléments marquants de 2023

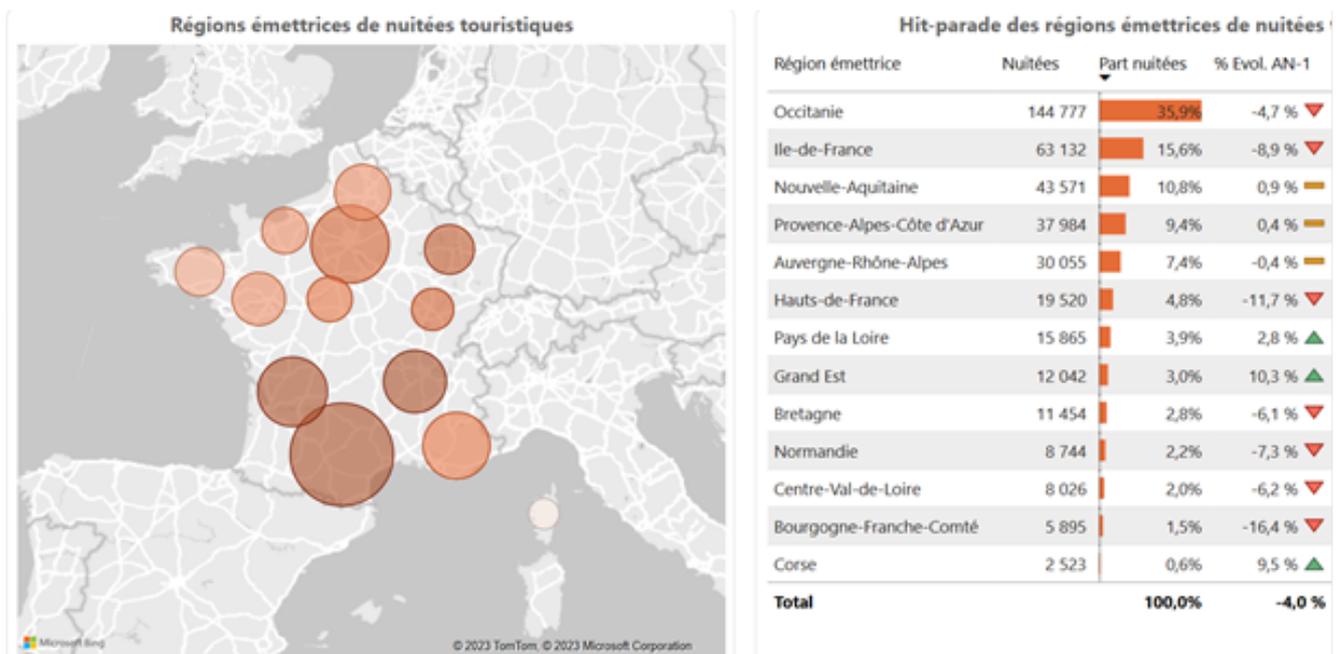
Reprise de la fréquentation

La reprise de la fréquentation touristique, avec la fin des restrictions sanitaires a été importante sur le territoire.

Nos bassins émetteurs traditionnels ont amené près de 850 000 nuitées touristiques sur le territoire.

Les principales régions qui viennent à Castelnaudary sont l'Occitanie largement en tête puis PACA, Nouvelle-Aquitaine, Auvergne Rhône Alpes, Pays de la Loire et Ile de France.

La clientèle étrangère est également au rendez-vous, les français à 67% sont nos clients à l'office de tourisme, suivis par les Espagnols, les Belges, les Néerlandais, les Allemands et les Britanniques.



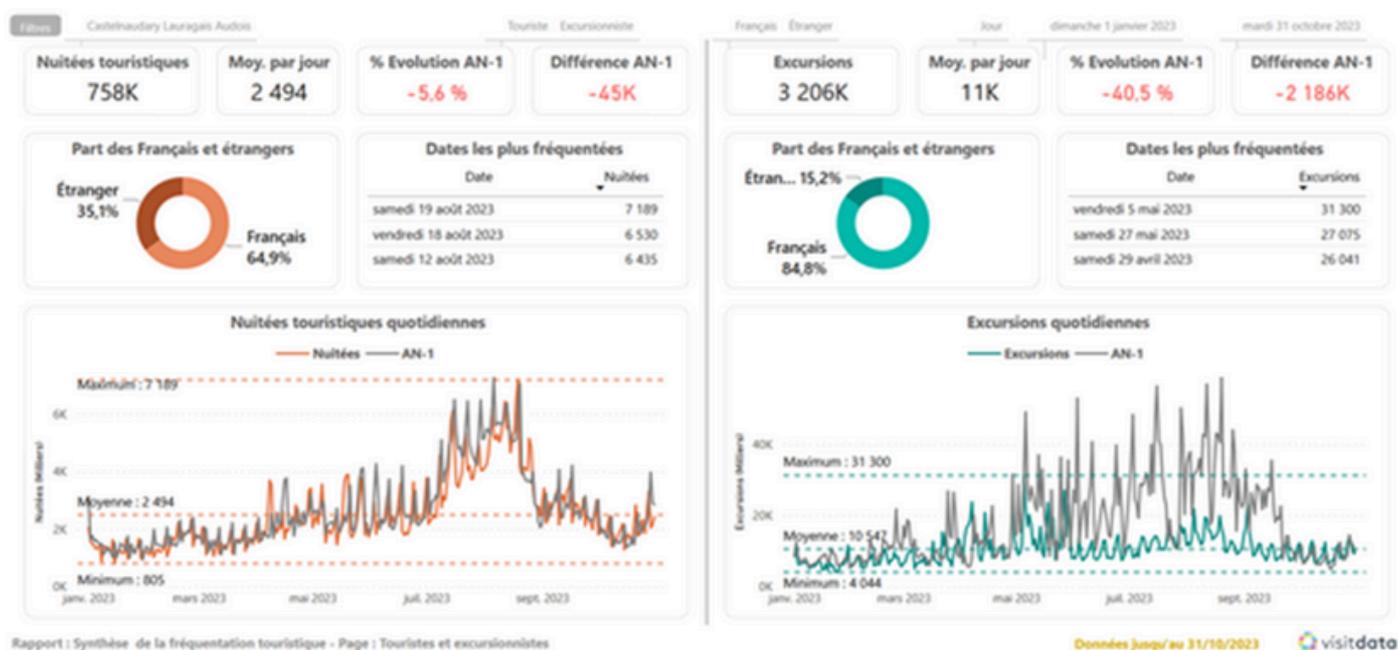
Les animations

Concernant nos animations, nous avons pu organiser les 8 marchés nocturnes habituels de l'été, avec une bonne fréquentation et la satisfaction des exposants et des visiteurs. Pour cause de météo (canicule) un marché a dû être annulé à Peyrefitte sur l'Hers.

L'office de tourisme a organisé le traditionnel marché aux truffes mi-février avec une belle fréquentation et le repas truffé proposé à nos visiteurs.

Les lits touristiques

Le territoire voit une tendance de fond de nouveaux investisseurs sur le territoire, avec de nouveaux projets d'hébergements qui émergent et qui sont très qualitatifs. Ainsi le nombre de lits marchands augmente offrant une meilleure capacité touristique à la CCCLA.



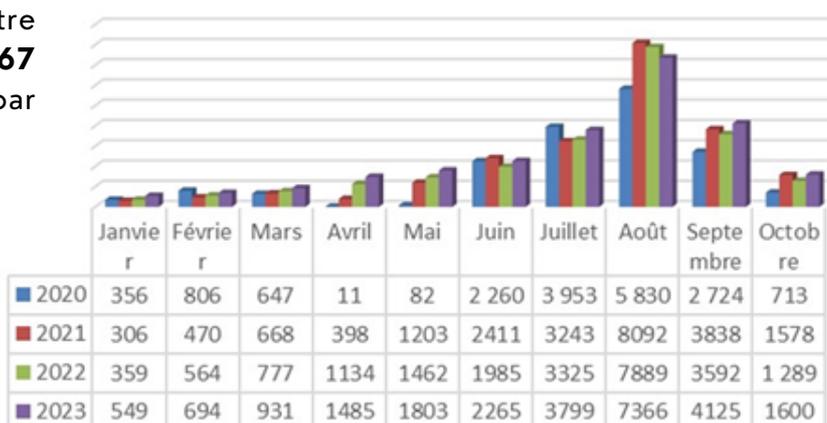
Accueil vélo

Le label vélo est en cours de déploiement sur le territoire, la démarche est menée par Adeline PECH, et ce sont 36 établissements touristiques labellisés à fin 2023.

Fréquentation de l'Office de Tourisme Intercommunal

La fréquentation des visiteurs dans notre Office en 2023 augmente, **34267 personnes cumulées**, +10% par rapport à 2022.

CONTACTS CUMULES : Accueil Comptoir, Téléphone, Mails et Courriers



Au Port

La saison

La Capitainerie a ouvert en avril.

1124 bateaux ont été accueillis en 2023 à Castelnaudary, et 2500 ouvertures d'écluses ont eu lieu à Saint Roch.

9512 personnes accueillies pour **7200 nuitées** générées.

40 nationalités ont été accueillies, **33.09% d'Anglais, 25.6% de Français, 5.99% d'Allemands, 5.08% d'Américains et 4.73% d'Irlandais.**

L'anglais est la langue principalement parlée au port de Castelnaudary.

Un travail a été fait pour gérer l'augmentation des prix de l'énergie et inciter à la sobriété. Sur l'année 2023, le nombre de nuitées a été record, mais dans le même temps la facture d'électricité a baissé de 19% et la consommation de 22%

Le port est l'un des plus exemplaires du canal du Midi, il bénéficie depuis 16 ans du Pavillon Bleu, et plus récemment des labels Tourisme et Handicap et Accueil Vélo.

L'hivernage

Rappel : le fonctionnement des écluses et la navigation fluviale s'arrêtent chaque année de novembre à mars sur le canal du Midi. C'est la période de travaux d'entretien et de réparation sur le canal pour Voies Navigables de France.

Chaque hiver nous accueillons une trentaine de bateaux hivernant dans le port. Cet hiver, nous avons eu plus de bateaux hivernants qu'un hiver classique, **43 bateaux**, dont de 20 étaient habités, **une trentaine de personnes** vivant pendant cette période dans le port, avec une vraie ambiance de village et des retombées économiques pour le territoire. Les autres ont été laissés dans notre port par leurs propriétaires étrangers.

Fréquentation des autres lieux d'accueil

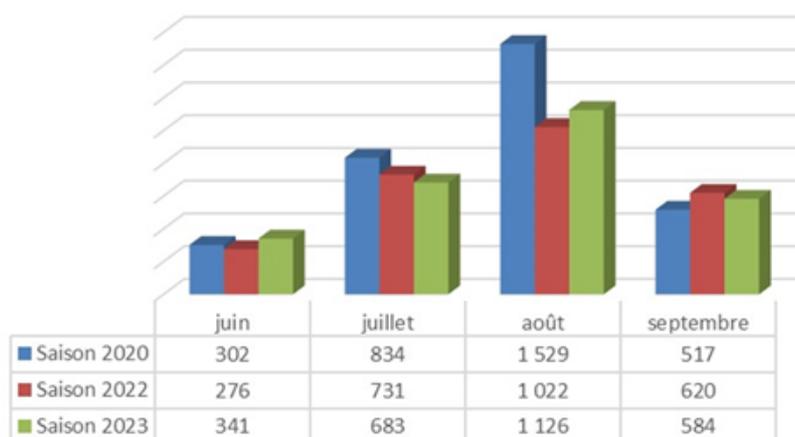
Naurouze et bar à eau

Nous avons ouvert notre Point d'information à Naurouze du 19 juin au 19 septembre, tous les jours en juillet et août.

Nous y avons accueilli **2734 visiteurs**, en augmentation par rapport à 2022.

Nouveau point info chalet le long du grand bassin, ouvert en juillet et août, ce sont **4000** personnes renseignées.

ACCUEIL NAUROUZE



Hébergements touristiques

Les taux de remplissage des hébergements touristiques sont bons, un travail pro-actif et la dotation du nouvel outil "nouveau territoire" a eu pour effet la collecte de plus de taxes de séjour. Nous sommes passés de 64000 € en 2022 à 137 000€ en 2023.

Accueil d'entreprises, de groupes, animations

Tourisme d'affaires

Nous avons pu organiser 12 accueils d'entreprises pour des congrès ou séminaires, pour un CA d'environ 25000 euros (baisse de 30%).

Vente de journées touristiques

Le service des groupes a organisé 61 accueils à la journée. Le CA est de 27000 euros (-15%)

Le nombre de personnes accueillies avec ces groupes est de 1724 (-833).

Les périodes les plus demandées sont juin et septembre.

Animations

Nous avons organisé le 5ème marché aux truffes à Castelnaudary, le 23 février 2023, un soleil radieux a accompagné la journée. Grâce au soutien et l'appui technique de l'Association des Trufficulteurs de l'Aude, 6 trufficulteurs étaient présents et ont vendu 7.5 kg de truffes. Le marché gourmand a réuni 35 exposants. Le repas a réuni près de 300 convives.

Le service a également contribué à la préparation de la Foire aux Gras de Castelnaudary qui s'est tenue en plein air le 1er dimanche de décembre. Le repas a réuni 450 convives.

La fête du cassoulet qui est un gros événement pour le territoire a permis d'accueillir 90 000 personnes sur 5 jours en 2023, l'office de tourisme est partenaire de cet événement, et a animé toute la communication de la page Facebook de la fête. L'impact a été très important, multiplié par 17 par rapport à 2022, et quasiment 1.3 millions de personnes touchées.

L'équipe a organisé le festival le rugby est dans le pré, mêlant ambiance rugby et patrimoine local autour de la gastronomie. Ce fut un vrai succès, notamment avec le match d'ouverture de la Coupe du Monde de Rugby et la soirée autour d'un écran géant. Le festival a réuni une 20 aine d'animations.

L'office de tourisme a co organisé avec la ville le festival Convivencia square Corre qui a réuni 1500 personnes.

Lancement des apéros quai, sous l'impulsion d'une initiative Pavillon Bleu. 6 rendez-vous de mai à octobre qui ont réuni à chaque fois 50 à 60 personnes, entre habitants et navigants.

En tout ce sont 21000 personnes qui ont participé aux 29 événements portés par l'office de tourisme en 2023.

Les boutiques

L'animation des boutiques a beaucoup changé en 2023, avec un nouvel espace mis en place fin mai 2023, de nouveaux produits locaux, une gamme rugby. L'office de tourisme a retravaillé l'achalandage. Ainsi le CA est passé de 11000€ en 2022 à 27000€ en 2023.

Promotion du territoire

Travail rédactionnel

Nous avons activement participé à la campagne de promotion départementale vers les pôles urbains proposée par l'Agence Départementale Touristique : la campagne marketing 2024, et le plan de communication pour la Coupe du Monde de rugby.

Communication

Nous avons renforcé notre communication sur nos réseaux avec la promotion de notre patrimoine et des animations publiées régulièrement.

Nous avons lancé le projet magnets, produits à 13 000 exemplaires et distribués aux habitants, le tout alimenté par Tourinsoft, afin de générer du trafic et une information à jour.

Nous avons maintenant **2536 abonnés** sur Instagram (+400), et **5 401** abonnés à notre page Facebook (+1000).

Nous avons créé nouvellement une page LinkedIn.

Le site internet Castelnaudary Tourisme est également très suivi, sa version nouvelle a été mise en ligne le 21 juin 2023, un site fourni par l'entreprise Iris Interactive, et qui fait un excellent démarrage avec un gros travail de référencement.

L'office de tourisme a beaucoup travaillé ses relations presses, avec des insertions payantes (L'indépendant, la dépêche, sud radio, influence CE, Hédoniste...) et des communiqués de presse avec des articles réguliers offrant de la visibilité au territoire. Des accueils médias TV, radio, et des influenceurs web et réseaux sociaux ont aussi été réalisés.

Bourses d'échanges

L'office de tourisme a participé à la bourse d'échanges du département à Castelnaudary, et à celle du PETR à Sorèze.



Missions

Les services supports Administration Générale et Commande Publique sont communs à la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois et au Centre Intercommunal d'Action Sociale Castelnaudary Lauragais Audois.

Chiffres clé 2023

La Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois

Les assemblées délibérantes :

- **7** bureaux communautaires
- **10** conférences des Maires
- **7** conseils communautaires

Les actes administratifs :

- **187** délibérations
- **189** décisions du Président
- **381** arrêtés du Président

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale Castelnaudary Lauragais Audois

Les assemblées délibérantes :

- **6** conseils d'administration

Les actes administratifs :

- **35** délibérations
- **3** décisions du Président
- **203** arrêtés du Président

Principales Délibérations 2023

Pour faciliter l'accès aux démarches administratives pour tous, la CCCLA a mis en place un service commun pour la gestion d'un dispositif de recueil mobile des demandes de cartes nationales d'identités et de passeports

Le conseil communautaire a autorisé, par délibération en date du 29 mars 2023 la création d'un service commun entre la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois et les communes de BELFLOU, CASTELNAUDARY FENDEILLE, ISSEL, LAURABUC, LA POMAREDE, MIREVAL LAURAGAIS, MONTFERRAND, MONTMAUR, SAINT MARTIN LALANDE, SAINT PAULET, SALLES SUR L'HERS, SOUILHANELS, VILLENEUVE LA COMPTAL pour la gestion d'un dispositif d'un recueil mobile des demandes de cartes nationales d'identités et de passeports. Conformément à l'alinéa 3 de l'article L. 5211-4-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois a confié la gestion dudit service commun à la commune de CASTELNAUDARY.

Renouvellement de la convention d'adhésion pour 2024 et transfert en 2025 de la gestion de l'Aire d'Accueil des gens du Voyage au Syndicat Mixte pour l'Accueil des gens du Voyage en région Occitanie - MANEO

La Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois est, de par ses statuts, compétente à la création, l'aménagement et l'entretien des aires d'accueil des gens du voyage.

Le conseil communautaire a autorisé, par délibération en date du 14 décembre 2023 le renouvellement pour l'année 2024 de la convention d'adhésion au Syndicat Mixte pour l'Accueil des gens du Voyage en région Occitanie – MANEO et le transfert à compter du 1er janvier 2025 de la gestion de l'Aire d'Accueil des gens du Voyage au Syndicat Mixte pour l'Accueil des gens du Voyage en région Occitanie – MANEO.

Développement économique : installation de nouvelles entreprises surnos zones artisanales : vente des terrains de la Zone d'activités intercommunale de FENDEILLE 2

Le conseil communautaire a autorisé, par délibération en date du 7 juin 2023, la vente des terrains de la zone d'activités intercommunale de FENDEILLE 2 au prix de 18,81 € HT / m² .

Contrat Territorial Occitanie (CTO) 2022-2028

Le conseil communautaire a autorisé, par délibération en date du 7 juin 2023, la signature du le CTO du Pays Lauragais et ses sous dispositifs, dont les contrats Bourg-centres, sur la période 2022-2028.

Signature de la Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale

Dans la suite logique de l'engagement de la CCCLA en faveur de l'égalité femmes hommes, le conseil communautaire a autorisé, par délibération en date du 11 juillet 2023 la signature de la Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale élaboré par le Conseil des Communes et Régions d'Europe.

Modification n°11 des statuts de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois

Le conseil communautaire a autorisé, par délibération en date du 7 juin 2023 la modification des statuts de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois suite au transfert du siège social.

De plus, l'article 13 de la loi MAPTAM a supprimé la notion de compétence exercée à titre optionnel. Il n'y a plus désormais que deux catégories de compétences : celles obligatoires et celles supplémentaires. Cette suppression des compétences optionnelles n'implique pas de mettre en œuvre une modification statutaire : les compétences optionnelles reçoivent de facto la qualification de compétences supplémentaires, mais vu la modification des statuts engagés en raison du transfert du siège social, la mise à jour au titre des compétences supplémentaires s'est avérée opportune.

Convention de délégation de compétence d'organisation de services de transport à la demande avec la Région Occitanie

Le conseil communautaire a autorisé, par délibération en date du 14 novembre 2023, la signature avec la Région Occitanie d'une nouvelle convention de délégation de compétence d'organisation de services de transport à la demande du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2029 ayant pour objet de définir les modalités tant techniques que tarifaires ou financières, applicables dans le cadre de l'exercice de cette compétence.

Pour permettre à tous les habitants de notre territoire d'accéder au service de transport à la demande, la CCCLA a décidé de porter ce service en régie par la création d'une régie à seule autonomie financière pour l'exploitation du transport à la demande

Le conseil communautaire a autorisé, par délibération en date du 14 novembre 2023, la création d'une régie à seule autonomie financière pour la gestion du service public à caractère industriel et commercial du transport à la demande de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

Construction d'une école de musique intercommunale : lancement du concours de maîtrise d'œuvre

Le conseil communautaire a autorisé, par délibération en date du 14 novembre 2023, le lancement d'une procédure de concours en vue de désigner un maître d'œuvre pour la construction de la future école de musique intercommunale.

COMMANDE PUBLIQUE



Le service support Commande Publique est commun à la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois et au Centre Intercommunal d'Action Sociale Castelnaudary Lauragais Audois.

Dans les pages suivantes vous trouverez un récapitulatif des marchés publics 2023 dont les montants sont supérieurs à 40 000€ HT.



Objet	Lots / Attributaire		Montant		
Entretien des espaces verts	ESAT CARCASSONNE/CASTELNAUDARY - APAJH AUDE 11000 CARCASSONNE		Maximum annuel: 39 900,00 € HT		
Accord-cadre Animation du Programme agro environnemental et climatique du site Natura 2000 Piège et collines du Lauragais	1	Animation agricole Chambre d'Agriculture de l'Aude 11100 CARCASSONNE	Période 1: 35 000 € HT		
			Période 2: 25 000 € HT		
			Période 3: 25 000 € HT		
	2	Accompagnement naturaliste / ornithologue Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aude 11400 CARCASSONNE	Période 1: 20 000 € HT		
		Période 2: 15 000 € HT			
		Période 3: 15 000 € HT			
Fourniture de titres restaurant	EDENRED 166/180 boulevard Gabriel PERI 92245 MALAKOFF CEDEX		Année 1: max: 70 000 € HT		
			Année 2: max: 70 000 € HT		
			Année 3: max: 70 000 € HT		
			Année 4: max: 70 000 € HT		
Mise à jour du schéma directeur d'alimentation en eau potable des communes de SOUILHE et de SOUILHANELS	PURE ENVIRONNEMENT SAS / SARL OPALE 440, rue James Watts- Bâtiment Quartz TECNOSUD 66100 PERPIGNAN		41 030 € HT		
Schéma directeur d'alimentation en eau potable de la ville de CASTELNAUDARY	AZUR ENVIRONNEMENT 79B, avenue de Croix Sud 11100 NARBONNE		60 000 € HT		
Commune de Fendeille : renouvellement du réseau d'eau potable de la traversée du village	RESEAUX ENVIRONNEMENT 325, avenue Alfred Sauvy ZI en Tourre 11400 CASTELNAUDARY		193 561,25 € HT		
Transport vers les accueils de loisirs et sorties 1er septembre 2023 au 31 août 2024	1	ISSEL - SAINT PAPOUL	Montant maximum	5 000 € HT	
	2	MONTFERRAND - MONTMAUR - PEYRENS		5 000 € HT	
	3	VILLENEUVE LA COMPTAL - FENDEILLE		10 000 € HT	
	4	SOUILHANELS - SOUILHANELS		Déclaré sans suite en raison de la disparition du besoin. En effet, l'école de SOUILHANELS passe à la semaine des 4 jours.	10 000 € HT
	5	SAINT PAPOUL - PEYRENS - SOUILHANELS		SARL VIDAL ET FILS La Confrérie 11270 FANJEAUX	5 000 € HT
	6	PEYRENS - FENDEILLE			5 000 € HT
	7	SORTIES MERCREDIS ET VACANCES		SAS Transport en Lauragais ZA Hers Sud 31290 VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS	15 000 € HT

Objet	Lots / Attributaire		Montant		
Achat de véhicules neufs	1	Segment utilitaire - catégorie mini-bus 9 places	Déclaré sans suite pour cause d'infructuosité en raison d'une offre inappropriée		
	2	Segment utilitaire - catégorie combi 5 places	ETS PEYROT ET FILS 104, avenue	54651,76 € HT	
	3	Segment citadine - catégorie polyvalente	Monseigneur De Langle 11400 CASTELNAUDARY	16401,26 € HT	
Acquisition d'un véhicule neuf : mini-bus 9 places		PEUGEOT MAUREL AUDOISE ZA ST JEAN DE L'ARNOUZE 11000 CARCASSONNE	44 863,75 € TTC		
Accord-cadre mono attributaire à bons de commande pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'assainissement des eaux usées et d'eau potable		EURL CETUR INGENIERIE 52, avenue François Mitterrand 11400 CASTELNAUDARY	Enveloppe de travaux en € HT	Jusqu'à 100 000 €	7%
				Entre 100 000 € et 299 000 €	6%
				Au-delà de 300 000 €	5%
Marché d'astreinte Eau potable et Assainissement		SUEZ EAU FRANCE 8, rue Evariste Galois 34535 BEZIERS	Année 1: max: 9 500 € HT		
			Année 2: max: 9 500 € HT		
			Année 3: max: 9 500 € HT		
			Année 4: max: 9 500 € HT		
Construction de la nouvelle station d'épuration de VILLEMAGNE, son réseau de transfert et réhabilitation du réseau d'assainissement	1	Construction de la station d'épuration	DAVID SA 16, rue de l'Autan 11320 LABASTIDE D'ANJOU	242 768,00 € HT	
	2	Construction du poste de refoulement, réseau de transfert et réhabilitation du réseau	SADE C.G.T.H. Route de Montréal 11850 CARCASSONNE	149 000,00 € HT	
Assurance flotte automobile et accessoires		MMA 16, avenue Arthur Mullet 11000 CARCASSONNE	Marché 2024-2025	Corisations 2024:	
				Flotte	18 713,00 € TTC
				Transport marchandises	1 500,00 € TTC
Conception, fourniture, installation et mise en service d'ombrières de parking photovoltaïque	1	2 ombrières photovoltaïque pour une puissance crête estimée à 45 kW (tranche Ferme) et 1 Ombrière de 20 kW (tranche Optionnelle).	CEGELEC ZI La Bouriette Rue Henri Pitot 11000 CARCASSONNE (mandataire) / CITEOS TOULOUSE 7, rue Joseph Cugnot 31604 MURET CEDEX	87 115,17 € HT + PSE1 : extension garantie onduleur à 10 ans : 1054,00 € HT + PSE3 : chéneaux/gouttières et descentes d'EP : 2272,00 € HT + PSE4 : éclairage: 1408,00 € HT	
	2	1 générateur en surimposition sur toit terrasse d'une puissance estimée à 75kWc (tranche Ferme)	Déclaré sans suite pour cause d'infructuosité lié à une absence d'offre		



CIAS

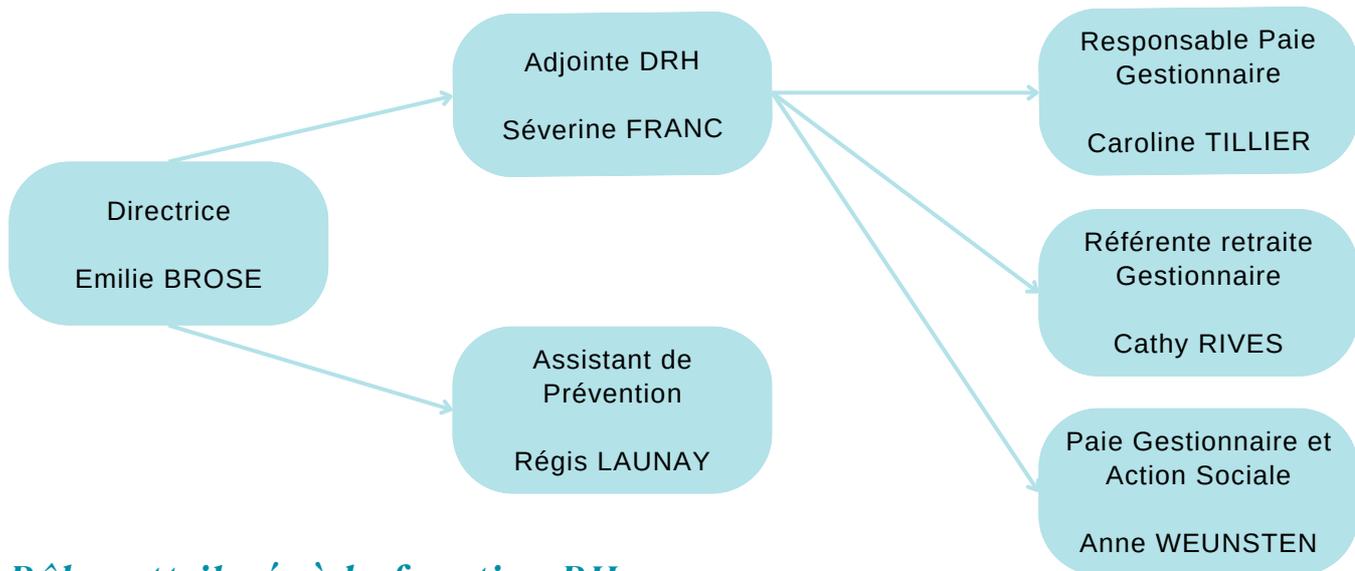
Objet	Lots / Attributaire	Montant		
Fourniture et portage de repas en liaison froide au domicile des personnes	OCCITANIE RESTAURATION lieu-dit La Prade Route de Castres 81580 SOUAL	Période initiale du 01.10.2023 au 30.09.2024	Nombre de repas pour la période initiale	Minimum : 15 000
				Maximum : 60 000
		Reconductible 3 fois 1 an.	Les quantités sont identiques pour chaque période de reconduction.	



Organisation et missions

Organisation

Le service comprend six agents, cinq à temps plein et un mi-temps pour l'assistant de prévention. Le service des RH est mutualisé pour la CCCLA et le CIAS. La fonction RH est l'ensemble des acteurs et des processus de la politique RH.



Rôles attribués à la fonction RH

RH : Gestion de l'administration et des processus

Description générale : Les Ressources Humaines assurent la gestion administrative et la mise en œuvre des processus RH. Cette responsabilité comprend la gestion des salaires, la conformité aux obligations légales, et la supervision des éléments fondamentaux de la fonction RH tels que les absences, les carrières, et autres

Responsabilités spécifiques :

- Garantir le paiement des salaires à temps.
- Veiller au respect des obligations légales et réglementaires.
- Assurer la création, la standardisation et l'amélioration continue des processus RH.

Organisation : Ces missions sont orchestrées par la Directrice des Ressources Humaines (DRH). L'équipe RH, composée de cinq agents, est responsable de la réalisation, du suivi et de la gestion quotidienne des tâches administratives.

RH : Partenaire stratégique

Description générale : Les RH jouent un rôle clé dans la stratégie de la collectivité en développant et en mettant en œuvre des politiques RH décidées par les élus et alignées sur les objectifs stratégiques de l'organisation.

Responsabilités spécifiques :

- Élaborer et mettre en place des politiques RH cohérentes avec la stratégie de la collectivité.
- Anticiper les besoins en compétences, aussi bien qualitatives que quantitatives, à travers le recrutement, la mobilité et la formation.
- Mettre en place des Lignes Directrices de Gestion pour le mandat en cours, en lien avec le projet politique.

Collaboration : Ce rôle nécessite une étroite collaboration avec le Directeur Général des Services (DGS), les élus, les partenaires sociaux et l'équipe de direction.

RH : Acteur du changement

Description générale : Les RH contribuent activement à la transformation des organisations en planifiant et en accompagnant les changements nécessaires.

Responsabilités spécifiques :

- Participer à la conception et à la mise en œuvre des projets de transformation organisationnelle.
- Assurer la planification et le suivi des initiatives de changement.
- Accompagner les agents et les équipes dans le processus de changement pour garantir une transition en douceur et efficace.

Responsabilités spécifiques :

- Participer à la conception et à la mise en œuvre des projets de transformation organisationnelle.
- Assurer la planification et le suivi des initiatives de changement.
- Accompagner les agents et les équipes dans le processus de changement pour garantir une transition en douceur et efficace.

RH : Développeur de l'engagement

Description générale : Les RH ont un rôle central dans le développement de l'engagement des agents et des directeurs, en jouant notamment un rôle de médiation et en étant à l'écoute de l'ensemble du corps social.

Responsabilités spécifiques :

- Accompagner les agents et les directeurs dans leur développement professionnel et personnel.
- Faciliter la communication et la médiation entre les différentes parties prenantes de l'organisation.
- Être à l'écoute des préoccupations et des besoins du personnel pour favoriser un climat de travail positif et engagé.

Le positionnement RH

La fonction Ressources Humaines (RH) occupe une position transversale essentielle au sein de l'ensemble de la collectivité. Cette transversalité permet aux RH d'interagir et de collaborer avec toutes les directions et services, assurant ainsi une cohésion et une intégration optimale des politiques et des processus RH à travers l'organisation.

Chez nous, la fonction RH est placée sous la responsabilité du Directeur Général des Services (DGS). La Direction des Ressources Humaines est intégrée au comité de direction reprenant l'ensemble des Directeurs de services, tels que :

- La Médiathèque
- L'École de Musique
- Le Service Tourisme
- Le Service Enfance, Jeunesse et Petite Enfance
- Le Service Technique
- L'Administration Générale

- Le Service Urbanisme
- Le Service Eau et Assainissement
- Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
- Le Service Finance
- Le Service Environnement
- Le Service Informatique
- Le Service Communication

Etant membre du Comité de Direction, l'équipe RH participe activement aux discussions et aux décisions concernant l'ensemble des services. Ce positionnement favorise une vision globale et intégrée des enjeux RH, permettant d'assurer une meilleure coordination et une efficacité accrue dans la mise en œuvre des politiques RH.

De plus, l'importance accordée à la formation et à la qualité de vie au travail (QVT) constitue un axe stratégique prioritaire pour la fonction RH.

En tant que moteur du développement des compétences, la formation continue des agents revêt un rôle fondamental. Elle ne se limite pas à une simple mise à jour des savoirs, mais devient un levier d'adaptation aux évolutions technologiques, législatives et organisationnelles. En ce sens, les RH travaillent en étroite collaboration avec chaque service pour identifier les besoins spécifiques en formation, et proposent des parcours adaptés aux objectifs de chaque agent et aux projets de la collectivité. La diversité des formations, allant des formations techniques aux formations transversales (gestion de projet, management, etc.), permet de garantir une montée en compétences régulières et une polyvalence accumulée des équipes.

Parallèlement, la qualité de vie au travail (QVT) constitue un pilier central dans notre approche RH. Conscients que le bien-être des agents est lié à leur efficacité et à leur engagement, les RH mettent en place des actions concrètes pour améliorer les conditions de travail, favoriser un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, et prévenir les risques psychosociaux. Parmi ces actions, des dispositifs tels que le télétravail, la flexibilité des horaires, des aménagements spécifiques pour les agents en situation de handicap.

En outre, une attention particulière est portée au climat social, à travers un dialogue social renforcé avec les partenaires syndicaux, et à la valorisation de la reconnaissance au travail. La mise en place de mesures de reconnaissance, qu'elles soient financières (primes, avancements) ou symboliques (célébration des réussites, entretiens d'évaluation valorisants), contribue à maintenir un environnement de travail motivant, propice à l'innovation et à la créativité.

Relations avec la fonction RH

- **DGS (Directeur Général des Services)**
 - Échanges et Vision : Échange régulier d'informations et partage de la vision stratégique à court, moyen et long terme.
 - Conseils : Conseils en gestion stratégique et opérationnelle RH, nécessitant l'arbitrage du DGS.
 - Politique RH : Le DGS donne les grandes lignes de la politique RH, permettant à la RH de projeter cette politique en plans d'actions et de prioriser les projets.
 - Accompagnement : Collaboration étroite avec la RH pour les ajustements organisationnels et équitables, avec soutien en amont et durant la mise en œuvre.

- Expertise : RH se charge des aspects techniques (administratif, managérial, accompagnement, disciplinaire, recrutement, stratégique) tandis que la direction générale oriente et arbitre les priorités RH avec une vision macro.
- **Dialogue social**
 - Co-construction : Dialogue social de qualité permettant la co-construction de projets, notamment les LDG (Lignes Directrices de Gestion) impliquant DGS, DRH, représentants du personnel et élus.
- **Les Élus**
 - Échanges réguliers : Échanges réguliers entre RH et élus (vice-présidents et président) en fonction des thématiques et enjeux, incluant les élus dans les processus RH.
 - Informations : Les élus sont informés des modifications RH significatives et peuvent compléter les informations si besoin.
- **Rôles spécifiques :**
 - Respect des dispositions de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 (droits et obligations des fonctionnaires).
 - Appui pour définir les orientations RH générales (LDG).
 - Garant des actes administratifs (délibérations et arrêtés).
 - Analyse du poids budgétaire de la RH (masse salariale, formation).
- **Comité de direction**
 - Composition et Objectifs : Regroupe DGS, directeurs de services et DRH pour développer une culture RH partagée au sein de la collectivité.
 - Thèmes abordés : Organisation du temps de travail, LDG, formation, budget, etc.
 - Échanges : Discussions sur les problématiques de terrain, projets et enjeux intercommunaux, et points RH et techniques.
 - Rôle de diffusion : La RH utilise le comité pour diffuser la culture RH à l'ensemble de l'encadrement, avec un reporting sur les projets et actions en cours.
- Les agents
 - Conseil et Accompagnement : La RH conseille, oriente et accompagne les agents, particulièrement sur leur carrière, la santé et la sécurité au travail.
 - Communication interne : Importance de la communication RH interne (mobilité, recrutements, évaluations, organisation des services, etc.).

Les enjeux

Des enjeux forts sont portés sur la gestion des ressources humaines. Tels que :

- Elaborer des scénarios prospectifs et proposer des choix stratégiques en cohérence avec les orientations politiques ;
- Réaliser un diagnostic sur les ressources humaines de la collectivité ;
- Diffuser les orientations de la politique RH auprès des services et des partenaires sociaux ;
- Fidéliser nos agents et leur permettre de monter en compétences à travers la formation et la préparation de concours ;
- Rendre notre collectivité attractive sur le marché de l'emploi.

Chiffres clé 2023

Budget	Dépenses en personnels	Recettes relatives aux personnels
CCCLA	5 802 088.12 €	979 877.47 € (remboursement Sécu + Assurance + chantier Insertion)
OT	273 900.15 €	1 412.72 € (remboursement Sécu + Assurance)
PORT	64 663.42 €	3 588.26 € (remboursement Sécu)
CIAS	239 930.76 €	27 202.87 € (remboursement Sécu + Assurance)
SAAD	2 008 150.52 €	226 882.91 € (remboursement Sécu + Assurance + CTI)

Recrutement de nouveaux postes :

- Adjointe Petite Enfance – Enfance Jeunesse
- Contrats d'apprentissage (2)
- Chargé de communication Office du Tourisme
- Instructeur droit du sol
- Adjoint service technique

79 entrées de nouveaux agents

76 départs (fin de cdd, démission, mutation)

4 mobilités internes

23 titularisations

0 promotion interne

19 avancements de grade

320 agents sur l'année 2023

850 actes

3345 paies

287 jours de formation pour 40 551 €



Eléments marquants de 2023

L'année 2023 a été marquée par plusieurs chantiers RH essentiels, visant à améliorer la gestion des ressources humaines au sein de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois (CCCLA). Ce rapport détaille les initiatives entreprises, les avancées réalisées, et les éléments marquants de l'année.

Les lignes directrices de gestion (LDG), définies par l'article 33-5 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019, ont été le fil conducteur de nos actions. Elles visent à déterminer la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines et à fixer des orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels.

Les éléments marquants de l'année 2023

L'année 2023 a été riche en initiatives et en améliorations au sein du service des Ressources Humaines de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois (CCCLA). Plusieurs actions clés ont marqué l'année, visant à optimiser la gestion des ressources humaines, à améliorer les conditions de travail et à renforcer les politiques de développement professionnel.

Amélioration de la mobilité interne

L'un des principaux objectifs de cette année a été d'améliorer la mobilité interne des agents. Pour ce faire, les offres d'emploi ont été systématiquement publiées en priorité en interne. Cette démarche a permis de valoriser les compétences internes, de favoriser la promotion interne et de répondre plus efficacement aux aspirations professionnelles des agents.

Participation à la santé et à la prévoyance pour tous les agents

L'accès à la santé et la prévoyance des agents a constitué une priorité essentielle pour la collectivité en 2023. Afin de répondre aux attentes et besoins croissants en matière de protection sociale, la CCCLA et le CIAS ont décidé d'étendre leurs participations à la couverture santé et prévoyance. Ce dispositif amélioré permet désormais à l'ensemble des agents de bénéficier d'une protection sociale plus complète et adaptée ainsi que des garanties en matière de prévoyance, couvrant les accidents de la vie, les arrêts de travail prolongés, les invalidités et les décès.

Cette initiative reflète un engagement envers le bien-être des agents, en offrant une sécurité accrue face aux aléas de la santé. Grâce à cette extension de la couverture, le sentiment de sécurité contribue directement à la qualité de vie au travail, en réduisant les sources de stress liées à des questions de santé ou à des situations imprévues.

D'un point de vue stratégique, cette mesure est également un atout pour renforcer l'attractivité de la collectivité en tant qu'employeur. En étendant ces avantages, la CCCLA et le SAAD se positionnent comme des employeurs socialement responsables, soucieux du bien-être de leurs agents.

Cette action s'inscrit dans une approche globale de gestion des ressources humaines, visant à créer un environnement de travail plus solidaire et sécurisé. En combinant cette démarche avec d'autres initiatives en faveur de la qualité de vie au travail (QVT), telles que le soutien à l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle ou les actions de prévention des risques psychosociaux, la collectivité démontre sa volonté d'assurer non seulement le bien-être physique, mais aussi mental et social de ses agents.

Dématérialisation et augmentation des chèques déjeuners

En 2023, la collectivité a poursuivi son engagement vers la modernisation et la simplification des processus en instaurant la dématérialisation des chèques-déjeuners. Cette initiative, visant à remplacer les chèques papier traditionnels par des titres dématérialisés sous forme de cartes prépayées, a permis aux agents de bénéficier d'une solution plus pratique et plus flexible pour leurs repas. Cette évolution a non seulement facilité l'accès aux titres restaurants, mais a également contribué à une gestion plus fluide et à la réduction des coûts administratifs liés à leur traitement. La dématérialisation s'inscrit dans une démarche plus large de digitalisation des services, améliorant l'expérience des agents tout en optimisant les processus internes de la collectivité.

Par ailleurs, une augmentation de la valeur faciale des titres restaurants a été mise en place afin de mieux répondre à l'augmentation du coût de la vie.

Octroi d'une prime plancher

Pour les agents ne pouvant pas bénéficier des titres restaurants en raison de leur situation professionnelle spécifique (comme ceux avec des contraintes horaires particulières), la collectivité a instauré l'octroi d'une prime plancher. Cette prime vise à compenser l'absence de titre restaurant et à garantir une forme d'égalité de traitement entre tous les agents, en leur fournissant un soutien financier équivalent. Ce dispositif a permis de réduire les disparités et d'assurer que tous les collaborateurs, indépendamment de leurs conditions de travail, bénéficient d'une forme de compensation pour leurs repas.

Ces mesures, combinant dématérialisation, augmentation des titres restaurants et mise en place d'une prime compensatoire, illustrent la volonté de la collectivité de s'adapter aux évolutions technologiques tout en assurant un traitement équitable et une amélioration des conditions de travail pour l'ensemble de ses agents.

Ajustement du temps de travail

Des ajustements spécifiques du temps de travail ont été effectués pour différents secteurs, incluant:

- La petite enfance
- Les services techniques
- Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
- Les cadres de la collectivité

Ces ajustements ont permis de mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque secteur tout en optimisant l'efficacité opérationnelle.

Lancement du projet : Mise à jour du système d'évaluation annuel et des fiches métiers

En 2023, ont débuté des mises à jour significatives qui seront achevées sur 2024 : Le système d'évaluation annuel a été mis à jour pour refléter de manière plus précise les responsabilités et les objectifs des agents. De plus, les fiches métiers ont été révisées, garantissant ainsi une description claire et actuelle des rôles et des attentes. Ces mises à jour facilitent une gestion plus transparente et équitable des performances et des carrières.

Lancement du projet : RIFSEEP

En 2023, ont débuté des mises à jour significatives qui seront achevées sur 2024 : La constitution d'un nouveau cadre pour le Référentiel des Indemnités de Fonction, de Sujétions, d'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) a été une priorité. Ce nouveau cadre comprend une part annuelle, une composante CIA (complément indemnitaire annuel), et une part dégressive. Cette refonte vise à offrir une rémunération plus équitable et motivante, alignée sur les responsabilités et les performances des agents.

Lancement du projet : Création d'un guide d'accueil du nouvel agent et mise en place d'une politique de tutorat

En 2023, ont débuté des mises à jour significatives qui seront achevées sur 2024 : Un guide d'accueil pour les nouveaux agents a été créé, accompagné d'une politique de tutorat couvrant l'ensemble des services. Ces initiatives facilitent l'intégration des nouveaux arrivants, assurent une transmission efficace des connaissances et renforcent l'esprit de collaboration au sein de la collectivité.

Signature de la charte européenne pour l'égalité entre les hommes et les femmes

En 2023, la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois a franchi une étape importante en matière d'égalité des sexes en étant la première collectivité audoise à signer la charte européenne pour l'égalité entre les hommes et les femmes dans la vie locale. Cette charte, initiée par le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), engage la collectivité à promouvoir l'égalité des genres à tous les niveaux de son fonctionnement et de ses politiques publiques.

Les actions spécifiques entreprises dans le cadre de cette charte incluent :

- **Évaluation des écarts salariaux** : Analyse approfondie des salaires pour identifier et corriger les écarts injustifiés entre les hommes et les femmes.
- **Sensibilisation et formation** : Programmes de formation et de sensibilisation pour tous les agents afin de promouvoir une culture d'égalité et de respect.
- **Promotion de la parité** : Encouragement de la représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les postes à responsabilités et les instances décisionnelles.
- **Conciliation vie professionnelle/vie personnelle** : Mise en place de mesures facilitant l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle pour tous les agents, tels que le télétravail et des horaires flexibles.

Réalisation du Document Unique du CIAS et mise à jour du plan d'action

En 2023, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) a réalisé une version complète et mise à jour de son Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP). Ce document est crucial pour la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail.

Les étapes et les actions incluent :

- **Identification des risques** : Une évaluation systématique des différents risques présents sur les lieux de travail du CIAS, incluant les risques physiques, chimiques, biologiques, et psychosociaux.
- **Consultation des agents** : Recueil des témoignages et des observations des agents afin d'identifier les dangers spécifiques et de proposer des solutions adaptées.
- **Mise à jour des mesures de prévention** : Révision des mesures existantes et proposition de nouvelles actions pour éliminer ou réduire les risques identifiés. Cela comprend des modifications dans l'organisation du travail, la fourniture d'équipements de protection individuelle, et la mise en place de formations spécifiques.
- **Plan d'action** : Élaboration d'un plan d'action détaillé incluant des échéances précises et la désignation de responsables pour chaque mesure préventive. Ce plan est régulièrement suivi et mis à jour pour assurer son efficacité continue.

- **Sensibilisation et formation** : Sessions de sensibilisation et de formation pour tous les agents du CIAS afin de garantir une compréhension claire des risques et des mesures de prévention.

La réalisation et la mise à jour du Document Unique et du plan d'action témoignent de l'engagement continu du CIAS à assurer la sécurité et le bien-être de ses agents, en conformité avec la réglementation en vigueur et les meilleures pratiques en matière de santé au travail.

Autres éléments marquants

Absentéisme

L'analyse de l'absentéisme a permis de mieux comprendre les causes et d'identifier des pistes d'amélioration pour réduire les absences non planifiées. Des actions spécifiques seront mises en œuvre en 2024 pour aborder ce défi.

Conclusion

L'année 2023 a été marquée par des avancées significatives dans la gestion des ressources humaines à la CCCLA. Les initiatives prises ont permis d'améliorer la mobilité interne, la santé et la prévoyance des agents, d'ajuster le temps de travail, de mettre à jour les systèmes d'évaluation, de reformer le RIFSEEP, et de renforcer l'accueil et le soutien des nouveaux agents. Ces actions contribuent à une gestion plus efficace et humaine des ressources, tout en préparant le terrain pour de nouvelles améliorations en 2024.



Organisation et missions

Le Service Communication composé d'une agent à temps complet.

Le service Communication a pour mission de mettre en oeuvre la stratégie de communication de la communauté de communes. Pour cela, un plan de communication annuel est fixé lors des commissions communication.

Rappel de la stratégie de communication :

AXE 1 : renforcer la fierté d'appartenance à la Communauté de Communes. Elle doit être plus visible et mieux identifiable auprès de toutes les cibles. Les outils existants doivent être harmonisés, mis à jour, améliorés et mieux diffusés. Les agents et élus doivent incarner l'esprit de communauté et partager «l'énergie positive» de la CCCLA. Cela permettra la structuration d'une identité forte. L'objectif est dans un premier temps de s'appuyer sur ses services forts (tourisme, culture, CIAS, enfance et jeunesse...) pour rendre la CCCLA plus visible au plus grand nombre. Faire connaître la CCCLA au travers de ses compétences.

AXE 2 : Créer du lien, animer le territoire.

Dans cet axe nous renforçons notre présence par de la matérialisation pérenne. Lors de ces actions, communiquons politiquement dans le territoire lors de conférences de presse / reportages relayés dans nos supports. Le site internet est une interface pour tous les utilisateurs et tous les services (internes et externes). Cela permet une meilleure diffusion des informations et la canalisation vers une plateforme unique. Une chargée de communication fait le lien entre les différents réseaux de diffusion afin de garantir l'unité de l'image de la CCCLA et l'animer.

AXE 3 : La CCCLA, co-promoteur du territoire.

Après avoir acquis une identité claire puis une image dans son territoire, la CCCLA travaille à l'attractivité du territoire. La CCCLA est une instance reconnue et légitime pour sa diffusion de l'information.

Chiffres clé 2023

2 Newsletters publiées et distribuées sur le territoire à près de 400 contacts

Facebook

- **24 100 visites en 2023, soit +260 % de visites** vs 2022
- **+48.6 % de couverture (82 200)** vs 2022
- **2 022 followers au 31.12.2023** vs 1712 en décembre 2022
- Audience à 66,8% féminine, dont 48,7 % de 25-54 ans

Youtube

10 vidéos publiées, 161 vues en 2023, dont **28,6% de vues** pour la vidéo "Les joueurs du ROC s'engagent en faveur du dépistage du cancer du sein"

Site internet cccla.fr

- **9 312 utilisateurs**, dont **8 985 nouveaux utilisateurs**, soit **96,5%** vs 2022 : 8 548 utilisateurs, soit **+9% en 2023**
- **13 898 sessions pour 36 069 pages vues** vs 2022 : 12 529 sessions, 35 355 pages vues, soit **+11% sessions en 2023**
- Audience masculine à 54%, dont 76,5% de 18-44 ans

Evènements

6 manifestations organisées au cours de l'année

Participation aux manifestations proposées par les différents services de la CCCLA



Eléments marquants de 2023

Newsletter

Deux newsletters ont été publiées et diffusées à près de 400 contacts.

Site internet

La fréquentation du site internet est en hausse de 9% par rapport à 2022, avec 9312 utilisateurs dont 96,5% de nouveaux utilisateurs. L'audience est majoritairement masculine (54%), dont 76,5% d'actifs de 18 à 44 ans.

Un appel à projet pour la refonte du site a abouti fin 2023 ; le projet sera lancé en 2024 avec le prestataire choisi.

Réseaux sociaux

- Une forte hausse de la fréquentation de la page Facebook est à noter, avec 260% de plus qu'en 2022. L'audience est majoritairement féminine pour ce réseau. Les actualités des divers services sont partagées et republiées par les autres pages liées : Castelnaudary Tourisme, Ecole de Musique Intercommunale Castelnaudary Lauragais Audois, Médiathèques Castelnaudary Lauragais Audois, Médiathèque Salles Sur l'Hers;
- La page Youtube compte 10 vidéos publiées, avec 161 vues 2023, dont 28,6% de vues pour la vidéo "Les joueurs du ROC s'engagent en faveur du dépistage du cancer du sein".
- La page LinkedIn, réseau professionnel, compte 301 abonnés au 31.12.2023, soit une progression de +50%.

Evènements

Le service Communication a la responsabilité de l'organisation de 5 temps forts de l'année :

20 janvier 2023 : Voeux de la CCCLA, Saint-Papoul

La traditionnelle cérémonie des voeux s'est déroulée à Saint-Papoul. Autour du Président de la communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois étaient conviés les agents, les élus ainsi que les représentants des partenaires territoriaux.

17 mai 2023 : Soirée d'Accueil des Internes en Médecine Château des Cheminières, Castelnaudary

Tous les six mois, de nouveaux internes en médecine générale choisissent le Lauragais pour l'un de leurs stages. L'objectif affiché de cette soirée, outre une première partie à visée pédagogique présentée par le médecin coordonnateur des stages, est d'inciter les futurs praticiens à s'installer dans notre région à la fin de leurs études.

26 septembre 2023 : Soirée de l'Eco, Socamil, Castelnaudary

La CCCLA et Le Club de l'Eco, en partenariat avec la CCI Aude et le Groupe la Dépêche, ont proposé une soirée débat sur les thèmes suivants :

- L'ouest Audois, un territoire attractif - Tourisme, santé, habitat, avec l'intervention de la Banque de France, de l'Insee, de la Chambre des Métiers
- La CCCLA aux côtés des entreprises à chaque étape de leur développement, avec les témoignages d'entrepreneurs.

7 octobre 2023 : Journée Cohésion, Soupex

Pour sa deuxième édition, la journée Cohésion des agents s'est tenue à Soupex. Près de 120 agents se sont retrouvés sur une matinée lors d'un moment de jeu et de convivialité. Chaque service a pu se présenter à l'ensemble des collègues dans le format de son choix. L'objectif était de se rencontrer et de mieux connaître les différents métiers des autres services.

20 octobre 2023 : Salon des Collectivités, Carcassonne

A l'initiative de l'Association des Maires de l'Aude, le Dôme de Carcassonne accueillait en octobre dernier le deuxième salon destiné aux élus et agents de la fonction publique territoriale. Le salon était rythmé par des animations et conférences sur des thématiques très diversifiées telles que la sécurité, les risques de l'eau ou encore la préservation des ressources.

7 au 23 novembre 2023 : Quinzaine de l'Engagement au Féminin

L'édition 2023 de la Quinzaine de l'Engagement au Féminin avait pour thème "Stop aux violences". Au programme :

- des ateliers pour nos jeunes de 11 à 25 ans organisés par service Enfance Jeunesse
- spectacle de théâtre à la médiathèque et aux Trois Ponts
- ciné-débat sur la violence dans les relations
- Expo-Débat dessiné avec Les Croquignous : débat avec 15 dessinateurs ouvrant le Festival de la caricature et du Festival de Presse "Vive Les Femmes" à la médiathèque Canguilhem.

20 décembre 2023 : Inauguration du siège de la CCCLA

L'inauguration du nouveau siège administratif de la CCCLA s'est déroulée en présence du Préfet de l'Aude Christian Pouget, de Sébastien Pla, Sénateur de l'Aude en présence de nombreux élus et partenaires du territoire.

La cérémonie s'est poursuivie par la visite des locaux avant de se conclure par un apéritif.

Participation aux évènements organisés par les autres services de la CCCLA

Le service Communication apporte également sa collaboration aux projets portés par les autres services, via la création de flyers, affiches, publication sur les réseaux sociaux,... notamment à l'occasion de la Fête du Livre "Feuilles au vent", du Village des Familles, des concerts de l'Ecole de Musique intercommunale...



Organisation et missions

La compétence Petite enfance de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois (CCCLA) est structurée autour :

- **Du pôle administratif** (petite enfance-enfance jeunesse) basé à Soupex. Pôle de coordination qui a pour missions premières de traduire les orientations politiques en plans d'actions, d'initier de nouvelles logiques territoriales, de développer et animer des partenariats pour créer une dynamique intercommunale et coordonner l'offre de service du territoire afin de répondre au mieux aux besoins des familles. Il gère également le volet administratif de l'ensemble des structures notamment de l'enfance et de la jeunesse (inscription, facturation, ...).

- **Du service inclusion** créé en janvier 2022 avec l'accompagnement de la Caf, pour permettre et faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap, il se compose :
 - D'une éducatrice spécialisée, identifiée comme Coordinatrice de Projets et d'Accueil Inclusif au sein de l'ensemble des structures. Elle accompagne les équipes, les familles et est clairement identifiée auprès d'un réseau élargi de professionnels.
 - D'un moniteur-éducateur qui lui a pour mission principale l'accompagnement des enfants au sein des structures enfance jeunesse et des équipes de terrain pour des accueils adaptés.

Leurs missions se répartissent sur les 3 crèches, les 8 accueils périscolaires, les 5 accueils extrascolaires primaires et le service ados de la CCCLA.

- **Du service petite enfance** qui se compose de structures accueillant les jeunes enfants, de professionnels proposant de l'accueil individuel (Assistants Maternels) et de familles en recherche d'un mode de garde et de lien.

Représenté par :

Un Relais Petite Enfance (RPE)

Lieu ressource et d'accompagnement essentiel pour les assistants maternels, aide à la professionnalisation et à l'amélioration continue des pratiques, lutte contre le manque d'attractivité du métier.

Également identifié comme lieu névralgique central avec la fonction guichet unique renforcée qui présente aux familles :

- les différents modes d'accueil existants sur le territoire, collectifs et individuels, publics et privés,
- les tarifs, les aides financières possibles selon le mode d'accueil choisi,
- les démarches administratives.

Trois crèches multi-accueils ou Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) intercommunales

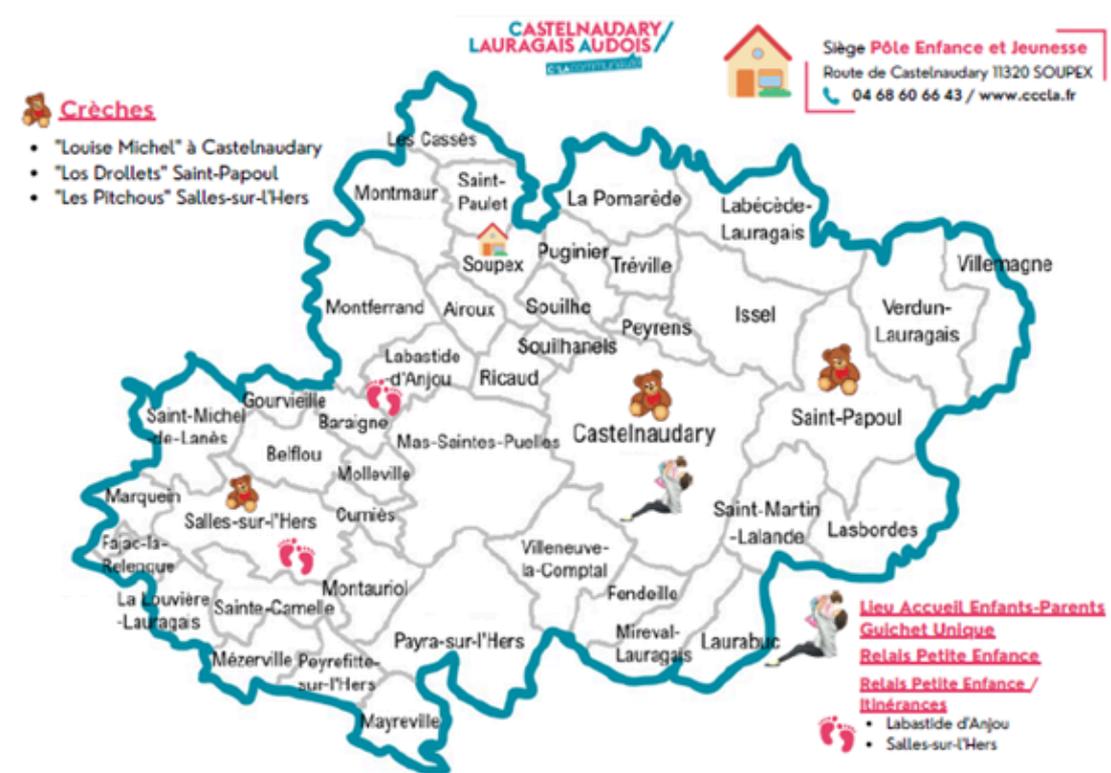
Soit 84 places en accueil collectif proposées à :

- la **crèche Louise Michel**, basée à Castelnaudary (agrément de 40 places dont 5 sont orientées en places A Vocation d'Insertion Professionnelle - AVIP),
- la **crèche Los Drollets**, basée à Saint-Papoul (agrément de 20 places),
- la **crèche Les Pitchous**, basée à Salles Sur L'Hers (agrément de 24 places).

Un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

qui accueille les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte référent et les futurs parents. Les séances se déroulent librement. Chacun vient et part lorsqu'il le souhaite. L'accueil est anonyme, ne nécessite pas d'inscription préalable et l'accès est gratuit. Conditions d'accueil qui peuvent être amenées à évoluer selon le contexte sanitaire.

Localisation de l'ensemble des structures du pôle petite enfance



Chiffres clé 2023

Les crèches

Chiffres 2023	Louise Michel	Les Pitchous	Los Drollets
Agrément PMI (places)	40	24	20
Amplitude d'ouverture	Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis - De 7h30 à 18h30		
Jours d'ouverture 2023	246	228	226
Actes facturés 2021	68 388	39 909	33 373
Actes facturés 2022	70 741	39 720	36 737
Actes facturés 2023	72 576	39 967,50	37 367

Chiffres 2023	Louise Michel	Les Pitchous	Los Drollets
Nbre d'enfants différents accueillis 2021	106	38	46
Nbre d'enfants différents accueillis 2022	93	46	42
Nbre d'enfants différents accueillis 2023	93	35	42

Origine des enfants accueillis en 2023

Crèche Castelnaudary		Les Pitchous		Los Drollets	
Communes	Nbre d'enfants	Communes	Nbre d'enfants	Communes	Nbre d'enfants
Airoux	1	Salles sur l'Hers	16	Saint Papoul	18
Castelnaudary	61	Payra sur l'Hers	5	Castelnaudary	10
Fendeille	3	Cumiès	1	Soupex	1
Issel	1	Saint Michel de Lanès	5	Saint Martin Lalande	2
Labastide d'Anjou	1	La Louvière Lauragais	1	Lasbordes	1
Les Casses	1	Sainte Camelle	2	Verdun en Lauragais	4
Les Crozes	1	Belflou	1	Laurabuc	2
Montmaur	2	Mézerville	2	La Pomarède	1
Peyrens	4	Marquein	1	Issel	1
Pexiora	1*	Gourvieille	1	Villeneuve la Comptal	2
Payra sur l'Hers	1	TOTAL	35	TOTAL	42
Revel	1*				
Ricaud	2				
Saint Martin Lalande	2				
Souilhe	6				
Soupex	1				
Salles sur l'Hers	1				
Villeneuve la Comptal	3				
TOTAL	93				

*déménagement en cours de contrat.

L'offre d'accueil des Assistantes Maternelles Agréées (AMA)

Photographie des accueils au 31/12/23

Au 30/11/23	AMA	Agrément	AMA en activité	Agrément réel	Places disponibles au 30/11/23	Arrêts	Nouveaux agréments
BARAIGNE	0	0	0	0	0		
CASTELNAUDARY	28	93	26	89	8	2	2
FENDEILLE	5	16	3	11	0		
ISSEL	1	4	0	0	0		
LABASTIDE D'ANJOU	6	21	5	18	0		
LABECEDE LAURAGAIS	0	0	0	0	0		
LASBORDES	2	8	2	8	0		
LAURABUC	0	0	0	0	0		
LES CASSES	0	0	0	0	0		
MAS STES PUELLES	5	16	5	16	0		1
MIREVAL LAURAGAIS	1	3	1	3	1		
MONTFERRAND	1	4	1	4	0		
MONTMAUR	1	3	1	3	0		
PEYRENS	3	9	3	9	0		
RICAUD	1	3	1	3	2		
SAINT-PAULET	3	12	3	12	0		
SALLES SUR L'HERS	2	8	2	8	0		
SOUILHANELS	0	0	0	0	0		
SOUILHE	2	4	2	4	0		
SOUPEX	0	0	0	0	0		
ST MARTIN LALANDE	8	27	6	23	1		
ST MICHEL DE LANES	6	24	5	20	0		
ST PAPOUL	2	5	1	3	0		
VERDUN LAURAGAIS	1	2	1	2	0		
VILLENEUVE LA COMPTAL	6	22	5	18	0		
TOTAL 2023	84	284	73	254	12	2	3
TOTAL 2022	91	302	76	264	16	9	3
TOTAL 2021	99	327	72	251	25	11	1
2020	107	351	83	244	43	11	3
2019	113	356	99	308	58	13	4
2018	123	381	103	260	NR	13	9

L'activité du RPE en chiffres :

Moyens de contacts	AMA	FAMILLES
Recherche mode d'accueil	0	311
Inscriptions et fonctionnement RPE + projet et formations	553	2
Contrat et droit du travail	55	26
Sous activité	1	
Mise à jour disponibilité	62	
Besoins de l'enfant	1	
Conditions d'accès exercice métier	4	2
Médiation	4	2
Autres motifs	17	19
TOTAL 2023 AU 30/11/2023	697	362
TOTAL 2022 AU 31/12/2022	766	392

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Sur l'année 2023, ont été dénombrés **1123 passages d'enfants** dont **122 enfants distincts** (101 en 2022). Parmi ces 122 enfants, **74** proviennent de nouvelles familles. 96 familles différentes accueillies toute au long de l'année dont 48 nouvelles familles.

Environ 10% des adultes sont des pères, les mères étant toujours la plus grande partie des parents qui accompagnent.

Des partenaires comme la PMI, la CAF ou les écoles (en particulier la TPS de l'école du petit prince avec qui nous travaillons en collaboration) et majoritairement le Relais Petite Enfance sont le plus souvent à l'origine des visites.

Cette année, nous avons ouvert une petite salle d'inspiration Snoezelen. Chacun peut prendre un moment dans cette salle, en compagnie de son enfant afin d'expérimenter des sensations visuelles, sonores et tactiles

Eléments marquants 2023

Projet innovant

La crèche Louise Michel a été retenue dans le cadre de l'appel à projet « Fond d'Innovation de la Petite Enfance » avec financement de l'Etat et de la Caf. Projet « Bulle de répit » travaux prévu en septembre pour une mise en œuvre fin d'année 2024.

Projet inter structures

RPE – crèche Louise Michel

Mise en place de temps partagés entre les enfants de la crèche Louise Michel et les enfants accompagnés par les assistantes maternelles du territoire via le Relais Petite Enfance. Ces temps permettent également un échange entre professionnels.

LAEP – médiathèque intercommunale

Rencontre avec l'illustratrice Anne Letuffe, à l'occasion de son exposition à la médiathèque sur son album jeunesse « Je suis tout ». Anne Letuffe nous a fait le plaisir d'une visite au LAEP pour une rencontre avec les familles autour de la lecture et divers ateliers en relation avec ses livres.

Projet Alimentaire de Territoire (PAT) :

Toutes les structures du service petite enfance ont pu encore sur 2023 profiter de financement PAT avec mis en place :

- de l'achat de combinaisons afin de permettre aux enfants de partager des moments en extérieur autour des jardins / potagers tout au long de l'année,
- des ateliers avec une diététicienne à destination des enfants,
- de visite de maraichers et découverte de produits locaux,
- des visites à la ferme, et venue de la ferme nomade.



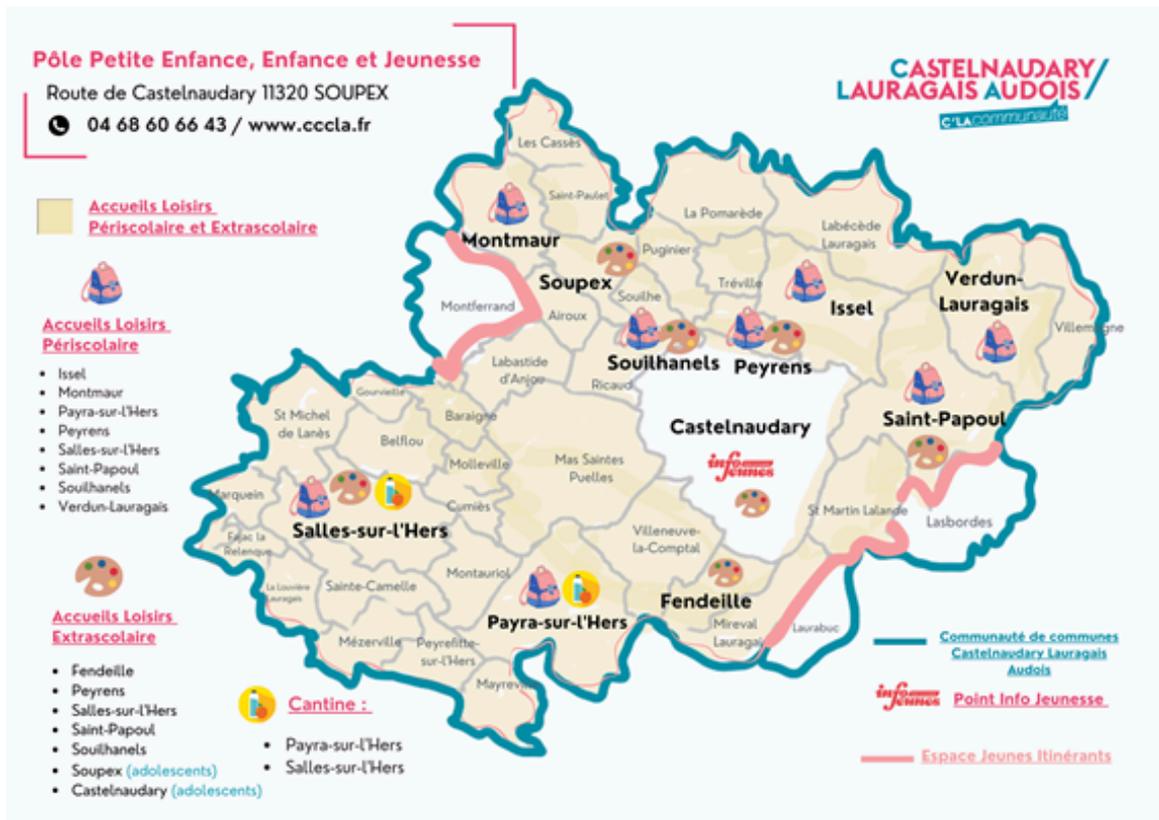
Organisation et missions

Au 1er janvier 2022, le service Enfance Jeunesse (EJ) est transféré du Syndicat Lauragais Audois à la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois (CCCLA). Depuis, son périmètre a évolué pour compter en 2023, 39 communes.

Chaque commune de la CCCLA a pu bénéficier d'une adhésion à la carte et peut adhérer en fonction de ses besoins (carte des structures ci-dessous) :

- aux Accueils de Loisirs Extrascolaires (vacances),
- aux Accueils de Loisirs Périscolaires,
- aux mercredis,
- aux cantines.

Au 1er septembre 2022, la compétence jeunesse est transférée de la Ville de Castelnaudary à la CCCLA.



La compétence Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois (CCCLA) est structurée autour :

- **D'un pôle administratif (petite enfance - enfance jeunesse)** basé à Soupex. Pôle de coordination qui a pour missions premières de traduire les orientations politiques en plans d'actions, d'initier de nouvelles logiques territoriales, de développer et animer des partenariats pour créer une dynamique intercommunale et coordonner l'offre de service du territoire afin de répondre au mieux aux besoins des familles. Il gère également le volet administratif de l'ensemble des structures notamment de l'enfance et de la jeunesse (inscription, facturation, ...).
- **Du service inclusion** créé en janvier 2022 avec l'accompagnement de la Caf, pour permettre et faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap, il se compose :
 - D'une éducatrice spécialisée, identifiée comme Coordinatrice de Projets et d'Accueil Inclusif au sein de l'ensemble des structures. Elle accompagne les équipes, les familles et est clairement identifiée auprès d'un réseau élargi de professionnels.
 - D'un moniteur-éducateur qui lui a pour mission principale l'accompagnement des enfants au sein des structures enfance jeunesse et des équipes de terrain pour des accueils adaptés.

Leurs missions se répartissent sur les 3 crèches, les 8 accueils périscolaires, les 5 accueils extrascolaires primaires et le service ados de la CCCLA.

- **Du service enfance jeunesse**, structuré comme suit :

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (ALE hors spécificité ados)

Le service Enfance-Jeunesse gère les Accueils de Loisirs Extrascolaires primaires (ALE) de :

- Fendeille, le Chalet Avenue du Parc, 11400 FENDEILLE.
- Peyrens, Rue de l'école, 11400 PEYRENS.
- Saint-Papoul, 2 Chemin du Carla, 11400 SAINT PAPOUL.
- Salles sur l'Hers, 1 Rue des Ecoles, 11410 SALLES-SUR-L'HERS.
- Souilhanel, Rue Lilas Le Cazal, 11400 SOUILHANELS.

Ces Accueils de Loisirs Extrascolaires (ALE) fonctionnent pendant les vacances scolaires, hors vacances de Noël. Ils fonctionnent aussi les mercredis lors des semaines scolaires qui sont des temps périscolaires.

Pour rappel : les Accueils de Loisirs sont ouverts aux enfants qui sont scolarisés et/ou dont l'un des parents ou représentant légal réside sur les communes adhérentes ou conventionnées avec le service EJ de la CCCLA, aux enfants en famille d'accueil, ou en vacances chez les grands-parents résidant sur le territoire des communes adhérentes.

Enfin les communes hors territoire de la CCCLA concernent les familles ayant des situations particulières (parents séparés, déménagement...).

Les ALE sont agréés par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) et par la Protection Maternelle Infantile (PMI).

Capacités maximales déclarées auprès du SDJES :

ALE	Moins de 6 ans	6 ans - 13 ans	TOTAL
Peyrens-SIMEP	30	18	48
Souilhanel-SIRS	40	50	90
Salles sur l'Hers	30	36	66
Saint Papoul	24	36	60
Fendeille	24	23	47

La répartition au sein des ALE du nombre d'enfants par commune :

COMMUNES	ALE FENDEILLE	ALE SALLES SUR L'HERS	ALE SOULHANELS	ALE SAINT-PAPOUL	ALE PEYRENS
AIROUX	3	3	7		5
BARAIGNE		1	3		
BELFLOU		5			
CUMIES		2			
FAJAC LA RELENQUE		3			
FENDEILLE	31				1
GOURVIELLE					
ISSEL	9		9	13	5
LA LOUVIERE LAURAGAIS					
LA POMAREDE	3		8		11
LABASTIDE D'ANJOU	14		35		5
LABECEDE LAURAGAIS		2	4	5	
LES CASSES			12		
MARQUEIN		1			
MAS SAINTES PUELLES	11	4	12		
MAYREVILLE					
MEZERVILLE		2			
MOLLEVILLE		1	1		
MONTAURIOL		1			
MONTFERRAND			1		
MONTMAUR	5		9		11
PAYRA SUR L'HERS	2	5			
PEYREFITTE SUR L'HERS		2			
PEYRENS	10		12		32
PUGNIER	1				7
RICAUD			6		
SAINTE MICHEL DE LANES		11			
SAINTE PAPOUL	15		31	36	
SAINTE CAMELLE	1	3			
SAINTE-PAULET			11		
SALLES SUR L'HERS	5	56			
SOULHANELS	4		12		
SOULHE	8		12		34
SOUPEX	2		13		
TREVILLE	2		5		7
VERDUN LAURAGAIS	3		5	10	
VILLENEUVE LA COMPTAL	41		3		
VILLEMAGNE				3	
CASTELNAUDARY	13		8	6	9
AUTRES	11	5	9	8	2
TOTAL	194	107	226	81	129

Les projets marquants de 2023 en ALE

Colos apprenantes

Le premier séjour a proposé la création d'une comédie musicale mêlant danse, théâtre et peinture graffiti, encadrée par des artistes et un professeur des écoles. Durant 5 jours, les 35 enfants ont réalisé une œuvre collective présentée lors d'un spectacle final à l'ensemble des familles.

Le deuxième séjour, organisé avec la compagnie 3*2+1, s'est concentré sur une création musicale. Les enfants, guidés par des musiciens professionnels, ont participé à des ateliers de rythme, chant, mouvement, improvisation et expression scénique. Le séjour s'est clôturé par un spectacle musical dans des conditions de réels professionnels, précédé d'une répétition publique.

Le troisième séjour a exploré la thématique de l'eau à travers des activités environnementales et scientifiques. Les enfants ont découvert l'importance de l'eau et les conséquences des actions humaines sur l'environnement. Une randonnée de sensibilisation et une émission inspirée de "Ce n'est pas sorcier" ont permis d'approfondir leurs connaissances sur ce sujet crucial.

Création d'un livret de l'été :

Nous avons créé et fait imprimer un livret mettant en valeur l'ensemble des activités proposées durant l'été pour les enfants de 3 à 12 ans. Ce livret inclut des descriptions détaillées des ateliers artistiques, sportifs et éducatifs, des photos illustrant les moments forts de chaque activité, ainsi que des descriptifs des activités proposées et les modalités pratiques d'accueil. Cet élément de communication a été diffusé dans toutes les

écoles du territoire ainsi que dans les mairies, afin de mettre en lumière les actions organisées par le service et d'encourager les familles à y participer. Grâce à cette initiative, nous avons pu renforcer la visibilité de notre programme estival sur la communauté.

Rencontre Inter-Accueil de Loisirs : Concours de Cuisine Façon "Top Chef" à La Rouatière

Nous avons organisé un concours de cuisine "Top Chef" entre les Accueils de Loisirs intercommunaux à La Rouatière. Les enfants ont travaillé en équipe pour créer des desserts originaux, sous la supervision de leurs animateurs. Cet événement a renforcé les liens entre les participants tout en offrant une expérience culinaire et ludique inoubliable.



Les Accueils de Loisirs Périscolaires (ALP)

Neuf Accueils de Loisirs Périscolaires (ALP) puis huit dès septembre 2023 sont présents sur le territoire CCCLA, répartis en deux multi-sites :

- Le multi-sites de Saint-Papoul composé des ALP de Saint-Papoul, d'Issel, de Verdun, de Souilhanel et de Villemagne (fermé en juillet 2023 suite à la fermeture de l'école).
- Le multi-sites de Salles/Hers composé des ALP de Salles/Hers, de Payra/Hers, de Peyrens et de Montmaur.

Depuis septembre 2018, est mis en place une organisation mixte des rythmes scolaires :

- Les sites de Saint-Papoul, Verdun et Villemagne et Payra/Hers ont une organisation à 4 jours et les autres sites ont une organisation à 4.5 jours d'école.
- Les ALP fonctionnent pendant les périodes scolaires, les lundis, mardis, jeudis, et vendredis sur trois temps d'accueil (matin, midi et soir) ainsi que les mercredis matin, après-midi ou journée. Ces temps du mercredi sont labellisés « Plan mercredi » cadrés par le Projet Educatif de Territoire (PEdT) qui permettent de percevoir le fonds de soutien.

L'accueil des enfants se déroule dans les locaux des écoles ou dans des annexes mises à dispositions par les mairies.

ECOLE/ALP	Nombre d'enfants scolarisés (en 2023)	Nombre d'enfants différents accueillis à l'ALP (année civile à cheval sur deux années scolaires)
Salles/Hers	139	143
Payra/Hers	46	39
Montmaur	36	35
SIMEP (Peyrens, Puginier, Souilhe, La Pomarède)	112	116
SIRS (Souilhanel, Soupex, Les Casses, Saint-Paulet)	76	85
Saint-Papoul	107	116
Issel/Labécède	71	79
Verdun	18	18
Villemagne	9	9
TOTAL	614	640

Les ALP sont agréés par la Protection Maternelle Infantile (PMI) et par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) selon le tableau ci-dessous :

ALP	Moins de 6 ans	6 ans-13 ans	TOTAL
Multi-sites Salles	120	170	290
Multi-sites St-Papoul	80	140	260

Ci-dessous la répartition du nombre d'enfants par commune et par multisites (cela concerne les enfants scolarisés au sein des écoles du territoire anciennement SLA) :

COMMUNES	Multisites Salles (Salles Sur L'Hers, Payra, Montmaur, Peyrens)	Multisites St-Papoul (Verdun, Villemagne, Issel, St Papoul, Souilhanel)
AIROUX	2	
BARAIGNE	1	
BELFLOU	6	
CUMIES	4	
FAJAC LA RELENQUE	5	
FENDEILLE	1	1
GOURVIEILLE	2	
ISSEL	1	38
LA LOUVIERE LAURAGAIS	2	
LA POMAREDE	12	
LABECEDE LAURAGAIS	0	32
LES CASSES	2	26
MARQUEIN	2	
MAS SAINTES PUELLES	3	
MAYREVILLE	3	
MEZERVILLE	4	
MOLLEVILLE	1	
MONTAURIOL	8	
MONTMAUR	31	
PAYRA SUR L'HERS	19	
PEYREFITTE SUR L'HERS	5	
PEYRENS	40	3
PUGINIER	9	
RICAUD		2
SAINT MICHEL DE LANES	23	
SAINT PAPOUL		70
SAINTE CAMELLE	12	
SAINT-PAULET		21
SALLES SUR L'HERS	102	
SOUILHANELS		18
SOUILHE	31	2
SOUPEX		15
TREVILLE	9	
VERDUN LAURAGAIS		24
VILLEMAGNE		6
CASTELNAUDARY	10	12
AUTRES	9	16
TOTAL	351	287

Les cantines scolaires

La CCCLA gère deux cantines scolaires :

- La cantine de Salles/Hers
- La cantine de Payra/Hers

CANTINE	Capacité d'accueil	Nbre d'inscription par jour (moyenne)
Salles/Hers	120	115
Payra/Hers	45	35

Depuis le 1er septembre 2022, Les repas sont confectionnés et livrés par le prestataire de service API et sont au prix de 3€45.

Les projets marquants de 2023 en ALP

Différents projets d'activités ont rythmé cette année dans les accueils de loisirs périscolaires, parmi ces projets :

Plantations et jardinage

Cette action vise à poursuivre la création et la mise en place d'espaces de plantations et de jardinage initiés dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT).

L'objectif est de :

- Sensibiliser les enfants à la nécessité d'un bon équilibre alimentaire.
- Valoriser certains aliments à travers le savoir-faire des producteurs, maraichers, et agriculteurs.
- Découvrir des goûts et des saveurs locales.

Ces objectifs sont traduits par la mise en place de jardins et/ou potagers dans chaque ALP.

L'action consiste en la création de jardins/potagers au sein des différents Accueils de Loisirs Périscolaires : espaces de plantation en plein sol, plantations hors-sol, carré de cultures en bois, en pots, etc... Ce projet est un support d'animation pédagogique qui permet de proposer des activités tout au long de l'année mais aussi des activités transversales :

- S'initier : plantation, entretien, récolte.
- Comprendre : observation du développement « de la plantation à la dégustation ».
- Goûter : ateliers cuisine et saveurs.
- Communiquer : échanger, graine, plants, semis et récoltes avec les autres accueils et partenaires locaux (habitants, parents, ...), partager des expériences.

Défis inter structures 2023-2024

Ce projet prévoit que les 8 Accueils de Loisirs Périscolaires du territoire se défient tour à tour, un défi par mois est à réaliser.

L'objectif est de faire du lien entre les structures en proposant une activité qui sera déclinée sur chaque ALP et qui est filmée. Ce projet permet aussi de fédérer les équipes et les enfants autour d'un défi à relever. L'innovation, l'ingénierie et la créativité sont au cœur de ce projet. La finalité de cette action est la réalisation d'une vidéo qui répertorie l'ensemble des défis et qui est projetée lors des restitutions.

Le mapping vidéo

Cette action s'est intégrée dans un projet d'actions interservices : office du tourisme, école de musique, Accueil Ados et ALP. L'objectif était de participer à un marché de Noël en réalisant une animation autour des illuminations du Canal du Midi. Une fresque lumineuse a été réalisée par les enfants des ALP sur la thématique « Les ouvrages d'art du Canal du Midi ».

L'objectif de ce projet était :

- de permettre aux enfants de découvrir ou redécouvrir le patrimoine culturel du territoire,
- de s'initier à la reproduction de peintures ou d'illustrations,
- de partager une nouvelle technique « le mapping vidéo ».

Les personnages célèbres et l'exposition 2023-2024

C'est la thématique commune choisie cette année par les enfants et les équipes d'animation. Chaque ALP a choisi 8 personnages célèbres : chefs cuisiniers, sportifs, acteurs, stylistes, chercheurs, astronautes, ..., donnant lieu à des activités.

L'objectif de ce projet était de faire découvrir aux enfants ces personnages au travers d'activités en lien avec le personnage. La finalité étant de réaliser une exposition grâce à l'impression sur bâche des 64 personnages.

La Fête du Cassoulet

La participation des ALP à la Fête du Cassoulet est l'occasion de s'inscrire dans des événements culturels et traditionnels à échelle locale.

Ainsi un char sur la thématique la « Coupe du monde de rugby » a été confectionné par l'ensemble des enfants des ALP. L'occasion d'associer chaque enfant autour d'un projet commun. La collaboration, le partenariat, l'entraide et l'esprit d'équipe sont les clés de la réussite de ce projet. L'engagement sur une action à long terme est aussi favorisé.

En 2023, le service enfance jeunesse a proposé des animations en direction du public durant le samedi après-midi. Cette action a permis au-delà de proposer des activités ludiques, de mettre en avant le savoir-faire des équipes d'animation.



Le secteur Jeunesse

Le contexte

Le souhait des élus de la Communauté de Communes et de la ville de Castelnaudary en 2022 était de proposer un accompagnement des jeunes vers la citoyenneté, la responsabilisation, l'autonomie, en parfaite cohérence sur l'ensemble du territoire.

Aussi, depuis septembre 2022, le secteur jeunesse est devenu intercommunal. Le transfert de l'Accueil de Loisirs Ados de la ville de Castelnaudary à la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois s'est vu effectif au 1er octobre 2022.

C'est une équipe de 6 agents, une coordinatrice jeunesse, trois directeurs et deux animateurs qui ont désormais la charge de développer des projets en direction des jeunes de 11 à 25 ans, à travers 4 structurations différentes mais complémentaires :

- Deux Accueils de Loisirs Extrascolaires Ados : celui situé à Castelnaudary et celui de la « Team Soda » qui accueillent les jeunes de 11 à 17 ans. Un travail d'harmonisation des modes de fonctionnement, et d'adaptation des projets en fonction des tranches d'âges a été engagé et devient pérenne, malgré les difficultés rencontrées en termes de public, et au vu du mouvement des équipes (départs, disponibilités...).
- Un Espace Jeunes Itinérant, première structuration à avoir vu le jour en partenariat avec la ville de Castelnaudary et l'ex « Syndicat Lauragais Audois » en 2020 est, quant à elle, destinée à « aller vers » les jeunes des communes du territoire qui ne fréquentent pas les structures en proposant des actions « hors les murs ». Aujourd'hui, un van itinérant, acquis en 2023, sillonne les communes les mercredis et pendant les vacances scolaires. C'est un total de 22 communes qui ont profité de ses diverses actions en 2023.
- Un Point Information Jeunesse, labellisé en janvier 2022, ayant pour objectif d'informer et d'accompagner les jeunes sur les thématiques qui les concernent : Etudes, métiers et formations, job d'été, accès aux droits, engagement, santé, mobilité... Cet espace se veut plutôt itinérant du fait d'un manque de locaux. Cependant, la conseillère en information jeunesse a proposé en 2023 des ateliers dans les collèges et lycées sur diverses thématiques, a organisé des temps forts en lien avec l'information jeunesse (jobs d'été – découverte de métiers – éducation aux médias...) et a participé à des manifestations en direction des jeunes comme la Quinzaine de l'engagement, la quinzaine de l'information jeunesse, le forum santé de la ville de Castelnaudary etc...

En 2022, il était porté à l'étude la mise en place d'un Conseil Intercommunal de Jeunes, visant à leur laisser la parole tout en créant le lien entre toutes les instances existantes. Cette entité a été inaugurée en 2023, une charte de fonctionnement a été rédigée, une structuration réfléchie... Les premiers projets devraient voir le jour en 2024.

Fréquentation

Sur l'année 2023, 156 jeunes âgés de 11 à 25 ans ont été accueillis sur les différentes structures jeunesse de la CCCLA. 64 d'entre eux sont inscrits à l'Accueil de Loisirs Extrascolaires Ados « Team Soda », 55 jeunes ont fréquenté l'Accueil Ados de la ville de Castelnaudary (d'octobre à décembre 2022), 37 jeunes ont quant à eux participé aux actions de l'Espace Jeunes Itinérant uniquement.

Sur les 43 communes de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois, la structure a rayonné sur 22 d'entre elles (Villeneuve-la-Comptal, Verdun Lauragais, Soupex, Souilhe, Souilhanel, Salles-sur-l'Hers, Saint-Paulet, Saint-Papoul, Ricaud, Peyrens, Montmaur, Molleville, Mas-Saintes-Puelles, Labastide, Labécède-Lauragais, Issel, Fendeille, Castelnaudary, La Pomarède, Les Cassès, Belflou et Villemagne).

COMMUNES	Team Soda (SoupeX)	Espace Jeunes de Castelnaudary
AIROUX	2	
BARAIGNE		
BELFLOU		
CUMIES		
FAJAC LA RELENQUE		
FENDEILLE	2	5
GOURVIELLE		
ISSEL	4	3
LABASTIDE D'ANJOU	3	1
LA LOUMIERE LAURAGAIS		
LA POMAREDE		
LABECEDE LAURAGAIS	4	
LES CASSES		
MARQUEIN		
MAS SAINTES PUELLES	3	3
MAYREVILLE		
MEZERVILLE		
MOLLEVILLE	1	
MONTAURIOL		
MONTMAUR	6	2
PAYRA SUR L'HERS		
PEYREFITTE SUR L'HERS		
PEYRENS	1	2
PUGINIER		
RICAUD	1	
SAINT MICHEL DE LANES		
SAINT PAPOUL	15	2
SAINTE CAMELLE		
SAINT-PAULET	3	1
SALLES SUR L'HERS		
SOUILHANELS	5	2
SOUILHE	1	1
SOUPEX		
TREVILLE		
VERDUN LAURAGAIS		
VILLENEUVE LA COMPTAL	2	1
VILLEMAGNE		
CASTELNAUDARY	5	30
AUTRES	6	2
TOTAL	84	55

Des projets importants réalisés

Cette année, 3 projets, en partenariat avec la CAF de l'Aude ont été proposés au sein des structures :

Accueil de Loisirs ados (ou Maison des Jeunes) situé à Castelnaudary « Notre patrimoine, c'est quoi ? »

Grâce à des échanges informels avec les jeunes, il nous a été révélé qu'il y avait un manque de connaissance de notre territoire et plus particulièrement du patrimoine qu'il abrite.

Ce constat a permis de cibler plusieurs points importants :

- Quelles sont les patrimoines existant sur notre territoire ?
- Qui a œuvré pour apporter ce patrimoine ?
- Le canal du Midi, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, a été réalisé par qui ?

En effet peu savent qui est ce fameux personnage aussi célèbre que mystérieux Pierre Paul RIQUET...

Les jeunes ne se sentant pas concernés habituellement, et, afin de leur permettre de s'approprier ce patrimoine, il nous a semblé important de rétablir du lien autour de notre territoire au travers de visites de sites historiques ainsi que par la réalisation d'un documentaire.

Le projet « notre patrimoine, c'est quoi ? » avait pour objectif de permettre aux jeunes de découvrir un patrimoine trop souvent méconnu, pour ensuite le partager avec tous et ainsi faire découvrir notre héritage au plus grand nombre, à travers un documentaire inédit.

Espace Jeunes Itinérant « Laissez-vous guider »

Face à un contexte de mobilité compliqué pour les jeunes, en particulier sur des temps libres et/ou de loisirs, il nous est paru évident qu'une solution pour permettre aux jeunes de se déplacer et de découvrir les territoires qui l'entourent leur soit proposée. C'est pourquoi l'occasion leur a été donnée, à travers des animations itinérantes, de partir à la découverte du patrimoine local qui constitue la richesse du territoire et qui demeure parfois inconnue des jeunes.

L'objectif transversal de ce projet était de réussir à éveiller la conscience écologique des jeunes en leur montrant comment l'environnement et l'histoire sont ancrés dans les lieux patrimoniaux et, pour ce faire, nous avons utilisé des trottinettes électriques qui se sont avérées être un moyen de transport ludique et écologique permettant de découvrir le territoire de manière originale et différente.

Un « trottiquizz » a également été créé au cours d'une colo apprenante, labellisée par les services de l'état. A l'aide d'un moniteur auto-école, les jeunes se sont penchés sur la réglementation en vigueur applicable à ce nouveau moyen de transport et ont imaginé un « code de la trottinette électrique » que chaque jeune passe avant une première utilisation au sein de nos structures.

Ce projet sera pérennisé dans le cadre des actions de l'Espace Jeunes Itinérant.

Accueil Ados TEAM SODA (Soupex) « L'aiguille animée »

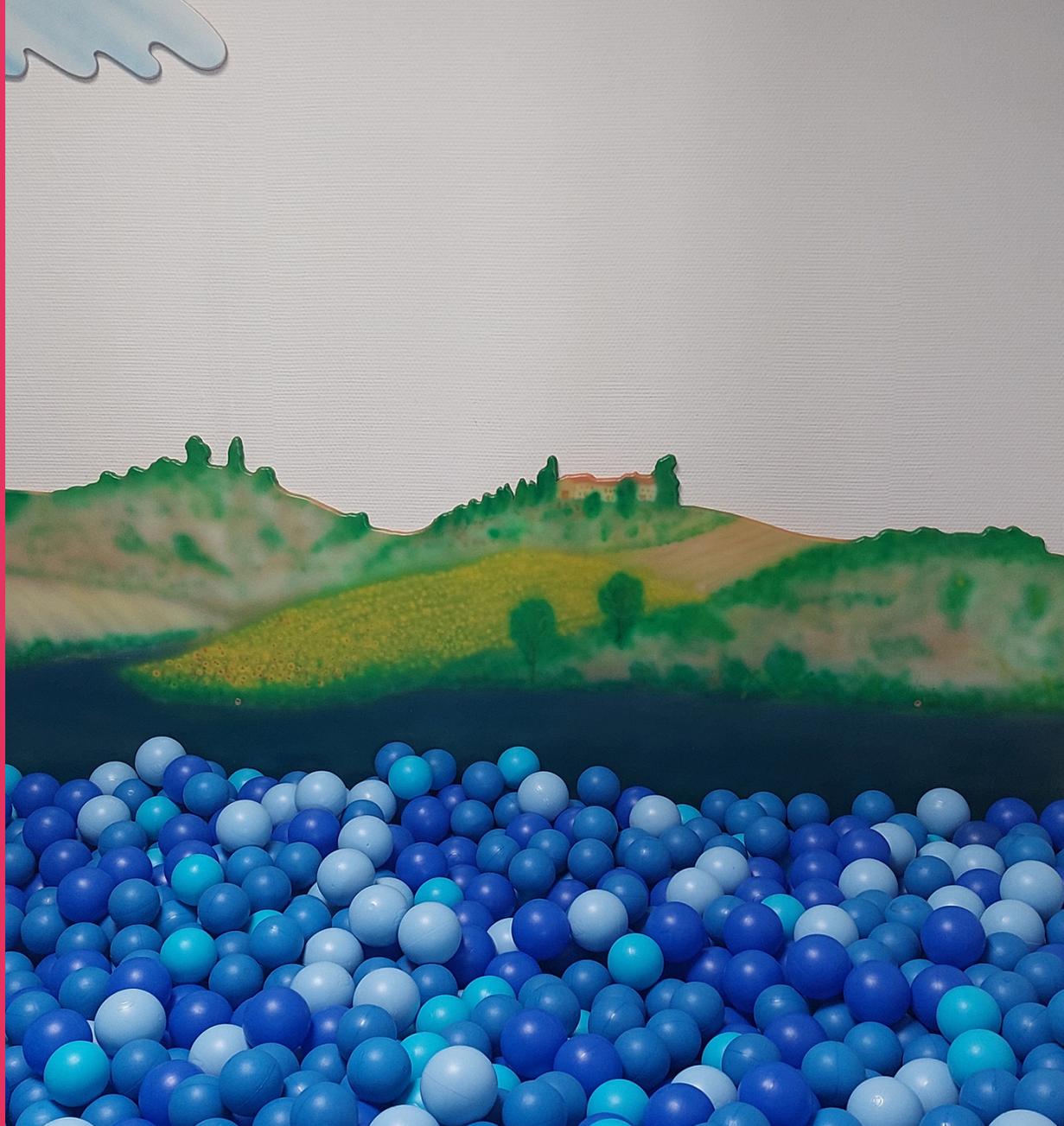
L'idée de ce projet était de récolter des vêtements à travers des points de collecte stratégiques, pour redonner de la valeur à un matériau, en l'occurrence des vêtements initialement perçus comme étant des déchets. En effet, le recyclage permet de revaloriser des matières abandonnées, de réduire drastiquement notre impact et de réparer les erreurs du passé liées à la surconsommation.

Pour ce faire, une couturière professionnelle, des associations mais également les familles ont aidé les jeunes à la fabrication, création, customisation et/ou réparation de vêtements récoltés en amont.

Ce travail a ainsi donné lieu à un événement phare imaginé par les jeunes eux-mêmes : un défilé de vêtements recyclés. S'en est suivi la mise en place d'une vente éphémère au cours de laquelle ces vêtements ont pu être acquis par les participants.

Pour parfaire les notions d'engagement travaillées au cours de ce projet, les fonds récoltés lors de cette action ont été reversés pour venir en aide à deux associations œuvrant pour les plus démunis : « Action solidaire en Lauragais » et « Noël Solidarité ».

Grâce à ce projet citoyen et solidaire, les jeunes ont été récompensés par l'Association Nationale décernant l'Ordre du Mérite du prix du civisme pour la jeunesse.



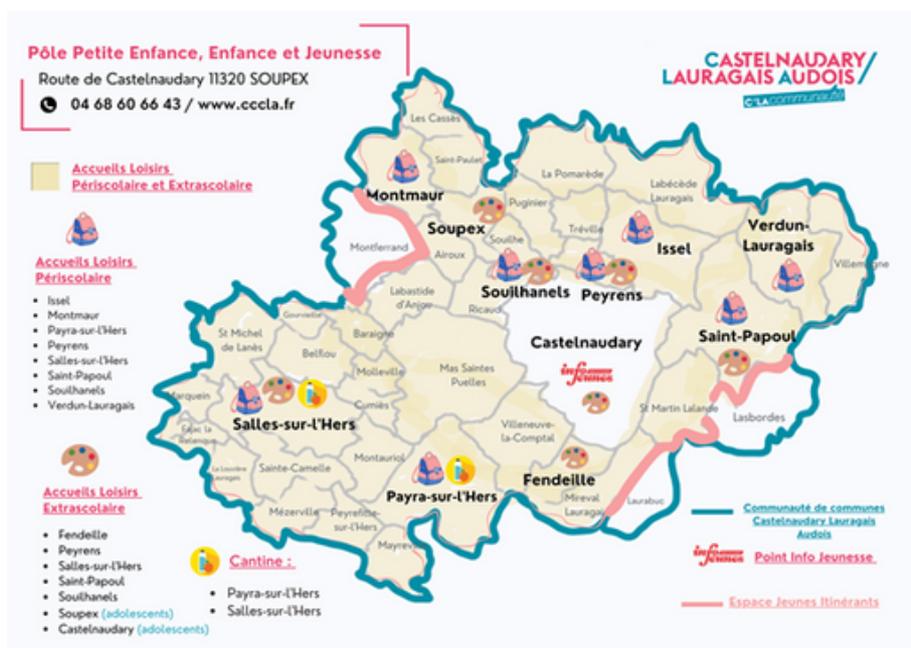
Organisation et missions

Le service Inclusion permet et facilite l'accueil des enfants en situation de handicap. Son champ d'intervention se situe sur l'ensemble des structures gérées par la CCCLA localisées sur les deux cartes ci-après.



Pour le service Petite Enfance

Pour le service Enfance Jeunesse



Le pôle inclusion de la CCCLA a été créé en janvier 2022 avec l'accompagnement de la Caf et se compose :

- D'une éducatrice spécialisée, identifiée comme Coordinatrice de Projets et d'Accueil Inclusif (CPAI) au sein de l'ensemble des structures. Elle accompagne les équipes, les familles et est clairement identifiée auprès d'un réseau élargi de professionnels.
- D'un moniteur-éducateur qui lui aura pour mission principale l'accompagnement des enfants au sein des structures enfance jeunesse et des équipes de terrain pour des accueils adaptés.

Le service inclusion de la CCCLA est un service transversal qui a pour mission d'intervenir auprès de chaque structure accueillant des enfants porteurs de handicap ou avec un besoin d'accompagnement spécifique (handicap non diagnostiqué).

Leurs missions se répartissent donc sur les 3 crèches, les 8 accueils périscolaires, les 5 accueils de loisirs extrascolaires primaires et le service ados de la CCCLA.

Les objectifs sont :

- Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap en adaptant les activités proposées.
- Faire le lien entre les divers partenaires (familles, écoles, accueils de loisirs, professionnels de soins...).
- Accompagner le repérage précoce (principalement en crèche).
- Aider à la constitution de dossiers administratifs (MDPH, Gevasco...).
- Soutien aux équipes et mise en œuvre de formation en lien avec le handicap.

Chiffres clé 2023

Pour définir les accompagnements de façon chiffrée et détaillée, on peut noter en 2023 :

Pour les crèches :

6 accompagnements spécifiques, la participation aux réunions d'équipes pour mettre en œuvre des activités adaptées et la mise en œuvre d'un outil d'observation pour cibler les besoins spécifiques de l'enfant selon ses capacités. Cet outil permet le lien avec les divers partenaires et les familles sur les besoins précis de l'enfant.

Pour les péris et extrascolaires :

42 enfants MDPH avec **12** accompagnements spécifiques, lien éducation nationale et famille.

Sur le service ados :

3 accompagnements spécifiques avec des jeunes parfaitement intégrés dans le groupe.

Accompagnement des équipes :

6 agents des crèches et **12** agents des accueils de loisirs ont bénéficié de la formation TSA (Trouble du Spectre Autistique) en octobre 2023, mise en œuvre par le service inclusion en partenariat avec la MDPH et le CRA (Centre Ressource Autisme) de Montpellier.

Éléments marquants 2023

La mise en œuvre par la coordinatrice de Groupes d'Analyses de la Pratique (GAP) proposés mensuellement à l'ensemble des équipes pour revenir sur les difficultés rencontrées et les postures professionnelles. Les GAP étaient déjà mis en place sur le service petite enfance, ils sont également mis en place maintenant sur l'ensemble du service enfance jeunesse.

La convention partenariale entre la MDPH, l'Education Nationale et la CCCLA, a été mise en œuvre pour sa 1ère année complète. Les services petite enfance, enfance et jeunesse de la CCCLA sont désormais repérés par l'ensemble des écoles du territoire. Les objectifs et les missions de chaque institution sont bien actés et les réunions communes de suivis des enfants sont désormais fluides et entérinés. L'intérêt d'un tel partenariat assure une continuité dans le parcours de l'enfant. Les structures de la Communauté de Communes servent d'appui éducatif aux enfants, à leurs familles et aux professionnels qui peuvent intervenir.

Les collaborations avec divers professionnels (psychologue, psychomotricienne, éducateurs...) se poursuivent pour servir d'appui aux familles, enfants et professionnels de terrain, toujours dans l'idée d'adapter et proposer le meilleur service possible.

Cette année encore, le projet « être différent » a été porté par le service inclusion, avec une action autour de l'expression des émotions. Des équipements spécifiques et des intervenants autour de l'expression et du bien-être sont prévus. L'idée de ce projet est de sensibiliser les plus jeunes aux émotions communes que nous traversons chacun de façon différente. Il s'agit d'appréhender aussi les temps d'animation avec plus de calme et de sérénité, en prenant en considération les rythmes de chaque enfant.



Organisation et missions

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois est issu de la fusion intercommunale intervenue au 1er Janvier 2013.

Il intervient sur le périmètre des 43 communes composant la Communauté de Communes.

Le centre intercommunal d'action sociale est administré par un conseil d'administration composé de 27 membres élus et de représentants du monde associatif. Il est présidé par le Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois et la Vice-Présidente en charge.

Le périmètre de compétence du CIAS se décline autour de :

- l'aide sociale légale,
- l'aide sociale facultative,
- l'insertion professionnelle,
- la domiciliation des personnes,
- le portage de repas,
- le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile,
- l'accompagnement et l'orientation des publics en difficulté,
- l'animation d'ateliers numériques.
- la gestion de la France Services de Castelnaudary

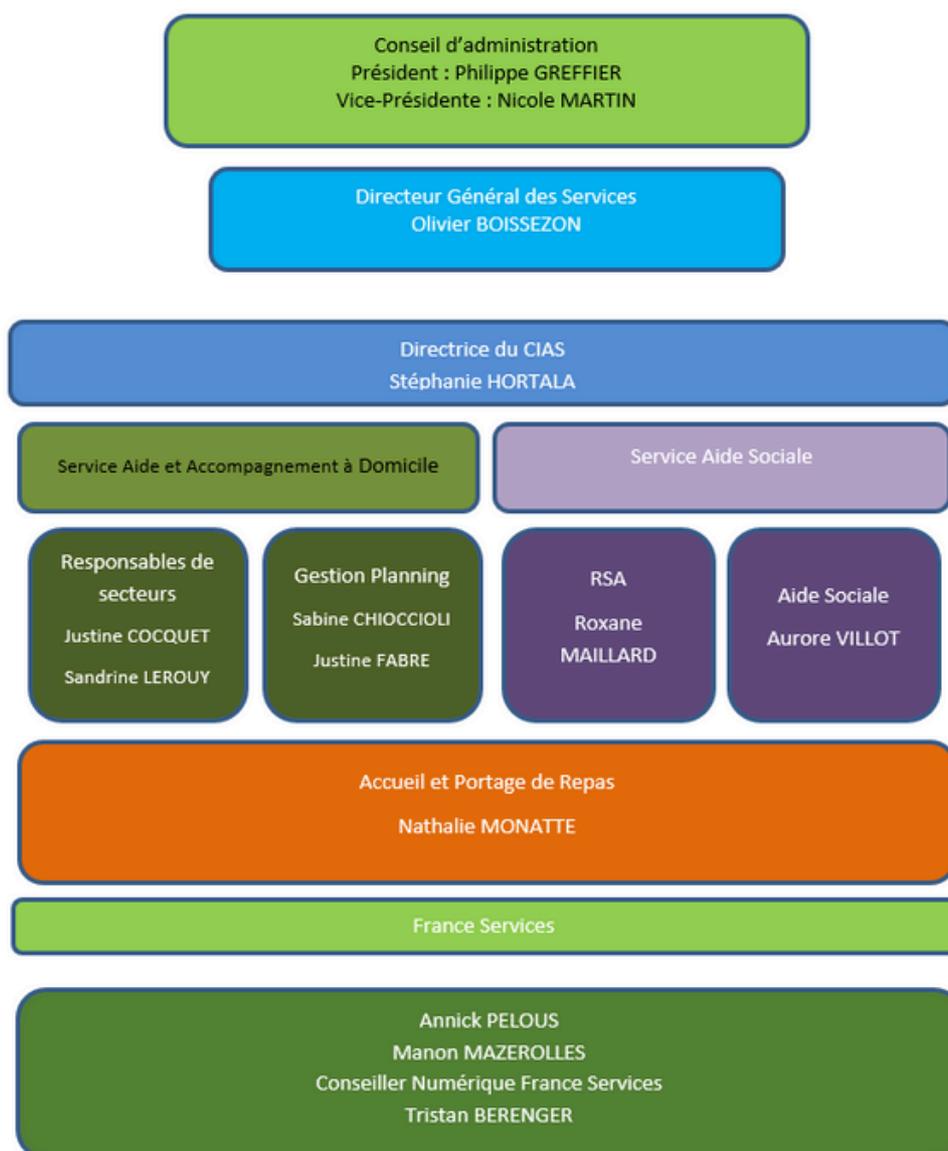
Organisation

Le CIAS est un établissement public administratif intercommunal.

Il est régi par la loi du 6 janvier 1986, le décret du 6 mai 1986 (modifié par décret du 4 janvier 2000) et codifié aux articles R123-1 et suivants du code de l'Action Sociale et des Familles.

Il est soumis aux règles de la Comptabilité et des Marchés publics, ainsi qu'au statut de la Fonction publique territoriale.

Il obéit également à certaines dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et du Code de l'Action Sociale et des Familles.

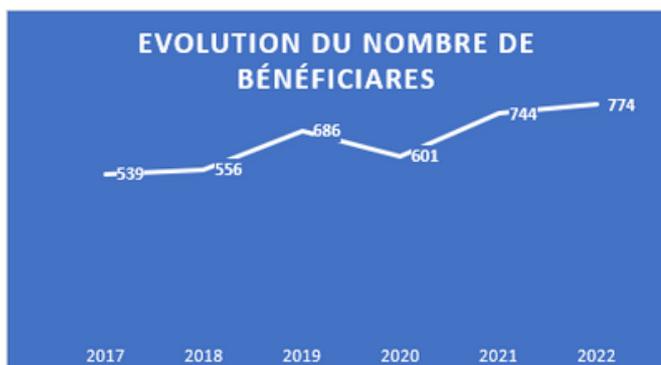


Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile a pour vocation l'aide au maintien à domicile des personnes âgées, en situation de handicap ou momentanément handicapées.

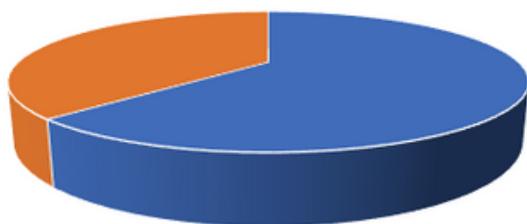
Population servie

Sur l'année 2023, 774 bénéficiaires ont été servis sur l'ensemble du territoire :



Typologie des bénéficiaires

Répartition par secteurs

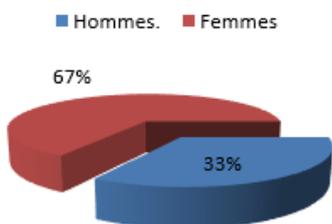


■ Secteur Ville élargi ■ Secteur Rural

Secteur Ville élargi : Castelnaudary, Fendeille, Lasbordes, Laurabuc, Mireval-Lauragais, St Martin Lalande et Villeneuve-la-Comptal.

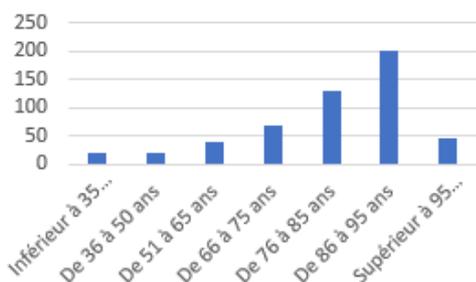
Secteur Rural : Airoux, Baraigne, Belflou, Cumies, Fajac-la-Relenque, Gourvielle, Issel, Labastide d'Anjou, Labecède-Lauragais, La Louvière-Lauragais, La Pomarède, Les Casses, Les Crozes, Marquein, Mas-Sainte-Puelles, Mayreville, Mezerville, Molleville, Montauriol, Montferrand, Montmaur, Payra-sur-l'Hers, Peyrefitte-sur-l'Hers, Peyrens, Puginier, Ricaud, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Souilhe, Soupex, Sainte Camelle, Saint-Michel-de-Lanes, Saint-Papoul, Saint-Paulet, Tréville, Verdun-Lauragais, Villemagne.

Répartition des bénéficiaires par genre

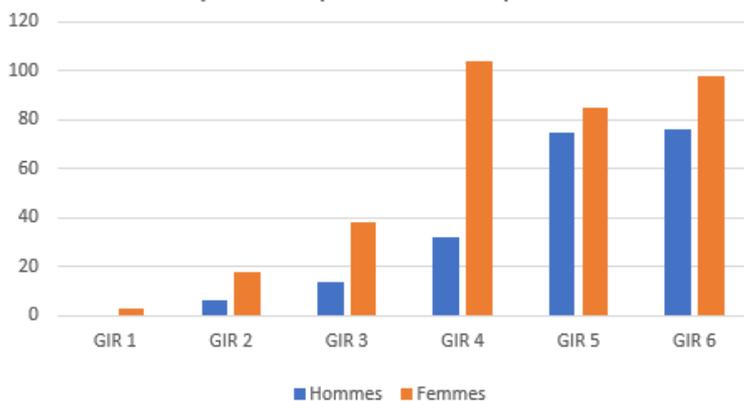


■ Hommes. ■ Femmes

Répartition par tranche d'âge



Répartition par Genre et par GIR



■ Hommes ■ Femmes

Nombre d'heures effectuées

70 799 heures ont été effectuées sur l'année 2023 nous pouvons ainsi noter une diminution de l'activité.

Cela peut s'expliquer par la conjugaison de plusieurs facteurs :

- **difficulté de recrutement d'aide à domicile et d'auxiliaire de vie**

Désengouement pour les métiers de l'aide à la personne, freins à l'embauche (garde d'enfant, permis de conduire, véhicule)

- **tarif parfois excessifs pour les usagers** (+2€ environ de l'heure en 2 ans) ce qui se traduit par une diminution des demandes d'interventions, par un souhait de ne pas remplacer toutes les absences. Toutefois le prix moyen de la participation des usagers est de 5€94 de l'heure, ce qui indique que les aides sont activées.

- **diminution des plans d'aide par les caisses de retraite ou le département**

Comme nous pouvons le constater sur les tableaux et graphiques ci-dessous, le volume des heures contractualisées avec les caisses de retraite ou le département ont diminuées de plus de 12000 heures par an en 4 ans.

Outre la diminution des plans d'aide, nous pouvons noter une modification de la nature des heures accordées dans les plans d'aide.

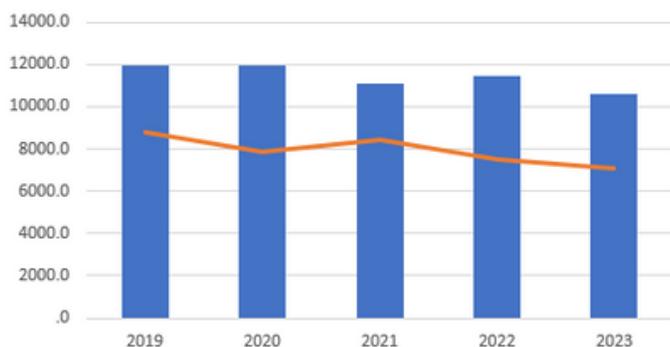
Pour le département et l'APA, nous notons une diminution des plans d'aide en volume d'heures mais surtout une réorientation des heures des plans d'aide vers plus de prise en charge des actes essentiels de la vie quotidienne (aide toilette, aide lever, aide coucher, aide repas...) Ces heures nécessitent d'une part un personnel plus qualifié que nous n'avons plus et sont beaucoup moins transposable dans d'autres créneaux horaires, ce qui ne nous permet pas de faire les ajustements de plannings dans le cadre des remplacements par exemple.

Pour la Carsat : la modification des plans d'aide PAP (attribution d'heure pour l'entretien du logement, l'aide aux courses, l'accompagnement à la personne dans un même volume d'heure...) et l'évolution de ces derniers vers le dispositif OSCAR, lequel différencie désormais la nature des interventions en 3 groupes : entretien logement, aide aux courses, et accompagnement avec des modalités de prise en charge financières différentes. Ainsi, les heures dédiées à l'entretien du logement sont passés en moyenne de 10-8 heures mensuelles à 4 (le service prestataire les gère et gère les factures), les heures dédiées aux courses 8-10 heures sur 1 an (gérées par le service prestataire tout comme la facturation), et les heures dédiées à la mobilité (rendez-vous médicaux ou autres) sont gérées par la personne en fonction de l'enveloppe que la caisse lui attribue (peu ou pas actionnées par les usagers).

Evolution du volume d'heures servies et des heures contractualisées

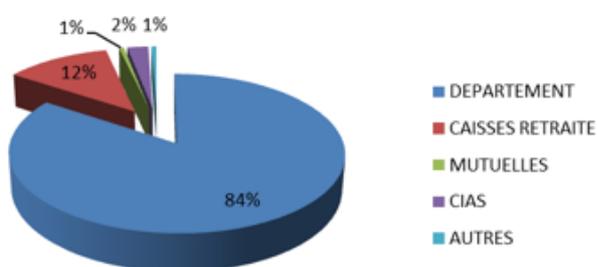
	Heures servies	Heures contractualisées	Pourcentage
2018	94 422,00	Non renseigné	
2019	87 629,50	119 451	73%
2020	78 329,50	119 451	66%
2021	84 002,00	111 090	76%
2022	74 849,00	107 328	70%
2023	70 799,02	105 695	67%

Nombre d'heures contractualisées et heures réellement effectuées



Répartition et évolution des prises en charges par financeurs

Répartition des heures par financeurs

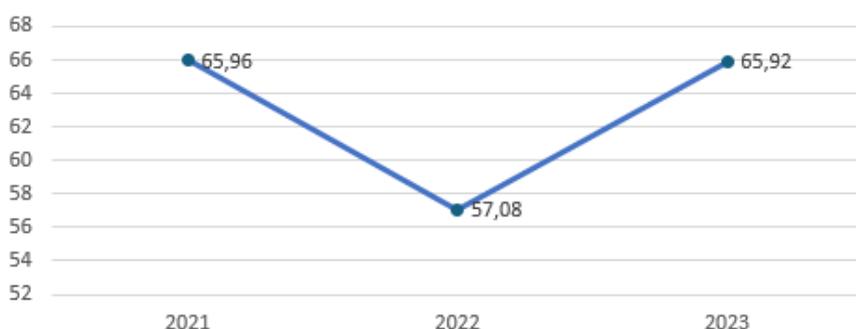


HEURES SERVIES	2018	2019	2020	2021	2022	2023
APA	57 905,25	54 333,00	47 617,25	50 202,50	45 168,98	45 145,26
AIDE SOCIALE	2 277,25	16 755,75	13 884,00	12 410,51	10 221,08	2 809,38
PCH	18 036,50	2 851,00	2 359,25	14 185,00	2 913,50	6 681,30
ASE/PMI	147,00					
Total conseil Départemental	78 366,00	73 939,75	63 860,5	76 798,01	58 303,56	54 635,94
Caisses de retraite	12 726,75	11 326,25	9 543,25	12 218,00	11 641,10	9 757,07
Organismes	1 645,25	730,00	3 298,25	7 203,99	3 718,17	937,26
Dépassement P.E.C.	1 684,00	1 633,50	1 627,50	984,50	1 186,17	5 468,75
Total organismes	16 056,00	13 689,75	14 469,00	20 406,49	16 545,44	16 163,08
TOTAL	94 422,00	87 629,50	78 329,50	84 002,00	74 849,00	70 799,02

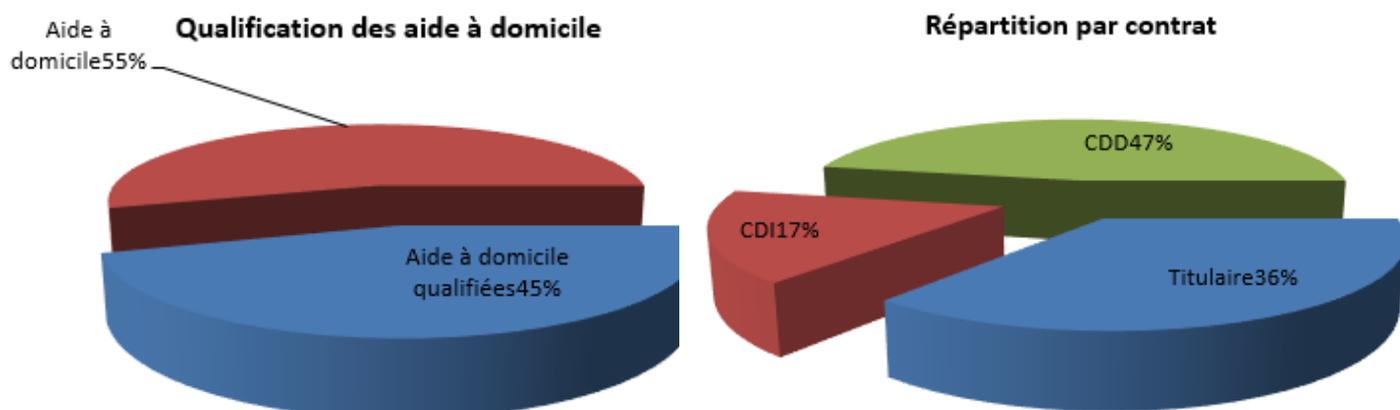
Les agents du SAAD

Evolution du nombre d'intervenants en ETP

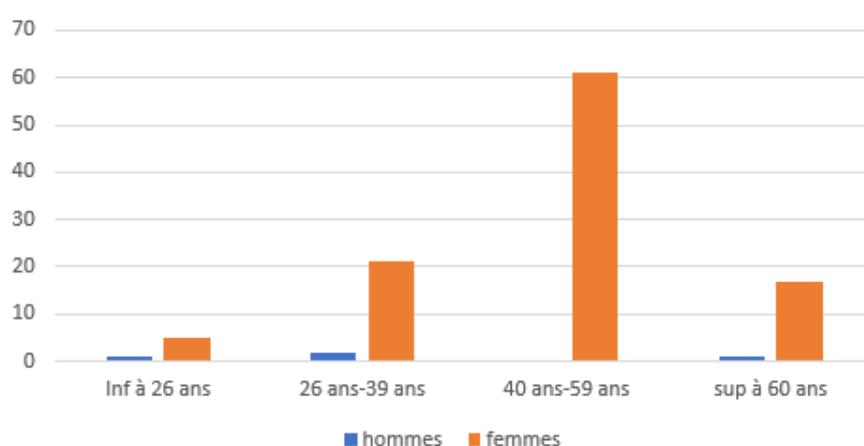
Evolution du nombre d'agents



Qualification des intervenants



Répartition des intervenants par âge et genre



Eléments marquants de 2023 - SAAD

- Persistance de la baisse de l'activité comme évoqué plus haut.
- Persistance d'importantes difficultés de recrutement, liés aux spécificités du métier d'aide à domicile, aux difficultés des missions, aux temps de déplacements importants, aux exigences accrues des usagers et de leur famille....
- Revalorisation salariale des aides à domicile dans le cadre de la loi SEGUR de la Santé. (Année pleine), de la revalorisation du point d'indice de la FPT, et du SMIC.
- Participation employeur à ma Mutuelle Santé et à la Prévoyance
- Attribution de l'équivalent des chèques déjeuners sous forme de prime
- Signature du CPOM et de la Dotation Qualité (valorisation des interventions auprès des GIR 1 et 2, travail les Dimanches et Jours fériés, intégration d'action de coordination d'équipe et de Qualité de Vie au Travail)
- Signature d'une charte d'engagement dans la lutte contre l'isolement des seniors avec le Département de l'Aude.

Le Service de portage de repas

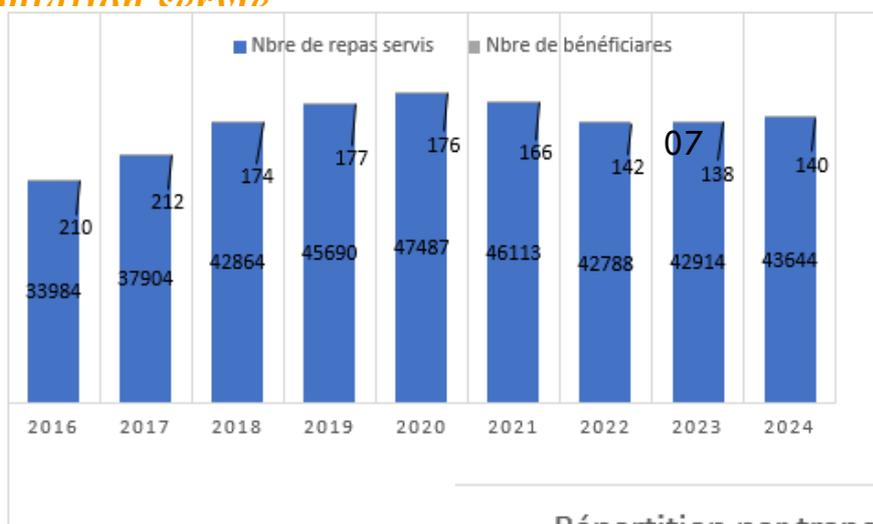
Ce service s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans, et aux personnes en situation de handicap ou momentanément handicapées, sans conditions d'âge

Le service de portage de repas, par le biais de son prestataire, assure la livraison à domicile des repas pour le midi et le soir et cela 7 jours sur 7.

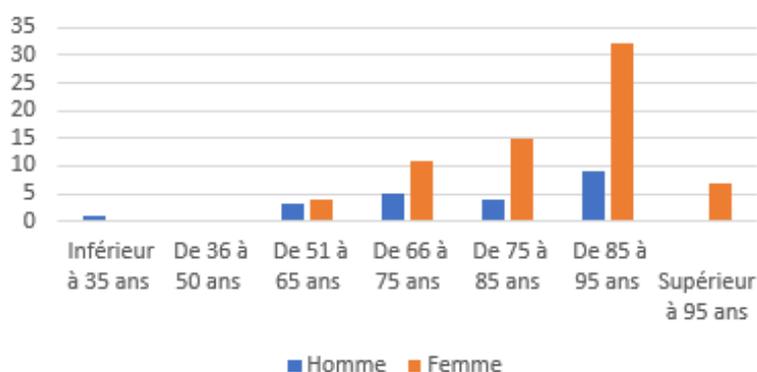
En 2023, 166 personnes ont pu bénéficier du portage de repas à domicile.

Pour un total de repas servis de 46 113 dont 5 630 repas du soir, soit plus de 126 repas par jour en moyenne.

Population servie



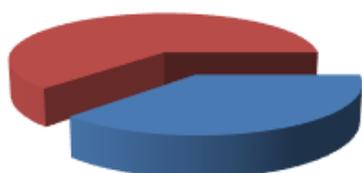
Répartition par tranches d'âge et par genre



Répartition par secteur géographique

Répartition des bénéficiaires par secteur

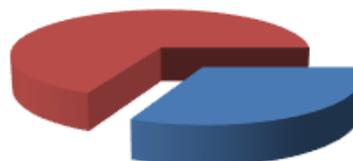
Secteur Ville élargi 63%



Secteur Rural 37%

Répartition des repas servis par secteur

Secteur Ville élargi 68%



Secteur Rural 32%

Evolution du service



Eléments marquants de 2023 - Portage de repas

Attribution du nouveau marché : Occitanie Restauration est reconduit ; toutefois ils délèguent la partie livraison à La Poste.

Après 2 mois de dysfonctionnements, le service s'est stabilisé.

Augmentation des tarifs appliqués par la Société Occitanie et répercutés en partie vers les usagers.

L'aide Sociale Légale

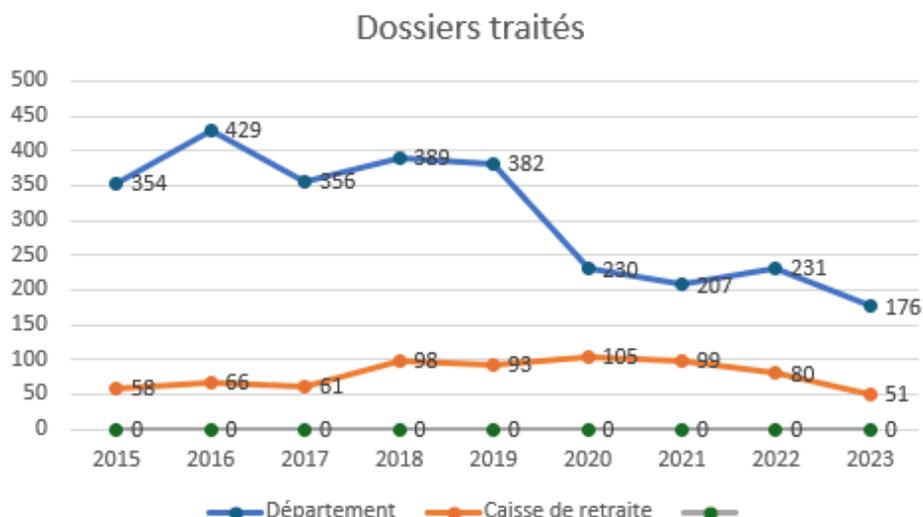
A ce titre, plusieurs missions incombent au CIAS :

Le CIAS participe à l'instruction des dossiers d'aide sociale : APA à domicile, APA en établissements, Caisses de retraites, Services Ménagers, Portage de repas, Télé-sécurité

Le CIAS doit procéder à la domiciliation des personnes sans résidence stable

Le CIAS doit conduire une analyse annuelle des besoins sociaux (ABS) de la population de la Communauté de Communes.

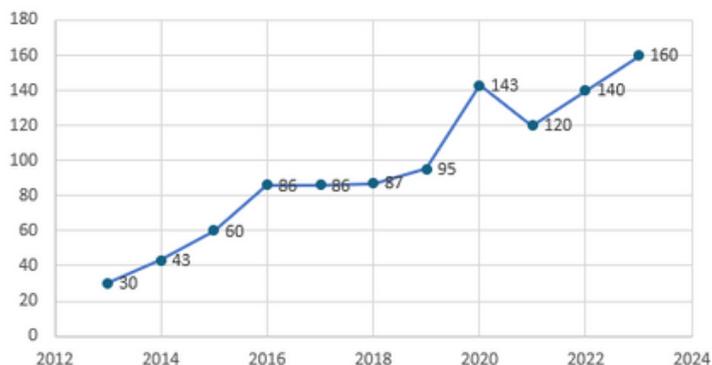
Les dossiers de demande de services ménagers, d'hébergement, d'APA, de PCH



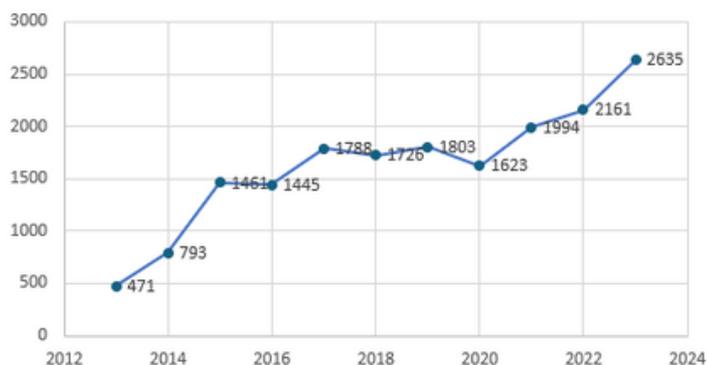
La domiciliation

Les personnes sans domicile stables doivent bénéficier d'une adresse postale pour ouvrir des droits tels que la CMU par exemple.

Evolution du nombre de domiciliation



Nombre de courriers traités



Éléments marquants de 2023 - Aide Sociale Légale

Pour la domiciliation, nous remarquons une légère hausse des demandes et un volume de courrier traités en augmentation.

Nous faisons face à un public de plus en plus complexe et agressif (problématique de la santé mentale et de la sécurité des agents d'accueil).

L'aide Sociale Extra-Légale

Autre champ d'intervention des CIAS l'aide sociale « extra légale » ou « facultative », laisse au CIAS un large champ d'intervention pour mener les politiques sociales souhaitées par les élus.

Les secours remboursables et les chèques alimentaire

3 usagers ont pu bénéficier de secours remboursables pour un montant total de 350€

47 bénéficiaires ont pu bénéficier de 120 chèques alimentaires pour un montant de 1160€

La Télé assistance

Le CIAS finance par le biais de conventions une partie des frais d'installation des appareils de téléassistance mis à disposition par Présence Verte ou par Filien.

En 2023, **61 personnes** ont déposé des dossiers de demande de téléassistance dans nos services

·71 pour Présence Verte (MSA Grand Sud)

·0 pour Filien (ADMR)

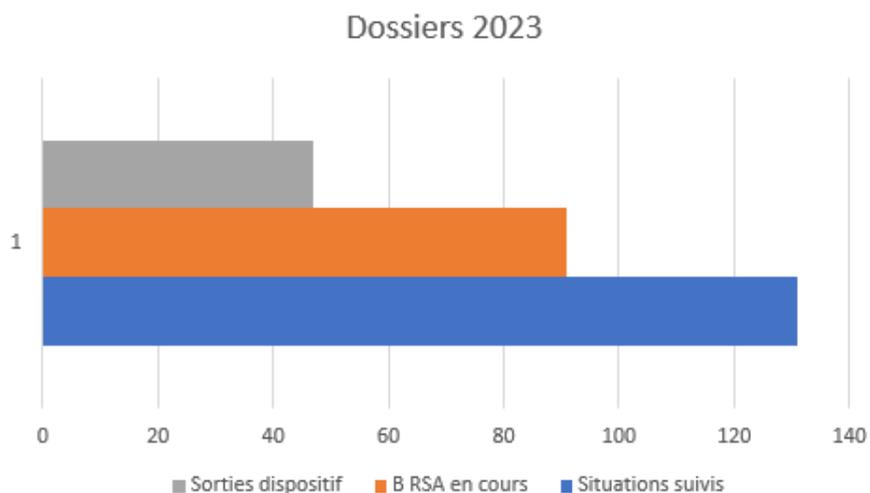
Le CIAS a donc financé l'installation de 71 dispositifs de téléassistance pour un montant total de 1597.50€.

Le CIAS est aussi dépositaire des appareils pour le compte des 2 organismes en cas de résiliation ; ainsi nous avons réceptionné 64 appareils.

L'insertion

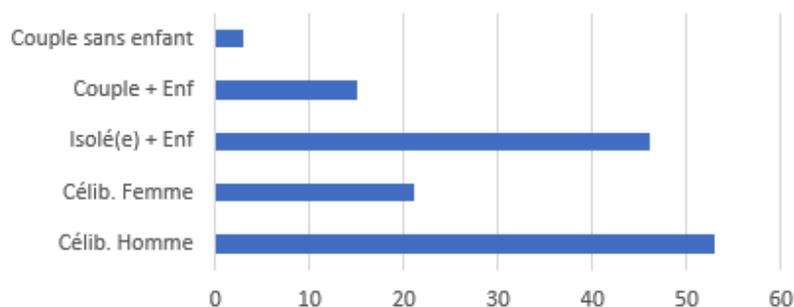
Le référent en insertion professionnelle, en partenariat avec les services du Département effectue un suivi personnalisé des bénéficiaires du RSA pour les aider à construire un projet professionnel adapté et ainsi accéder à un emploi durable.

Nombre de suivis en 2023 : 131 suivis
91 en cours, 47 sorties de dispositifs

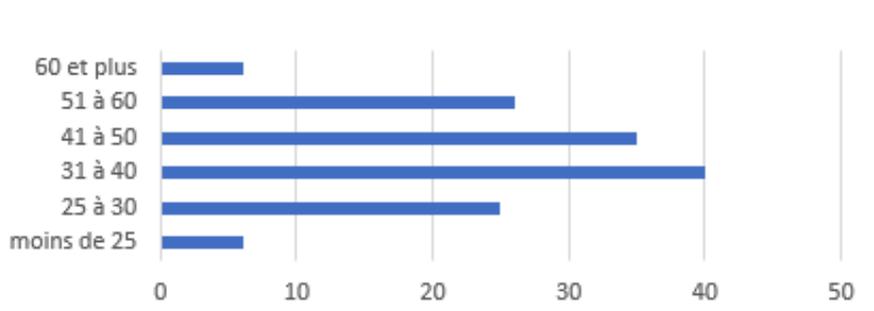


Caractéristiques des bénéficiaires du dispositif

Situation familiale des Bénéficiaires

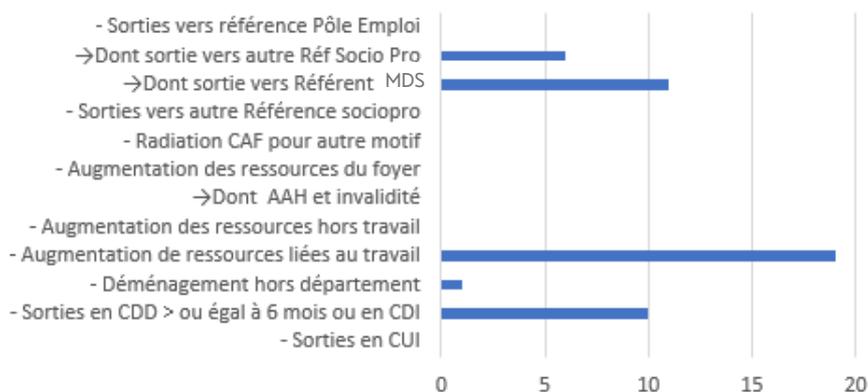


Répartition par classe d'âge



Motifs des sorties de dispositif

Motif de sorties du dispositif



Il est à noter que 19% des sorties du dispositif sont liées à une augmentation des ressources liée au travail.

Gestion de budget	Total
Autonome	100
Autonome + Dette	29
Pas autonome	0
Pas autonome + Dette	2
Non renseigné	0
Total	131
Situation vis-à-vis du logement	Total
Social	17
Privé	60
Hébergement	37
Propriétaire	9
SDF	3
Non renseigné	5

Droit santé	Total
CSS	128
Mutuelle Privée	0
Droit non à jour	3
Non renseigné	/
Total	131

Lieu d'Habitation		Lieu d'Habitation	
Castelnaudary	103	Montferrand	3
Carlipa	2	Pexiora	1
Fendeille	1	Peyrens	1
Issel	1	Ribaud	1
La Pomarède	2	Saint martin Lalande	1
Labastide d'Anjou	2	Saint Papoul	2
Laurabuc	2	Saint Paulet	1
Les Brunels	1	Verdun lauragais	2
Les Casses	2	Villeneuve la Comptal	3

Les partenariats

ACTIOM : La mutuelle intercommunale

MUTUALIA : Mise en place d'une Mutuelle Intercommunale suite à un appel à manifestation d'intérêt lequel a permis de désigner Mutualia comme partenaire. Elle permet d'auditer les contrats de mutuelle existants et de générer des économies pour le bénéficiaire tout en améliorant sa couverture.

EDF : lutte contre la précarité énergétique

- 2023 : 1 Atelier relatif aux Eco gestes : 10 participants.

1 Atelier en direction des aides à domicile pour expliquer les Eco gestes et l'utilisation du chèque énergie

1 Atelier en direction des professionnels partenaires

CPAM : Santé PASS : ce partenariat permet d'orienter les usagers sans prise en charge santé vers la CPAM afin de les accompagner dans leurs démarches.

Fond Solidarité Eau en partenariat avec SUEZ :

Un premier conventionnement avec la France Services afin d'accompagner les abonnés de SUEZ dans l'utilisation du numérique et l'accès à leur espace adhérent. Les agents de la France Services et le Conseiller Numérique ont été destinataire d'une information-formation par SUEZ.

Le second conventionnement est passé avec le CIAS via son service Action Sociale. Ce partenariat vise à la mise en place d'un Fonds de solidarité Eau dédiés aux abonnés de SUEZ rencontrant des difficultés à régler leur facture d'eau, sous certaine condition de ressource et de composition de foyer.

Partenariat avec la Société Vitaris : Proposition d'une nouvelle offre de solution de téléassistance

Autres éléments marquants de l'année 2023 pour le CIAS

- Beaucoup de mouvement de personnel qui n'ont pas toujours permis de mener à terme tous les projets engagés.
- Réécriture des Projets de services 2024-2028 pour le CIAS et le SAAD.

4 copil ont été organisés sur l'année 2023

10 groupes de travail ont engagé une réflexion sur la définition des actions à mener.

Les 2 Projets de service ont été validés en Décembre 2023 par le Conseil d'administration.



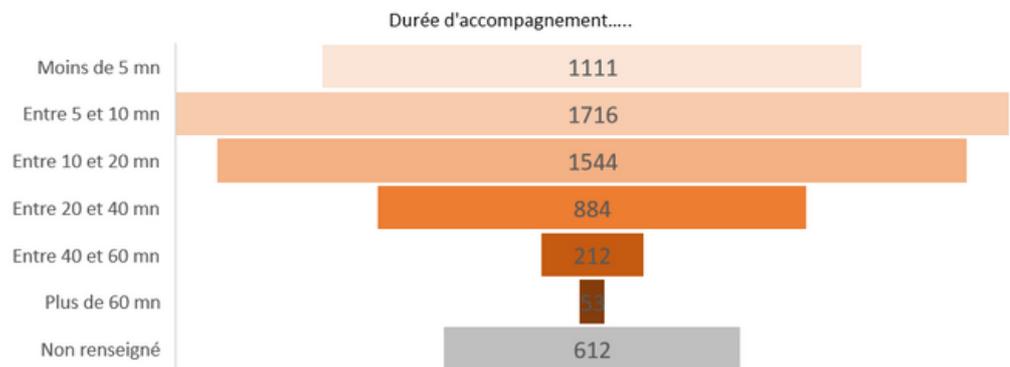
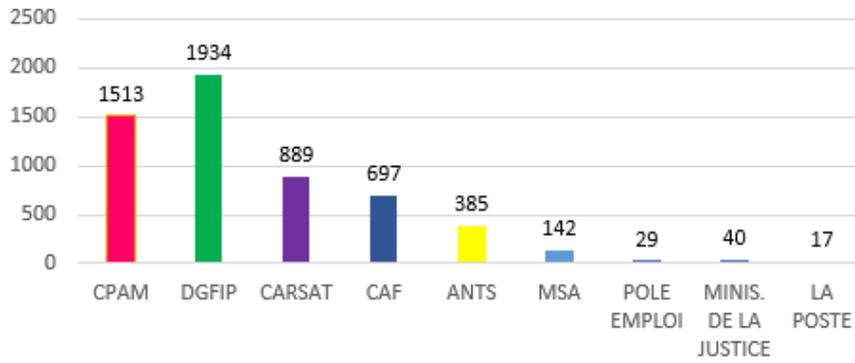
La France Services

7121 personnes ont été reçues en 2023 par les 2 agents de la CCCLA qui animent France Services de Castelnaudary.

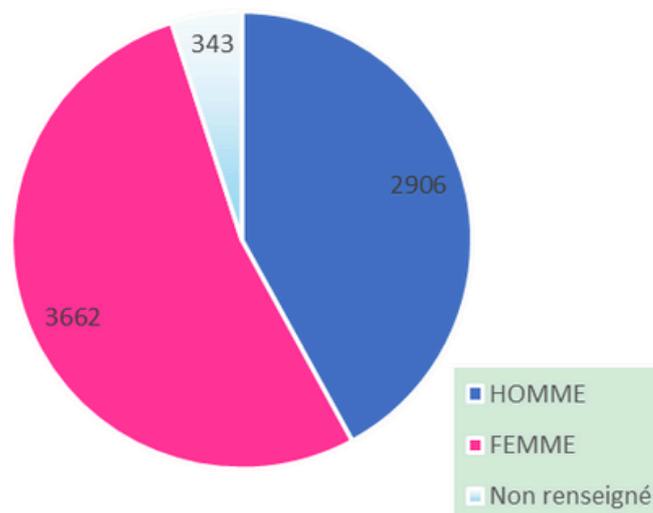
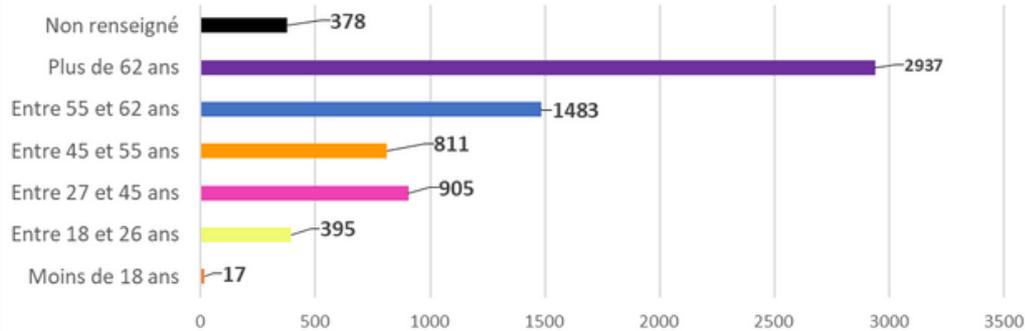
Nombre total de demandes : 7121



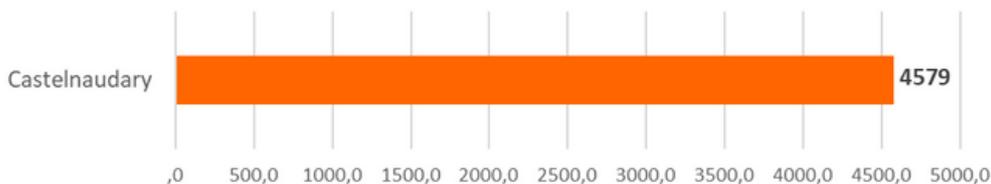
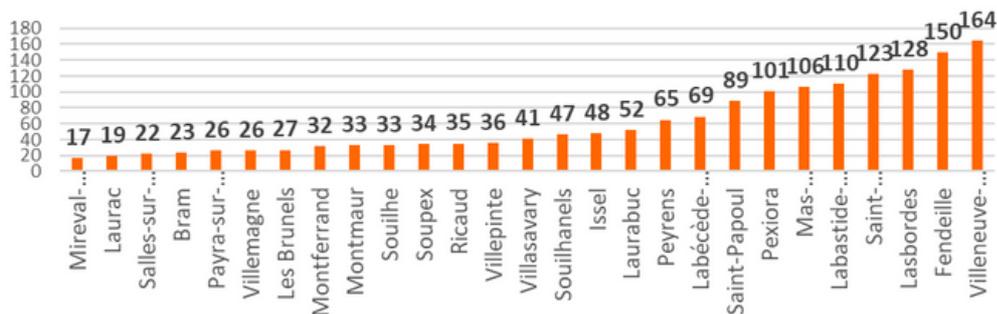
Partenaires nationaux



Tranche d'âge

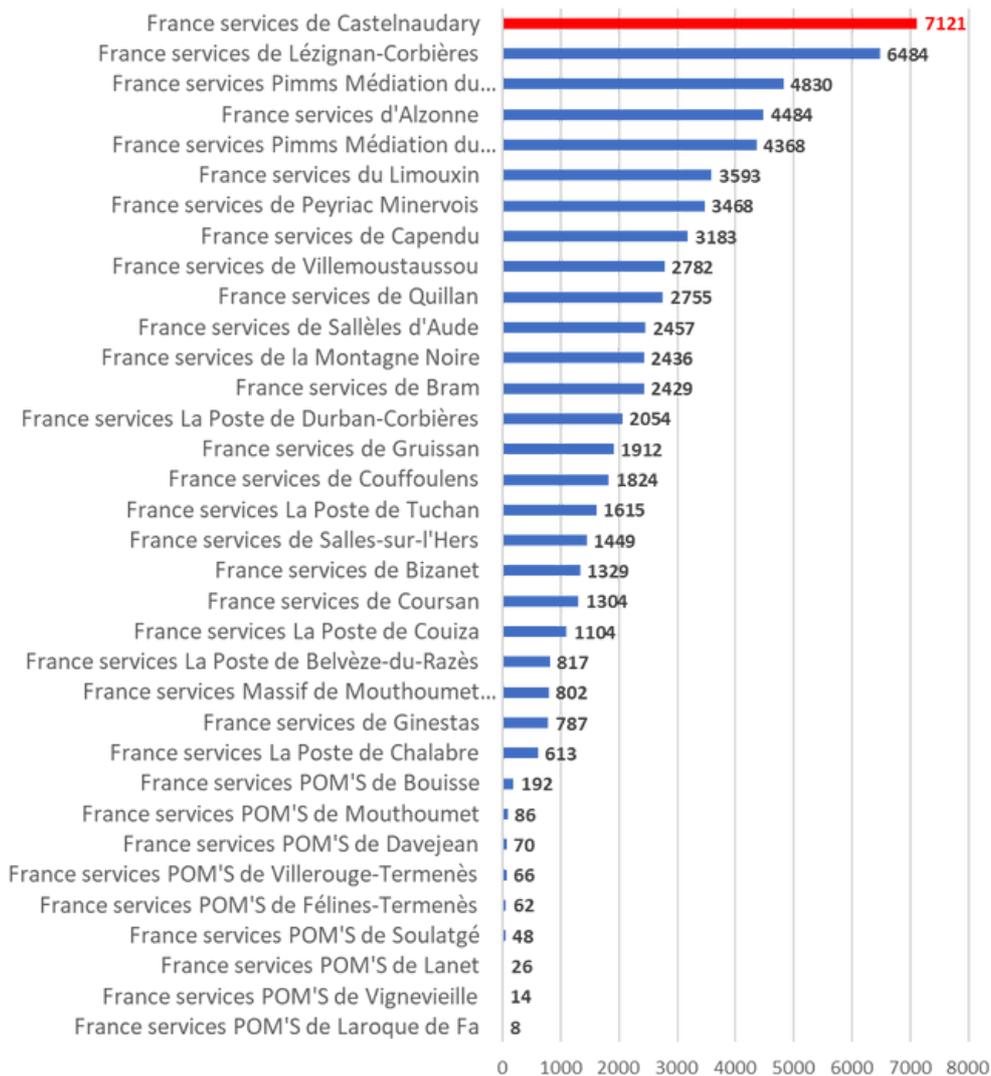


Demandes selon les communes



La France Services de Castelnaudary est celle qui a accueilli le plus d'utilisateurs sur l'année 2023 sur l'ensemble du Département de l'Aude.

Nombre de demandes - AUDE 2023



Éléments marquants 2023

Depuis janvier 2023, « les propriétaires de locaux affectés à l'habitation sont tenus de déclarer à l'administration fiscale, avant le 1er juillet de chaque année, les informations relatives, s'ils en réservent la jouissance, à la nature de l'occupation de ces locaux ou, s'ils sont occupés par des tiers, à l'identité du ou des occupants desdits locaux, selon des modalités fixées par décret » Article 1418 du CGI.

Cette déclaration était à réaliser sur l'espace particulier des usagers ou par téléphone au service d'information des impôts.

En juin 2023, s'apercevant du peu de déclarations émises (40 % manquantes), des courriers de relance ont été adressés aux contribuables et une version papier de la déclaration nous a été adressée.

Nous avons accueilli 474 personnes au total pour les déclarations d'occupation. La moitié ont été réalisées par papier.

Le Conseiller Numérique

988 personnes différentes accompagnées en 2023 pour 1358 accompagnements totaux.

377 participations sur 76 ateliers

- dont **120 ados** sur le seul forum Santé jeunes
- Les ateliers sont désormais principalement en suivi individuel

801 demandes ponctuelles correspondant généralement à des demandes en France Services.

Plus de **la moitié des usagers sont des seniors**.

En France Services la majorité des demandes concerne directement une démarche mais un nouveau public commence à venir directement pour du conseil numérique.

La majorité des démarches traitées sont des démarches de moins de 30 minutes tandis que les ateliers font généralement entre 1h et 1h45.

Les contenus qui intéressent les usagers sont autour des **usages de base : prise en main d'un smartphone, gestion des photos, recherche, prévention des arnaques**.

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
Général											
Personnes totales accompagnées durant cette période	11	28	217	105	125	104	67	65	83	67	58
Accompagnements totaux enregistrés (dont récurrent)	46	57	247	122	153	144	86	86	115	112	104
Ateliers réalisés	9	7	9	7	12	10	7	0	0	3	7
Total des participants aux ateliers	31	27	146	24	57	31	13	0	0	7	24
Accompagnements individuels	14	16	19	10	10	19	7	10	17	26	20
Demandes ponctuelles	1	14	82	88	86	94	66	76	98	79	60
Accompagnements avec suivi	38	28	38	23	35	29	12	9	24	31	37
Pourcentage du total des usagers accompagnés sur cette période	82	49	15	18	22	20	13	10	20	27	35
Accompagnements individuels	10	9	16	8	10	12	7	9	21	26	14
Accompagnements en atelier collectif	28	19	22	14	21	17	4	0	0	5	23
Redirections vers une autre structure agréée	0	0	0	1	4	0	1	0	3	0	0
Durée des accompagnements											
Moins de 30 minutes	1	15	78	83	81	90	58	73	86	73	50
30-60 minutes	0	1	4	4	4	5	5	3	8	6	10
60-120 minutes	21	20	27	15	17	21	11	10	18	25	22
Plus de 120 minutes	2	1	1	3	6	7	6	0	3	4	5
Tranches d'âge des usagers (en %)											
Moins de 12 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12-18 ans	17	0	120	0	16	11	6	0	0	0	0
18-35 ans	0	7	5	10	14	6	8	16	7	8	7
35-60 ans	2	31	16	30	26	18	30	38	31	30	19
Plus de 60 ans	80	61	29	58	43	63	54	45	60	60	73



Organisation et missions

Service composé d'une agente chargée de mission environnement

La CCCLA porte l'animation du site Natura 2000 Piège et collines du Lauragais, désigné en 2006 au titre de la Directive Oiseaux. Ce site représente plus de 31 000 ha, répartis sur 37 communes. Il a été classé pour sa richesse en avifaune, et joue un rôle important pour la conservation de 26 espèces d'oiseaux, notamment l'Aigle botté, le Circaète Jean-le-Blanc et le Héron pourpré.

La CCCLA anime le COPIL et met en œuvre le DOCOB (Documents d'objectifs) de Natura 2000.

En juillet 2021, la CCCLA a déposé un dossier pour être labellisé Projet alimentaire territorial, et pouvoir bénéficier de subvention dans le cadre du Plan de relance, pour 2022 et 2023. La CCCLA est la structure animatrice de ce projet, et porte certaines actions, concernant le développement des circuits courts, la restauration collective et le diagnostic alimentaire et agricole du territoire



La CCCLA souhaite également suivre les projets de développement d'énergies renouvelables sur son territoire intercommunal et aide les communes dans leur prise de décision, au travers de sa charte de développement des projets de production d'énergies renouvelables.

Chiffres clé 2023

Projet alimentaire territorial (PAT) :

17 actions, 11 partenaires. 340 282 € de budget sur 2 ans (2022-2023), dont 226 976 € de subventions de l'Etat dans le cadre du Plan de relance et du Programme national pour l'alimentation Territoires en action.

Natura 2000 Piège et collines du Lauragais :

Mesures agro-environnementales et climatiques contractualisées en 2023 :

- Elles concernent **11 agriculteurs, dont 6 éleveurs**
- **33 ha de couverts d'intérêt faunistique et floristique** ont été semés en 2023 pour 5 ans, et **409 ha de surfaces pastorales** sont concernées. Il est prévu de rouvrir 27 ha (pour l'élevage).
- Le budget affecté est de **270 370 €** pour une durée de 5 ans, financé par l'Union Européenne (à travers le FEADER) et l'Etat.

8 nids de Busards cendrés protégés, **13 jeunes** de Busards cendrés envolés grâce à la protection.

1 nid de Busards Saint-Martin protégé, **4 jeunes** de Busards Saint-Busard envolés grâce à la protection.

Le budget dédié à l'animation et aux actions de Natura 2000 s'élève à **59 000 €** pour l'année 2023.

ENR :

Participation de la CCCLA à des réunions d'échanges d'une dizaine de projets de parcs solaires.

Eléments marquants de 2023

Natura 2000

L'élection de la présidence du COPIL et de la structure porteuse de l'animation Natura 2000 a lieu tous les 3 ans. A l'occasion du COPIL du 6 décembre 2023, la CCCLA a été réélue structure porteuse du site Natura 2000 Piège et collines du Lauragais et M. Bernard Pech a été élu président

Zoom sur le Projet agro-environnemental et climatique

Les PAEC (Programmes agro-environnementaux et climatiques) sont des instruments incitatifs intégrés à la Politique agricole commune (PAC). Ils visent à :

- accompagner le changement de pratiques agricoles afin de réduire les pressions agricoles sur l'environnement, identifiées à l'échelle des territoires ;
- maintenir les pratiques favorables, sources d'aménités environnementales, là où il existe un risque de disparition de ces dernières ou de modification vers des pratiques moins respectueuses de l'environnement.

Pour ce faire, les agriculteurs volontaires sont rémunérés sur la base des surcoûts et manques à gagner liés à la mise en œuvre de ces pratiques vertueuses, au travers de dispositifs contractuels pour une période de 5 ans.

Le porteur du PAEC Piège et collines du Lauragais est la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois (CCCLA), en tant que structure animatrice du document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 Piège et collines du Lauragais (ZPS FR 9112010). Le territoire du PAEC Piège et collines du Lauragais est identique au site Natura 2000 du même nom. Il est situé à l'ouest du département de l'Aude. La DRAAF a accordé une enveloppe de près de 600 000 €, les agriculteurs pouvant contractualiser des mesures en 2023, 2024 et 2025.

Afin de mener à bien le PAEC, la CCCLA a souhaité s'appuyer sur l'expertise de prestataires pour l'accompagner dans l'animation du dispositif, sur les 3 ans de la programmation. L'objectif est de proposer aux agriculteurs volontaires un accompagnement technique leur facilitant la mise en place et le suivi du cahier des charges des mesures qu'ils auront choisies. La Chambre d'agriculture de l'Aude et la Fédération départementale des chasseurs de l'Aude sont les prestataires retenus.

Zoom sur la protection des busards cendrés et Saint-Martin et sensibilisation du monde agricole par la Ligue de protection des oiseaux de l'Aude

Deux espèces de Busards nichent au sein du périmètre de la ZPS : le Busard cendré et le Busard Saint-Martin. Ces rapaces de taille moyenne ont la particularité de nicher au sol. Cette spécificité engendre une menace puisque ces deux espèces peuvent faire leur nid au sein même des cultures (céréales, prairies de fauche...). En s'installant dans les cultures, le risque est important : lors de la moisson ou de la fauche, les jeunes sont en grande majorité non volants, et se font happer par l'engin agricole, entraînant la destruction de la nichée. Ces deux espèces sont en déclin depuis de nombreuses années dans le département de l'Aude et partout en Europe.

Ainsi, des campagnes de protection des nichées de Busard cendré et de Busard Saint-Martin sont menées sur le site Natura 2000, depuis 2019 et 2020 respectivement, suite à l'inventaire de ces espèces. **61 jeunes de Busard cendré et 29 jeunes de Busard Saint-Martin ont pu s'envoler grâce à ce dispositif depuis 2019.**

En parallèle, cela a permis la collaboration et la sensibilisation de plus de 20 agriculteurs concernés par cette problématique.



© LPO



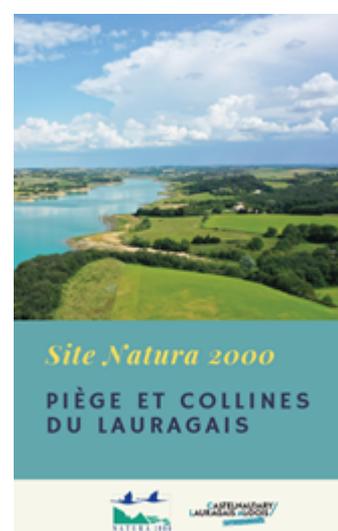
© LPO



© Nature en Jeux

Poursuite des actions d'animation de Natura 2000

- Edition d'une plaquette d'informations sur le site Natura 2000 Piège et collines du Lauragais
- Edition d'une plaquette d'informations sur l'action de protection des busards cendrés et Saint-Martin
- 2 animations grand public (le 11 juin pendant la Rando de la Piège à Marquien, et le 20 septembre à Gaja-la-Selve)
- 3 classes ont bénéficié d'animations de l'association Nature en Jeux sur 2 demi-journées à chaque fois une en salle et une sur le terrain, sous la forme de rallye-nature.
- Suivi de l'action sur les plans d'eau / création d'habitats favorables aux oiseaux et sensibilisation du grand public par l'association Nature en jeux
- Inventaire du Pic noir : au moins 10 mâles chanteurs ont été identifiés lors des prospections ciblées Pic noir et lors du suivi busards et 3 loges ont été trouvés en hiver 2023. **Les investigations de cette année ont permis de confirmer la présence de l'espèce sur le site Natura 2000 et d'estimer le nombre de couples à 6-10 soit plus de double du nombre de couples estimés sur la ZPS en 2014.**



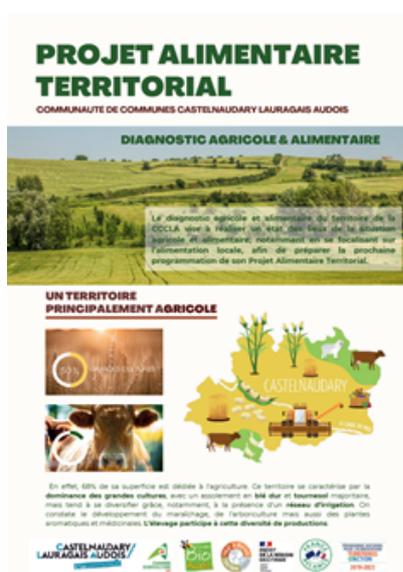
Projet alimentaire territorial

La CCCLA et ses partenaires ont poursuivi la mise en œuvre du Projet alimentaire territorial. Sa fin était prévue au 31 décembre 2023, mais certaines actions se poursuivent jusqu'au 30 juin 2024.

En 2023, les actions suivantes ont été menées (liste non exhaustive) :

La CCCLA a réalisé le diagnostic agricole et alimentaire de son PAT, grâce au stage de Victor Besnier, étudiant en 2ème année à AgroParisTech, et en partenariat avec les acteurs du territoire. Il a notamment réalisé 42 entretiens semi-directifs avec les acteurs clés de l'agriculture et de l'alimentation, un questionnaire sur les habitudes alimentaires de la population qui a recueilli 306 réponses des habitants du territoire. Une réunion plénière le 22 septembre 2023 a permis de présenter et discuter le diagnostic réalisé. Une synthèse du diagnostic a par la suite été réalisée, à destination du grand public.

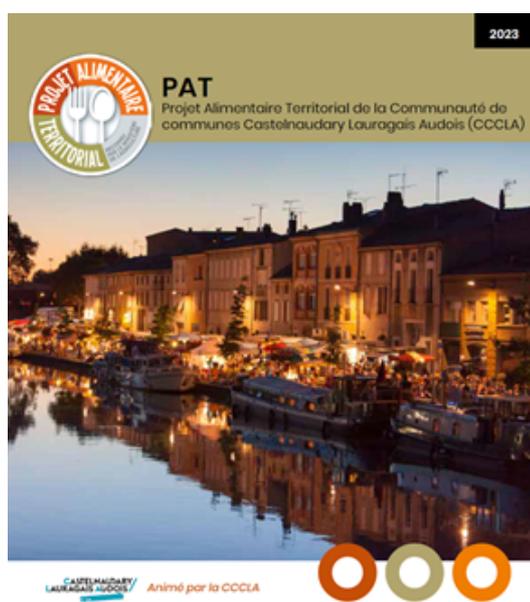
Un guide de présentation du PAT de la CCCLA a été réalisé en 2023.



Les Projets alimentaires territoriaux de l'Aude se rencontrent régulièrement au sein du réseau « inter-PAT audois », afin de coordonner les actions menées et de s'enrichir mutuellement. Ainsi en 2023, 6 commissions thématiques ont été animées à l'échelle de l'inter-PAT audois, les 31/05/2023, 01/06/2023 et 06/06/2023.

Ouverts à tous les partenaires des PAT de l'Aude, ces temps de concertation commune et collective avaient pour but d'alimenter les plans d'actions de chaque PAT à partir de 2024. Les partenaires étaient invités à proposer des idées d'actions qu'ils souhaitaient voir se développer sur un ou plusieurs territoires, à partager des retours d'expériences, à s'inspirer de ce qui se fait sur d'autres territoires, à réfléchir ensemble pour aller plus loin dans les actions et nourrir la future stratégie départementale en matière d'agriculture.

De plus, un site internet dédié au réseau des PAT audois est régulièrement mis à jour : <https://interpat-aude.fr/>



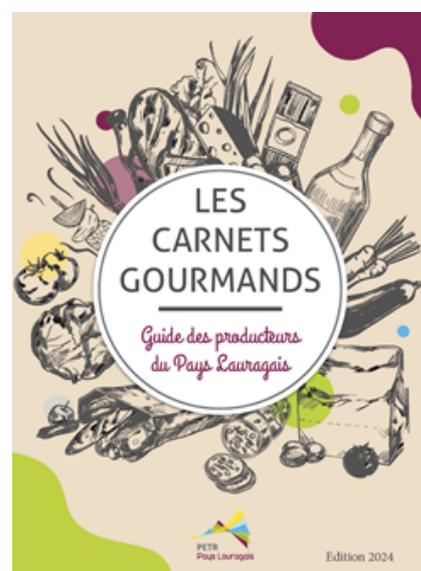
La CCCLA a organisé, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Aude et le Biocivam de l'Aude, le "Salon professionnel des circuits courts", réalisé le 17 avril 2023, qui visaient à rapprocher les producteurs des acheteurs du territoire. Une quinzaine de producteurs et une dizaine d'acheteurs (restaurateurs, épiciers, artisans de bouche) se sont rencontrés à cette occasion. La CCCLA a également participé au recensement des agriculteurs en circuits courts pour la brochure du PETR du Pays Lauragais "Carnets gourmands du Lauragais" et le site internet de Castelnaudary-tourisme.

La SCIC Pays-en-Bio a réalisé un diagnostic de l'approvisionnement des restaurants scolaires du territoire, et a réalisé 17 livraisons auprès de 4 établissements : lycée agricole Pierre-Paul Riquet, lycée général Germaine Tillion, collège des Fontanilles, école élémentaire de Pexiora.

Un diagnostic de la restauration hors domicile a été réalisé en 2023 par la CCCLA, avec le soutien de la Chambre d'agriculture et du Biocivam de l'Aude. La majorité des communes sont en gestion concédée, c'est-à-dire qu'un prestataire approvisionne chaque cantine, souvent en liaison froide. La commune de Montferrand, qui est en gestion directe (les repas sont produits sur place par une cuisinière) a été accompagnée, un diagnostic des pratiques et des propositions d'actions ont été formulés.

L'animatrice PAT de la CCCLA a participé aux réunions de la Commission restauration avec le prestataire du portage de repas en liaison froide, API restauration, que la CCCLA coordonne pour son service petite enfance (3 crèches), enfance-jeunesse (cantine de Payra-sur-l'Hers et Salles-sur-l'Hers) et les communes de Labastide d'Anjou, Mas-Saintes-Puelles, Saint-Papoul, Villeneuve-la-Comptal et Peyrens (SIMEP), les 20/06/2023, 18/10/2023 et 23/04/2024, afin de travailler sur l'approvisionnement de leurs produits.

L'office de tourisme intercommunal, Castelnaudary tourisme, valorise le patrimoine gastronomique et agricole local, au travers de nombreuses actions de promotion. En 2023, un atelier culinaire a été animé lors de la Foire au gras en décembre par le Lycée Pierre-Paul Riquet et les artisans et produits locaux ont été mis à l'honneur lors des Apéros quai et des marchés nocturnes de l'été. De plus, à l'occasion de la Coupe du Monde de Rugby à l'automne 2023 en France, l'office a mis en place un festival de près de 2 mois. Intitulé Le Rugby est dans le pré ! « Ovalie et terroir en mêlée », il a valorisé l'art de vivre rugby et rural du territoire de Castelnaudary Lauragais Audois, de mettre en lumière le lien unique entre le monde agricole dont sont issus de nombreuses et nombreux rugbywomen et rugbymen du Monde entier, ce lien à la terre, au terroir, de valoriser les festivités sur le thème du rugby et la découverte du territoire, des fermes, des circuits courts.



Portée par la Ville de Castelnaudary, l'association Ecocitoyennetés a réalisé des actions avec 4 classes de Castelnaudary, pendant l'année scolaire 2022-2023, sur l'évolution des pratiques en restauration scolaire. En effet, la loi Egalim de 2018 prévoit un plan de diversification des protéines pour les structures à plus de 200 repas/jour, l'expérimentation d'un menu végétarien et l'approvisionnement de 50% de produits de qualité et durables, dont 20% labellisés bio. Le territoire de Castelnaudary offre l'avantage d'une production locale de légumineuses de qualité (haricots, lentilles, pois chiche...). L'action menée avec les classes a consisté à :

- rassembler un groupe de pilotage
- réaliser un état des lieux sur les protéines utilisées
- mettre en place un programme d'activités de sensibilisation.



Le service enfance-jeunesse de la CCCLA a réalisé des ateliers de cuisine auprès des accueils de Loisirs extrascolaires ados (repas de saison, cupcakes, repas de fin d'année) et plusieurs visites de fermes et d'artisans de bouche. Entre 10 et 25 jeunes ont participé à chaque évènement.

Les accueils de loisirs périscolaires ont fait découvrir des produits locaux au travers de gouters et d'ateliers de cuisine. Un jeu du lynx a été mené sur l'année scolaire 2022-2023, afin de promouvoir des gouters équilibrés et de saison. 8 espaces de plantation ont été créés, soit un sur chaque accueil.

Le service petite enfance a mené des actions auprès des 3 crèches, du LAEP et du RPE, autour de la thématique de l'alimentation, via des ateliers de cuisine, la venue de la ferme nomade sur site, la visite d'une ferme maraichère, des ateliers de jardinage...

Le service enfance-jeunesse de la CCCLA a réalisé des ateliers de cuisine auprès des accueils de Loisirs extrascolaires ados (repas de saison, cupcakes, repas de fin d'année) et plusieurs visites de fermes et d'artisans de bouche. Entre 10 et 25 jeunes ont participé à chaque évènement.

Les accueils de loisirs périscolaires ont fait découvrir des produits locaux au travers de gouters et d'ateliers de cuisine. Un jeu du lynx a été mené sur l'année scolaire 2022-2023, afin de promouvoir des gouters équilibrés et de saison. 8 espaces de plantation ont été créés, sur chaque accueil.

Le service petite enfance a mené des actions auprès des 3 crèches, du LAEP et du RPE, autour de la thématique de l'alimentation, via des ateliers de cuisine, la venue de la ferme nomade sur site, la visite d'une ferme maraichère, des ateliers de jardinage...

Jean-Jacques Paraire, chef cuisinier du Lycée agricole de Castelnaudary, est allé à la rencontre des enfants de maternelles du territoire Castelnaudary Lauragais Audois. Grâce à des ateliers vitaminés, les enfants ont découvert des jus de légumes et des smoothies de fruits de saison. 20 classes, soit plus de 400 enfants, ont été sensibilisés lors de ces ateliers à la saisonnalité et au goût. Les enfants et les enseignants ont été très intéressés.



Entre mars et août 2023, 10 ateliers ont été réalisés par l'Agricampus, 107 personnes ont participé. Les thèmes étaient variés : Créer son premier potager, multiplier ses végétaux, économiser l'eau, reconnaître les plantes sauvages, s'initier à l'apiculture, fabriquer des remèdes naturels à base de plantes.

En 2023, la Ville de Castelnaudary a étudié la possibilité de créer un espace-test agricole sur son territoire. Elle est appuyée par la Chambre d'agriculture de l'Aude et l'association Graines de Paysans. Un lieu-test agricole permet à des porteurs de projet agricole de se tester avant la mise en place de leur projet d'installation. 4 sites ont été diagnostiqués et le lieu-test de Gailhac a été visité en décembre 2023.



Des diagnostics fonciers ont été faits par les associations Terres de Lien, l'ADEAR et la Maison Paysanne, sur les communes de Labécède-Lauragais, Mézerville et Saint-Paulet. L'objectif de cette action était de faciliter l'installation-transmission en donnant à voir une vision globale du foncier agricole de la commune, co-construite avec des habitants, qu'ils soient élus, citoyens ou agriculteurs.

La CSF Lauragais anime un jardin collectif à Castelnaudary. A partir de cet outil, l'association a développé un cycle d'ateliers à destination des habitants et des familles. 2 ateliers de cuisine avaient lieu chaque mois, permettant des échanges et une montée en compétence des participants. Des ateliers ou visite autour du jardinage étaient également organisés tous les mois : café compost, récolte de graines, préparer son jardin, anti-gaspi...



La commune de Saint-Martin-Lalande a créé en 2023 un poulailler partagé, qui accueille 6 poules. 7 familles et l'école du village se relaient pour s'en occuper et ramasser les œufs.

Energies renouvelables

Le territoire de la CCCLA est très sollicité pour le déploiement de projets photovoltaïques au sol. Afin de défendre au mieux les intérêts des communes et de l'intercommunalité, une charte de développement des projets de productions d'énergies renouvelables a été rédigée, en lien avec les élus communaux, via un atelier le 29 juin 2023 et une consultation web durant l'été. La charte a été approuvée par le Conseil communautaire le 14 novembre 2023.

De plus, les élus ont été sensibilisés au sujet de la transition énergétique et de l'autonomie énergétique du territoire, via un atelier 'Destination TEPOS » (territoire à énergie positive), le 15 juin 2023.

CASTELNAUDARY
LAURAGAIS AUDOIS
CCCLA

CHARTRE DE DÉVELOPPEMENT
DES PROJETS
DE PRODUCTION D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES



www.cccla.fr



Organisation et missions

Les services publics de l'eau potable concernent 43 communes contre 39 pour celui de l'assainissement collectif.

Ils gèrent plus de 1 000km de canalisations et 44 unités d'épuration.

1 144 620m³ d'eau ont été facturés en assainissement.

1 684 603 m³ ont été facturés en eau potable.

La répartition se fait de la manière suivante :

- Eau potable :
 - 13 communes en régies
 - 21 communes en DSP (SUEZ)
 - 8 communes en DSP (VEOLIA)
 - 1 communes en DSP (BRL)

- Assainissement :
 - 23 communes en régies
 - 13 communes en DSP (SUEZ)
 - 2 communes en DSP (VEOLIA)
 - 1 commune en DSP (BRL)

Les échéances des contrats en DSP s'étalent jusqu'en 2028.

Le service public administratif de l'assainissement non collectif est quant à lui assuré directement par la communauté de commune pour les 43 communes.

L'état des lieux dressé lors du transfert de la compétence a permis de cibler six séries d'enjeux :

- Une connaissance patrimoniale formalisée des installations à consolider avant de pouvoir construire une programmation pluriannuelle plus fiable ;
- Des problématiques identifiées sur certaines communes en matière de sécurité, conformité et performance ;
- Une politique d'investissement qui fait de la lutte contre les fuites et de l'amélioration des rendements des réseaux une priorité, et mettant aussi l'accent sur le renouvellement des réseaux ;
- Des extensions de réseaux pour accueillir les nouveaux habitants ;
- Une structuration insuffisante des services gérés en régie qui ne permet d'assurer la continuité du service public ;
- Des tarifs d'eau et d'assainissement sur certaines communes qui ne couvrent pas le coût du service.

La Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois s'est donné comme objectifs :

- D'améliorer sa connaissance patrimoniale formalisée afin de construire une programmation pluriannuelle fiable ;
- De rattraper des problématiques identifiées sur certaines communes en matière de sécurité, qualité de l'eau, conformité des systèmes d'assainissement et performance ;
- De travailler sur l'harmonisation du prix de l'eau.



Chiffres clé 2023

Territoire intercommunal rural : 43 communes classées en ZRR, dont 25 sur bassin Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC) et 18 sur bassin Agence de l'Eau Adour-Garonne (AEAG).

43 Services publics d'eau 15 096 abonnés

- 13 services en régie pour 2 396 abonnés et 31 services en DSP pour 12 700 abonnés ; à noter 1 service mixte DSP et régie
- 4 ressources dont 1 en régie et 3 usines produisant près de 1 150 000 m³ sous gestion Réseau II, 45 réservoirs avec 15 000 m³ de réserve dont 13 en régie, 16 suppresseurs et plus de 820 km de réseau dont près de 223 km en régie
- Des volumes facturés de 1 684 603m³ dont :
 - 202 085 m³ pour les régies
 - 1 482 518 m³ pour les DSP
- Des volumes achetés de 2 022 401 m³ dont :
 - 293 911 m³ pour les régies
 - 1 728 490 m³ pour les DSP
- Des rendements de réseaux de distribution avec une moyenne de 75 % pour les régies et 83.56 % pour les DSP.

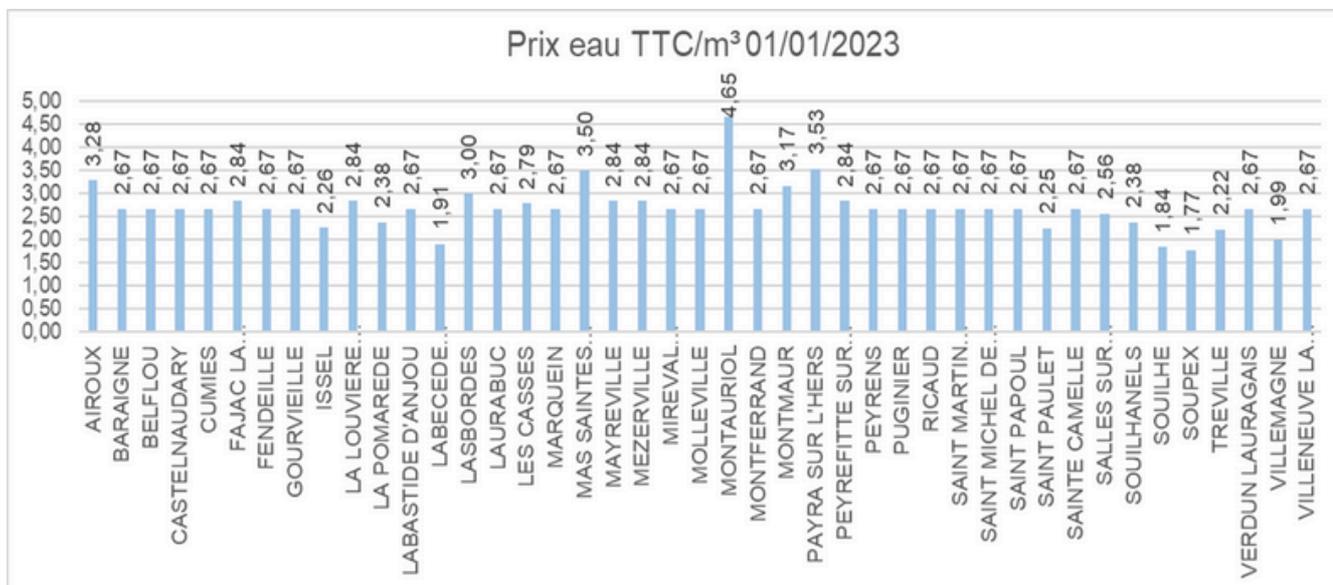
- Des prix sur 120 m³ hétérogènes :

Pour les régies :

- 1,76 € TTC/m³ à 3,53 € TTC/m³ au 1er janvier 2019
- 1,76 € TTC/m³ à 3,53 € TTC/m³ au 1er janvier 2020
- 1,76 € TTC/m³ à 3,53 € TTC/m³ au 1er janvier 2021
- 1,77 € TTC/m³ à 3,53 € TTC/m³ au 1er janvier 2022
- 1,77 € TTC/m³ à 3,53 € TTC/m³ au 1er janvier 2023

Pour les DSP :

- 2,41 € TTC/m³ à 4,40 € TTC/m³ au 1er janvier 2019
- 2,43 € TTC/m³ à 4,54 € TTC/m³ au 1er janvier 2020
- 2,47 € TTC/m³ à 4,54 € TTC/m³ au 1er janvier 2021
- 2,30 € TTC/m³ à 4,47 € TTC/m³ au 1er janvier 2022
- 2.76 € TTC/m³ à 4.70 € TTC/m³ au 1er janvier 2023



- Une eau distribuée 100% conforme aux limites de qualité eau potable dans le cadre du contrôle réglementaire.

Remarques :

- La problématique CVM est un enjeu important pour les années futures. Une procédure doit être mise en place sur l'ensemble du territoire afin de déterminer les tronçons impactés.
- Des indices de connaissance et de gestion patrimoniale en progression (sur 120 points) :
 - De 94 points en moyenne pour les services en DSP
 - De 73.5 points en moyenne pour les services en régies

L'amélioration de cet indicateur de connaissance repose sur l'établissement de schémas directeurs SDA et SDAEP. Au travers des schémas en cours et projetés, des services verront leur indice progresser dans les années à venir.

39 Services publics d'assainissement collectif **11 391 abonnés**

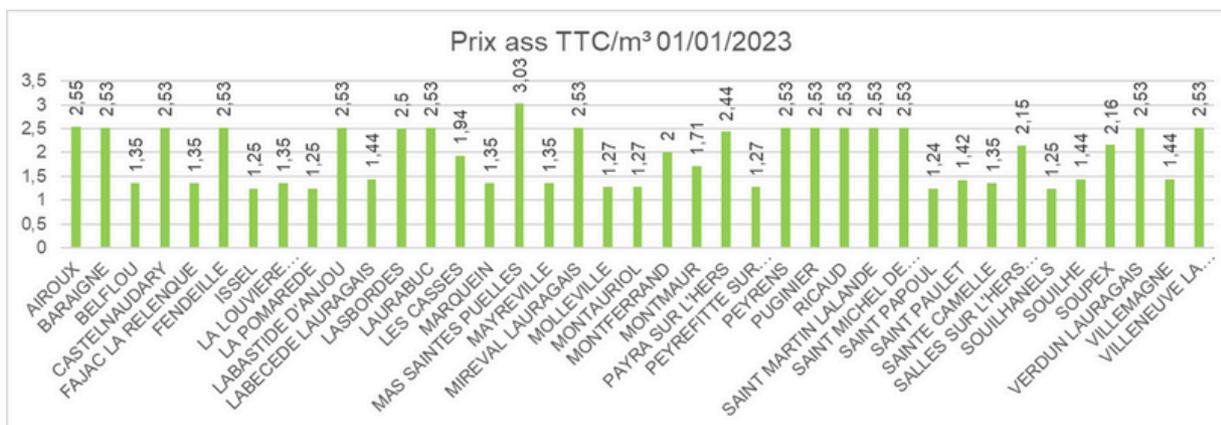
- 23 services en régie pour 11 391 abonnés et 16 services en DSP pour 9 320 abonnés
- 43 unités d'épuration dont 26 en régie (20 roselières, 13 Boues Activées, 3 lagunes, 7 fosses et autres) pour 65 000 EH de capacité épuratoire, près de 30 postes de relevage dont 14 en régie et 202 km de réseau dont près de 52 km en régie
- Des rejets de station conformes à 93% sauf pour 3 services soit 3 systèmes d'assainissement non conformes.
- Des volumes facturés de 1 141 625 m³ dont :
 - 141 464 m³ pour les régies
 - 1 000 161 m³ pour les DSP
- Des prix sur 120 m³ hétérogènes :

Pour les régies :

- 1,24 € TTC/m³ à 2,44 € TTC/m³ au 1er janvier 2019
- 1,24 € TTC/m³ à 2,44 € TTC/m³ au 1er janvier 2020
- 1,24 € TTC/m³ à 2,44 € TTC/m³ au 1er janvier 2021
- 1,25 € TTC/m³ à 2,44 € TTC/m³ au 1er janvier 2022
- 1.25 € TTC/m³ à 2.44 € TTC/m³ au 1er janvier 2023

Pour les DSP :

- 1,31 € TTC/m³ à 3,48 € TTC/m³ au 1er janvier 2019
- 1,32 € TTC/m³ à 3,53 € TTC/m³ au 1er janvier 2020
- 1.32 € TTC/m³ à 3,82 € TTC/m³ au 1er janvier 2021
- 1.55 € TTC/m³ à 2,89 € TTC/m³ au 1er janvier 2022
- 1.25€ TTC/m³ à 3.03€ € TTC/m³ au 1er janvier 2023



- Des indices de connaissance et de gestion patrimoniale (sur 120 points)
 - Supérieurs à 87 points en moyenne pour les DSP
 - Supérieurs à 27.6 points en moyenne pour les régies

L'amélioration de la connaissance reposera sur les schémas en cours et programmés.

- 5 autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées
- Un taux de desserte proche de 70% : 70% des réseaux sont collectifs, les effluents sont donc traités en station d'épuration.

43 services publics d'assainissement non collectifs 3 200 installations d'assainissement non collectifs

Pour les installations anciennes ou déjà existantes, un diagnostic de bon fonctionnement et de bon entretien est effectué tous les 10 ans. Ce diagnostic est également obligatoire dans le cadre d'une vente immobilière. Des campagnes peuvent également être priorisées lorsque des zonages d'assainissement sont imminents.

Ont été réalisés en 2023 :

- 63 contrôles de conception (FO1)
- 50 contrôles de réalisation (FO2)
- 84 contrôles de l'existant (FO3)

Tarifs 2023

Objet	Montant € TTC
Redevance de vérification préalable du projet < 20 EH	82.50 €
Redevance de vérification préalable du projet 20/200 EH	110 €
Redevance de vérification de l'exécution des travaux < 20 EH	71.50€
Redevance de vérification de l'exécution des travaux 20/ 200 EH	99 €
Redevance de premier contrôle et de vérification du fonctionnement et de l'entretien	110 €
Redevance de contrôle en vue de la vente d'un bien immobilier à usage d'habitation	110 €
Pénalité pour obstacle mis à l'accomplissement de la mission SPANC	220€
Pénalité pour non-réalisation des travaux de mise en conformité dans le délai fixé	220 €

Ces tarifs ont permis de générer en 2023 les seules recettes du service, conformément à la réglementation.

Au global, près de 3 000 installations ont été contrôlées depuis 2012 avec près de 50 % de non conformités à l'arrêté du 27 avril 2012.

Les deux agences de l'eau n'accordent plus d'aide financière pour le financement de la réhabilitation des installations depuis 2018. Les quatre demandes d'aides financières attribuées auparavant et encore en cours pourront être soldées lorsque les bénéficiaires auront réalisé les travaux.



Éléments marquants de 2023

L'année 2023 a été marquée par :

Prix de l'eau : Le travail des Elus de la commission finances et règlements qui ont travaillé en collaboration avec le service et l'ATD11 pour une harmonisation du prix de l'eau et de l'assainissement pour les communes en Régies.

Une alternative a été trouvée étant donné les écarts de prix entre les communes, une harmonisation échelonnée sur 2 ans soit 2024 et 2025.

Ceci a permis de mettre en évidence que l'écart de prix s'amointrissait avec les contrats Suez dont le prix est harmonisé depuis 2022.

CVM : des analyses CVM sont en cours sur tout le territoire comme l'indique la réglementation. Des travaux vont devoir être réalisés afin de commencer à supprimer les canalisations en PVC collée posées dans les années 70. Cette problématique va avoir un coût financier non négligeable pour la communauté de communes.



Missions

Les services techniques se présentent sous quatre volets :

Les services aux communes par les gestions suivantes :

- La mise à disposition d'agents techniques avec la gestion des conventions des mises à disposition du personnel et du matériel des ST au bénéfice des communes
- Compétence ordures ménagères régie ex Hers et Ganguise (collecte et déchetterie)
- La pompe à essence et les commandes de carburant
- Le service broyeur/épareuse
- Le service des montages et démontages des chapiteaux (40 pour l'année 2023)
- Les chantiers insertion : recensement des besoins des Mairies, établissement des devis, élaboration des plannings, facturation.

Sont également apportés aux mairies qui le souhaitent conseils et appui technique sur l'investissement au niveau bâtementaire, les marchés voirie, les suivis de chantier par exemple...

La gestion et l'accompagnement des projets de développement tels que

- La transition écologique et énergétique des bâtiments, la gestion de l'aérodrome (NOTAM, suivi administratif sur l'ensemble des demandes), le suivi des ordures ménagères sur l'ensemble de notre territoire (Régie-Smictom)
- L'accompagnement de l'ensemble des dossiers de production des énergies renouvelables, la gestion et la réduction de la consommation d'énergie des bâtiments intercommunaux et espaces publics, voire même d'autres services selon les besoins identifiés.

L'entretien des biens intercommunaux

A aujourd'hui il s'agit :

- du suivi d'une trentaine de bâtiments avec suivi des réhabilitations/rénovation, suivi contrôle installation électrique, incendie, qualité de l'air, diagnostic énergétique.
- de la conception, proposition et planification des investissements avec accompagnement technique sur les dossiers d'investissement
- du conseil et appui technique auprès des différents services sur de l'investissement
- de la gestion de la mise en accessibilité des bâtiments

L'accompagnement technique des projets et compétences CCCLA

- Appui technique lors de la constitution des marchés d'appel d'offres avec service administratif, gestion et synthèse (marchés véhicules, bâtiments, le marché de voirie, le marché de la téléphonie fixe et portable + Data, les contrats de maintenance...)
- Coordination-suivi de la gestion des achats, coordination commandes groupées (mutualisation)
- Suivi des projets nouveaux avec réunions/coordinations, suivi de chantiers (grand bassin, zone industrielle, crèches...)
- Gestion de :
 - L'aérodrome (travaux, analyse cadre réglementaire, propositions ...)
 - Fourrière : service des animaux errants (S.A.E.), capacité d'accueil de 49 chiens et 50 chats, un service rendu à 99 communes
 - L'aire d'accueil des gens du voyage (A.D.G.V.) (régie, entretien, relation aux partenaires...) jusqu'au 15 mai, la gestion a ensuite été transférée au Syndicat Manéo.
 - Contrats téléphonie et réseau
 - Parc auto (entretiens, renouvellement...)
- L'accompagnement technique des marchés nocturnes, relation – conseils aux élus, relation aux entreprises, partenaires et le soutien à l'organisation d'évènements (journée petite enfance, marchés, rando...)

Chiffres clé 2023

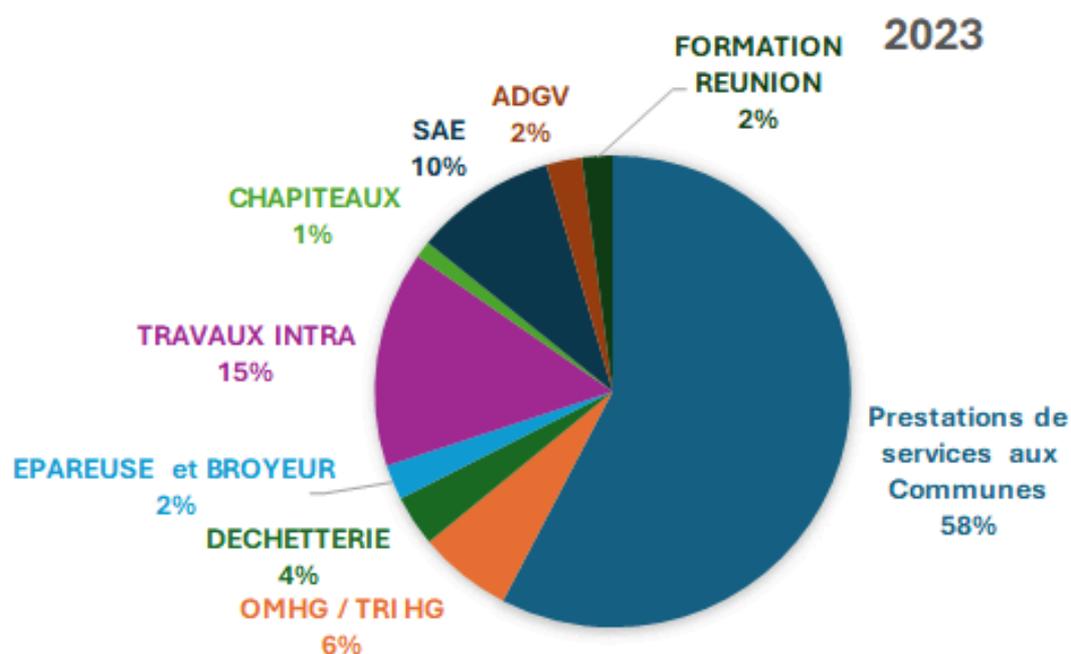
Le taux horaire facturé à toutes les communes bénéficiant du service est de **24.50 €** selon le principe de mutualisation.

La CCCLA supporte donc l'ensemble des charges liées au poste des agents techniques, auxquelles s'ajoutent le coût des formations, la gestion administrative R.H., la gestion des remplacements pour congés, maladies et formations longues... (services non facturés)

24 036 heures ont été réalisées par les agents techniques selon la répartition suivante :

- **13 850** heures distribuées entre 18 communes pour des **prestations de services**
- **1 537** heures pour le ramassage des **Ordures Ménagères (OM)** en régie sur le secteur Hers et Ganguise (HG)
- **838** heures sur la **déchèterie de Salles sur l'Hers**
- **3 562** heures pour des **travaux d'entretien, de réparation** sur divers bâtiments de la CCCLA
- **276** heures pour le montage et le démontage de **chapiteaux**
- **575** heures d'**épareuse et broyeur** sur 13 communes
- **2 318** heures réalisées au sein de la **fourrière**
- **581** heures effectuées au sein de l'**Aire Des Gens du Voyage (ADGV)**
- **500** heures de **formation**

Répartition des heures des agents techniques



Eléments marquants de 2023

- Réhabilitation de l'aire d'Accueil Des Gens du Voyage (ADGV), mise en place d'un système de prépaiement des fluides et mise en gestion du site par un prestataire extérieur (Syndicat mixte Manéo)
- Suivi et finalisation des travaux du nouveau siège social de la Communauté de Communes, faisant suite à une importante réflexion menée autour de la création, véritable projet participatif animé par le Pôle ST, en concertation et cohérence avec l'ensemble des services de la Communauté de Communes et des élus.

Cela a abouti à la finalisation du bâtiment qui se veut être à l'image de la CCCLA : accessible, adaptable et reflet d'une énergie positive et durable.

Le déménagement de l'ensemble des bureaux situé au 40 avenue du 8 mai 1945 à Castelnaudary a eu lieu en novembre au 280 Avenue Gérard Rouvière.

- Médiathèque de Castelnaudary : Changement des luminaires de l'ensemble de la structure, ce qui répond aux exigences écologiques et économiques
- Achat d'un fourgon nacelle de 12 mètres qui permettra de faciliter les entretiens de nos bâtiments par nos équipes intra. Il s'agit d'un fourgon nacelle qui est également disponible à la location par les communes, leur permettant de baisser le coût de la location de ce type de matériel.
- Elaboration d'un programme concernant la création d'une nouvelle EMI
- Aéroport : peinture des marquages de la piste, en régie
- Accueil de loisirs de Salles sur l'Hers : Restauration du 2ème étage du centre de loisirs

Travaux de rénovation faits en régie : peinture, placoplâtre, électricité, sol

- Service des Animaux Errants : Création de 4 box supplémentaires dédiés à l'espèce canine, travaux effectués par le chantier d'insertion

Projections 2024

Zones

- Aménagement de la zone artisanale à Saint-Papoul, site « Manivel » et viabilisation de 1,5 hectares (4 parcelles)
- Changement de l'éclairage public de la Zone d'En Tourre : passage en LED.

Travaux pilotés par le SYADEN et les Services Techniques

Bâtiments

- Pôle Enfance Jeunesse :
 - Rénovation et extension du bâtiment Ado
 - Réflexion autour d'une future crèche à Salles sur l'Hers
 - Accueil de loisirs de Salles sur l'Hers : Réhabilitation du RDC

- Médiathèques de LABASTIDE D'ANJOU :

Réflexion autour de la rénovation d'un bâtiment

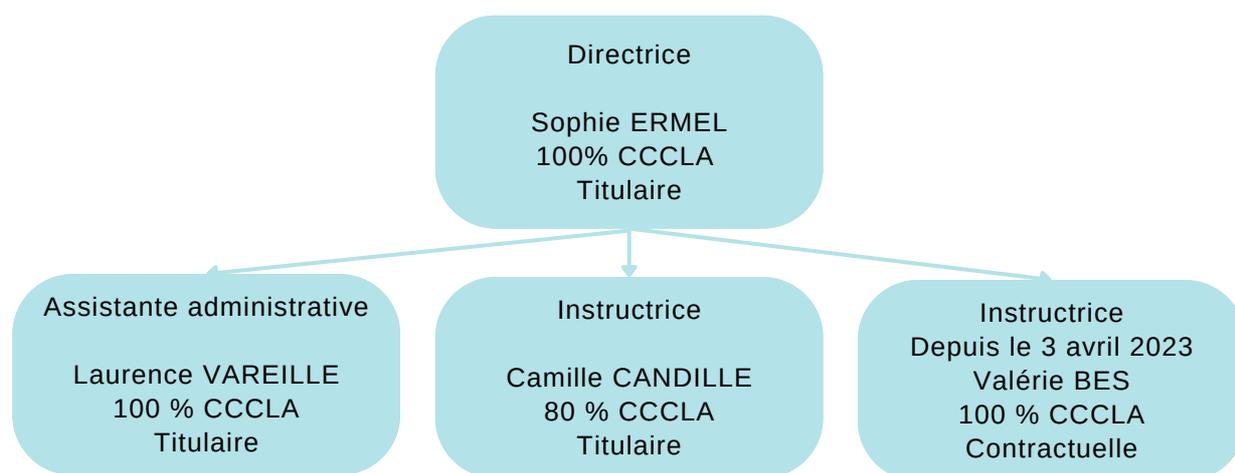
- Pose de panneaux photovoltaïques :
 - Ombrières du parking du nouveau siège social permettant une auto consommation et atteignant 45 kWc pour 250 m²
 - Sur la toiture de la médiathèque de CASTELNAUDARY
 - Réflexion sur le site de SOUPEX (ombrières et toiture)



Organisation et missions

Organisation

En 2023, le service mutualisé d'instruction des autorisations du droit des sols est composé d'une nouvelle responsable depuis mars 2023 suite au départ à la retraite de Mme MERCIER. Elle assure la gestion du service et l'instruction des dossiers. Le service compte également une assistante administrative à temps plein, une instructrice à temps partiel (80 %) et a bénéficié de l'arrivée d'une nouvelle instructrice à compter du mois d'avril 2023 pour venir remplacer la prise du poste de directrice désormais occupé par Mme ERMEL.



Les missions

La mission principale du pôle ADS est l’instruction des dossiers de permis de construire, permis d’aménager, déclaration préalable en périmètre classé Bâtiment de France, permis de démolir, certificat d’urbanisme opérationnel des communes des Communautés de Communes de Castelnaudary Lauragais Audois, soit 37 communes sur 43.

L’autre mission importante du service reste également l’assistance des communes adhérentes.

Instruction des Autorisations du Droit du Sol

L’instruction des dossiers se décompose en plusieurs étapes tant administratives que techniques. Enregistrement du dossier, vérification de la complétude : pièces et documents composant le dossier, instruction proprement dite du projet par rapport au document d’urbanisme, aux servitudes d’utilité publiques et aux consultations des services extérieurs, rédaction des courriers tout au long de l’instruction jusqu’à la décision finale.

Relations avec les Elus

Echanges téléphoniques ou physiques pour répondre à différentes problématiques sur leur territoire.

Echanges avec les secrétaires de Mairie

Les échanges avec les secrétaires sont quotidiens, le service étant un support et une aide pour les communes dans la gestion des dossiers d’urbanisme.

Renseignements des particuliers

La commune reste l’interlocuteur privilégié pour les pétitionnaires, mais le service conseille également, soit par téléphone soit lors d’un rendez-vous, les particuliers comme les opérateurs immobiliers sur la faisabilité de leur projet.

Réunion / Formation des secrétaires :

Une réunion de formation / information des secrétaires de mairie a été organisée en juin 2023 afin de faire un point sur la pratique de la dématérialisation et des questions diverses de réglementation et d’instruction.

Formations des agents du pole ADS

En 2023, les instructeurs et l'assistante ont suivi des formations liées aux fondamentaux de l'urbanisme et à la prise de poste du métier d'instructeur (pour la nouvelle instructrice) mais également des formations d'approfondissement sur différentes thématiques liées à l'urbanisme (l'urbanisme en zone touristique, l'instruction des permis de construire liés à des procédures spécifiques...). La responsable du service a également pu bénéficier d'une formation sur le positionnement d'un chef de service et le management

Chiffres clé 2023

Evolution des dossiers instruits par le service entre le 1er janvier 2021 au 31 décembre 2023 :

Type	DP	PC	CUb	PD	PA	Total
2021	267	305	45	13	14	644 (dont 168 dossiers instruits par le cabinet)
2022	259	221	60	5	23	568 (+ 22 dossiers instruits par le cabinet)
2023	380	211	79	7	17	694

On observe une augmentation du nombre de dossiers instruits par le service. Ceci s'explique par une forte hausse du nombre de déclaration préalable induite par la reprise de l'instruction de l'ensemble des déclarations préalables, et plus seulement les déclarations préalables en périmètre ABF, pour 20 communes sur les 37 instruites par le service. Le nombre élevé de dossiers liés à la pose de panneaux photovoltaïques explique également cette hausse. Le reste des dossiers demeure stable.

Quelques permis d'aménager instruits en 2023

- Saint-Papoul : permis d'aménager intercommunal de 4 lots à vocation économique (lieu-dit Manivel)
- Peyrens : 6 lots à bâtir à destination de maisons individuelles
- Ricaud : 4 lots à bâtir à destination de maisons individuelles

Quelques Permis de construire instruits en 2023

- Castelnaudary
 - Zac du Griffoul : macrolot 10 (29 villas + 1 bâtiments de 39 logement collectif)
 - Transformation de l'ancien commissariat en maison individuelle
 - Transformation d'un bâtiment sportif en restaurant scolaire
 - O'CASTEL : Construction d'un bâtiment commercial de 5 cellules
 - O'CASTEL : Construction d'un restaurant drive
 - Z.A. Nicolas Appert : Société LIM : entrepôt de stockage et bureaux
 - Z.A. Nicolas Appert : Société MARTINOLI : atelier et bureaux
 - ARTERRIS : Solarisation du site industriel
- Salle-sur-l'Hers :
 - Rénovation de l'ancienne halle en espace associatif
 - Démolition et reconstruction d'un immeuble de 10 logements sociaux
- Laurabuc :
 - Transformation de l'ancienne école en 2 logements
 - Réhabilitation de l'ancienne prison en 5 logements
 - Serre agri-photovoltaïque de 4 000 m²
- Mas-Sainte-Puelles :
 - Z.A. Malbouissou : Construction de 2 bâtiments de stockage et de garage
- Villeneuve-la-Comptal :
 - Construction d'un point multi service et tiers-lieu culturel et associatif

Eléments marquants de 2023

La réorganisation du service en 2023 suite au départ à la retraite de la Directrice a été l'élément marquant. Le service a vu l'arrivée d'une nouvelle instructrice ce qui a permis de consolider les compétences et d'accentuer les échanges avec les élus et les secrétaires pour répondre aux différentes interrogations et problématiques sur leur territoire.

L'équipe ainsi étoffée permet le suivi de la révision du SCOT du Pays Lauragais.

La fin d'année a également été marquée par le départ d'une instructrice vers une autre collectivité et donc la nécessité d'un nouveau recrutement.



Organisation et missions

L'école de musique intercommunale est composée d'un directeur, d'une directrice adjointe, d'une secrétaire et de 16 professeurs.

Les missions

- Suivre le Schéma National d'Orientation Pédagogique (SNOP 2023) du ministère de la culture
- Coconstruire, avec les services concernés, les enseignants et les élèves, la future école de musique
- Préparer le dossier d'agrément "conservatoire à rayonnement intercommunal"
- Cours individuels d'instruments et de chants
- Cours collectifs de formations musicales
- Cours collectifs organisés en modules aux multiples esthétiques musicales

- Pratiques collectives d'ensembles instrumentaux, musique de chambre et orchestres
- Pratiques collectives de musiques actuelles, batucada et big band
- Pratiques collectives du chant choral
- C.H.A.M. au collège Blaise d'Auriol (Classes à Horaires Aménagés Musicaux) Spécialité Chant Choral
- Interventions en milieu scolaire et crèches
- Antenne dispensant certains cours à Salles sur l'Hers (Piano, éveil musical, formation musicale)

La formation musicale

- Éveil Musical : Pour les classes de MS, GS, CP
- Cycle 1 de Formation Musicale (FM) :
En 5 ans pour les enfants dès le CE1
En 3 ans pour les adolescents et adultes dès 14 ans

- Cycle 2 de FM (en modules):
Improvisation
F.M.A.O (formation musicale assistée par ordinateur)
F.M. Ecoutes et Analyses
M.A.O (création musicale assistée par ordinateur)

Les disciplines instrumentales

- Les cuivres :
Trompette, Cor, Trombone, Euphonium
- Les bois :
Clarinette, Hautbois, Saxophone, Flûte traversière, à bec
- Les cordes :
Piano, Guitare classique, Guitare électrique, Guitare basse
- Percussions :
Batterie, percussions : Xylophone, timbales, congas, cajon...
- Chant : Lyrique et Musiques Actuelles

Les pratiques collectives :

- Les ensembles :
Musique de chambre, ensembles mono instrumentaux, quintettes, quatuors...
- Les chorales :
Chœur F.M. / Chœur intergénérationnel
- Les orchestres :
Orchestre Mini Souci – Cycle 1
Orchestre Petit Souci – Cycle 2
Convention Orchestre Union musicale des Sans Souci – Cycle 3
- Les musiques actuelles :
Big Band, Groupe Musac, Batucada, M.A.O.

Hors les murs :

- Interventions en milieu scolaire :

Dans toutes les écoles primaires de l'intercommunalité : 1 séance chaque 15 jours, dans chacune des 70 classes des 24 écoles, du CP au CM2

- Les Crèches :

Interventions dans les crèches et RAM intercommunales

- La CHAM Vocale (classe à horaires aménagées musicale) :

50 élèves au collège Blaise d'Auriol répartis sur les 4 classes : 6ème ,5ème, 4ème, 3ème

Chiffres clé 2023

270 élèves à l'école de musique

50 élèves en C.H.A.M.

38% des élèves sont masculins

62% des élèves sont féminins

46% des élèves viennent de la ville centre Castelnaudary

54% des élèves viennent du territoire et départements voisins

17 disciplines instrumentales

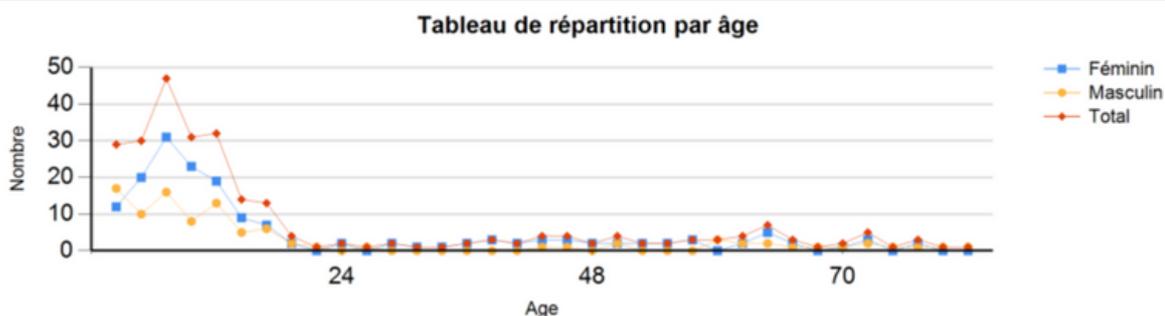
15 pratiques collectives

179 heures de cours / semaine

24 écoles, 70 classes, 1 600 élèves recevant des musiciens dans le cadre d'interventions en milieu scolaire.

46 prestations sur le territoire et au-delà

53 vidéos, 780 abonnés, 520 000 vues, 36 000 heures de visionnage sur notre chaîne YouTube



Eléments marquants de 2023

L'année 2023 fut pour l'école de musique intercommunale une année riche en expériences nouvelles. Ainsi qu'un nombre record d'inscriptions, preuve de l'évolution positive que nous menons.

De nombreuses rencontres se sont réalisées grâce à l'investissement des professeurs et du réseau Ouest Audois. Des rencontres départementales de pianos, de flutes, de trompettes ont eu lieu sur le territoire Lauragais Audois et au-delà.

Nous avons réuni plusieurs services de la communauté de communes afin de réaliser un projet musical entre l'école de musique intercommunale et son orchestre débutant, le service enfance jeunesse et sa colo musicale, la médiathèque pour une démonstration proche du public et les artistes de la compagnie 3x2+1. Un spectacle s'est réalisé en fin de colo réunissant toutes les entités pour une heure de musique et mise en scène varié avec tout type d'instrument, même des casseroles !

L'année 2023 est une grande année pour l'association musicale qui a créé l'école de musique. En effet "l'union musicale des Sans Souci" a fêté ses 100 ans d'existence. Véritable pilier de l'école de musique, cette harmonie est le meilleur niveau et un certain cap à atteindre pour les élèves.

Nous avons pu réunir l'ensemble des harmonies de l'école et les Sans Souci, et de nombreux projets communs, donnant ainsi une véritable motivation pour les élèves à progresser.

L'harmonie intermédiaire a eu de nombreux projets. Échange avec une harmonie espagnole, transversalité avec une école de danse municipale, participation au rayonnement de l'école de musique sur l'ensemble du territoire.

La CHAM vocale du collège Blaise d'Auriol progresse et revient à un niveau de type maîtrise de conservatoire. Des projets de voyage et d'échange avec de grande maîtrise sont à l'étude. L'ouverture du nouveau bâtiment permettra de nouveaux projets plus ambitieux avec des échanges et réaliser un festival.

La nouvelle orientation sur les musiques actuelles depuis 3 ans porte ses fruits. Le niveau des ateliers et des pratiques collectives progresse et une dynamique très positive s'installe. Les élèves s'apprêtent à passer des examens en réseau. Un parcours études spécifiques est à l'étude et sera réellement mis en place à l'ouverture du nouveau bâtiment avec des salles dédiés. Une rencontre des big band du réseau Ouest Audois et un concert de prestige a lancé une dynamique à développer dans les années à venir, et pourquoi pas, lancer un festival de Jazz.

Les ensembles continuent de participer aux différentes actions caritatives sur le territoire, notamment le téléthon et Noël solidarité, dans les différents villages du territoire, et parfois au-delà.

Le nouveau format de "scène ouverte" et "portes ouvertes" fusionnées fut une réussite. Beaucoup de participants, et d'inscriptions par la suite. Le nombre d'inscrit n'a jamais été aussi haut. La formule évoluera pour les portes ouvertes 2024.

L'association "Les Musicales" qui démocratise la musique classique à Castelnaudary est un partenaire important pour les classes de piano notamment. Master class pour les pianistes comme pour les autres instruments de l'école, le partage des moyens est un plus et donne l'occasion aux élèves de toucher à un véritable grand piano.

L'EHPAD de Castelnaudary nous a proposé une collaboration qui a été une grande réussite entre les pensionnaires et les plus jeunes de l'école. Plusieurs générations les séparent, mais la passion commune du chant les a réunis pour plusieurs concerts.

Cette année fut riche d'expériences et de collaborations nouvelles. L'école de musique intercommunale prend de l'ampleur, de nouvelles disciplines sont à l'étude et la construction va nous permettre d'évoluer positivement.

L'année 2024 prévoit de nouveaux projets avec notamment le lancement d'un stage départemental d'harmonie et un concert sur les compositrices pour la quinzaine de l'engagement au féminin organisée par la communauté de communes.

Mois	Lieux	Types	Formations	Titres	Jauges
Janvier	Castelnaudary	Concerts	Les orchestres	Concert du nouvel an	800
	Limoux	Audition	Classes de piano	Carnaval des pianistes	150
	Castelnaudary	Concerts	Chorale FM	Concert avec l'EHPAD de Castelnaudary	200
Février	Salles sur l'hers	Audition	Classes d'instruments	Auditions	100
	Issel	Rencontre	Classes de trompette	Rencontre départementale de trompette	150
	Castelnaudary	Concerts	Big Band et Chorale	Concert à la halle aux grains	250
	Castelnaudary	Audition	Classes de piano	Concert avec l'association "les musicales"	150
Mars	Labastide d'Anjou	Rencontre	Orchestre	Rencontre avec l'harmonie des parachutistes	100
	Castelnaudary	Rencontre	Classes de flutes	Recontre départementale de flutes	500
Avril	Castelnaudary	Rencontre	Big Band	Rencontre départementale de big band	200
	Castelnaudary	Concerts	CHAM	Concert avec l'orchestre baroque de Toulouse	600
	Castelnaudary	Concerts	Chorale FM	Resto du cœur	250
Mai	Castelnaudary	Concerts	Orchestre et Danse	Rencontre entre l'école de danse et de musique	300
	Castelnaudary	Concerts	Orchestre	Concert pour le centenaire de l'harmonie de la ville	450
Juin	Fendeille	Spectacle	Toutes l'école de musique	Le gala annuel de l'EMI	500
	Mas-Saintes-Puelles	Concerts	Ensemble Musac	Concerts des Musac	200
	Castelnaudary	Concerts	Harmonie et Musac	Fête de la musique	300
	Ecole de musique	Auditions	Classes d'instruments	Scène ouverte	200
	Castelnaudary	Concerts	Eveil / Classes de piano	Concert mixte	200
	Montferrand	Spectacle IMS	Ecole de musique	Spectacle en milieu scolaire	150
	Salles-sur-l'Hers	Spectacle IMS	Ecole de musique	Spectacle en milieu scolaire	250
	Payra-sur-l'Hers	Spectacle IMS	Ecole de musique	Spectacle en milieu scolaire	150
	Villeneuve-la-Comptal	Spectacle IMS	Ecole de musique	Spectacle en milieu scolaire	200
	Mas-Saintes-Puelles	Spectacle IMS	Ecole de musique	Spectacle en milieu scolaire	200
	Labastide d'Anjou	Spectacle IMS	Ecole de musique	Spectacle en milieu scolaire	250
	Fendeille	Spectacle IMS	Ecole de musique	Spectacle en milieu scolaire	150
	Lasbordes	Spectacle IMS	Ecole de musique	Spectacle en milieu scolaire	200
	Saint-Papoul	Spectacle IMS	Ecole de musique	Spectacle en milieu scolaire	250
	Castelnaudary école : Proper Estieu	Spectacle IMS	Ecole de musique	Spectacle en milieu scolaire	350
	Castelnaudary école : De l'Est	Spectacle IMS	Ecole de musique	Spectacle en milieu scolaire	250
	Castelnaudary école : Alphonse Daudet	Spectacle IMS	Ecole de musique	Spectacle en milieu scolaire	350
	Castelnaudary école : Jean Moulin	Spectacle IMS	Ecole de musique	Spectacle en milieu scolaire	350
	RPI Les Casses / Soupex / Souilhanel	Spectacle IMS	Ecole de musique	Spectacle en milieu scolaire	200
	RPI Verdun / Villemagne	Spectacle IMS	Ecole de musique	Spectacle en milieu scolaire	100
Saint-Martin-Lalande	Spectacle IMS	Ecole de musique	Spectacle en milieu scolaire	150	
RPI Souilhe / Puginier / La Pomarede	Spectacle IMS	Ecole de musique	Spectacle en milieu scolaire	150	
RPI Labécède / Issel	Spectacle IMS	Ecole de musique	Spectacle en milieu scolaire	150	
Juillet	Artana (Espagne)	Rencontre	Orchestre	Rencontre avec une harmonie espagnole	500
Novembre	Labastide d'Anjou	Spectacle	EMI / Enfance / Médiatheque	Résidence d'artiste	300
	Saint-Papoul	Concerts	Musac et chorale	Concert pour le Téléthon	300
	Castelnaudary	Concerts	Orchestre	Concert pour les nouveaux arrivants	200
Decembre	Castelnaudary	Concerts	Chorale FM	Concert avec l'EHPAD de Castelnaudary	200
	Castelnaudary	Concerts	Orchestres et chorale	Concert pour le Téléthon	250
	Salles sur l'hers	Audition	Classes d'instruments	Auditions de Noël	200
	Castelnaudary	Concerts	Big Band	Duo de Big Band pour "Noël solidarité"	200
	Castelnaudary	Rencontre	Classes de cuivres	Rencontre "les cuivres de Noël"	150
				Total	11750



Organisation et missions

Constituées en réseau de 8 médiathèques avec des niveaux de service et des zones de desserte très divers selon les sites, elles développent des services à la croisée des politiques culturelles et sociales.

Elles offrent des espaces pour des usages variés, ouverts à tout public sans conditions d'accès.

Elles accueillent et accompagnent tous les publics dans leurs besoins documentaires, culturels, sociaux.

Elles constituent et gèrent des collections multimédia (livre, presse, CD, DVD, jeux, ressources numériques dématérialisées, œuvres d'art, kamishibai) et organisent leur mise à disposition et leur valorisation adaptée aux différents publics du territoire

Elles accueillent des groupes et interviennent hors les murs afin d'assurer une égalité d'accès pour les publics les moins indépendants ou les plus éloignés des ressources culturelles et permettre la rencontre avec des œuvres et des créateurs.

Elles mettent à disposition des ressources numériques et accompagnent le public dans l'acquisition de compétences informatiques.

Elles proposent une programmation de saison culturelle pluridisciplinaire ainsi que des temps de pratiques autour des savoirs faire.

Chiffres clé 2023

3 681 documents achetés

La collection courante propre est constituée de **72 266 documents** hors titres de presse début 2023

122 862 prêts de documents

350 accueils de groupes et interventions extérieures collectives

5 présences hors les murs dans des manifestations portées par d'autres acteurs

19 091 connexions au site web du réseau (+ 9% par rapport à 2022)

3 519 sessions sur les postes de l'espace multimédia de la médiathèque Canguilhem pour **484 utilisateurs** (+ 24% par rapport à 2022)

31 sessions d'ateliers d'initiation au numérique pour 74 participants

76 programmations d'actions culturelles et de médiations sur 10 sites, avec 2115 participants soit une très légère hausse par rapport à 2022.

55 séances d'histoires pour les enfants

10 séances spéciales « bébé lecteurs » pour les moins de 3 ans.

3867 inscrits sur le réseau, dont 122 collectivités

42 842 entrées à la médiathèque Canguilhem soit 177 en moyenne par jour d'ouverture

13 stagiaires accueillis (stages de 3ème, universitaire et reconversion professionnelle)

22 jours de formation ou journées professionnelles suivies par le personnel.

3 681 documents achetés :

- 2 910 livres
- 254 documents sonores (CD musicaux et textes lus)
- 422 DVD
- 93 jeux vidéo et jeux de plateaux
- 2 œuvres d'art

et 60 abonnements à des titres de presse

3 738 documents pilonnés

La collection courante propre est constituée de 72 266 documents hors titres de presse début 2023 :

- 56 064 livres
- 8 840 CD (musique et textes lus)
- 6 307 DVD
- 1044 jeux

S'y ajoutent 8 556 documents (livres et CD) prêtés par la bibliothèque départementale de l'Aude.

122 862 prêts de documents :

- 99 599 à Castelnaudary
- 480 à Labastide d'Anjou (bibliothèque fermée pour travaux à partir du mois de mai)
- 4 458 à Labécède Lauragais
- 2 501 à Lasbordes
- 583 à Laurabuc
- 2 612 au Mas Stes Puelles
- 10 222 à Salles sur l'Hers
- 2 407 à Villeneuve la Comptal

L'activité de prêt est en augmentation par rapport à 2022 (+ 14%) sur presque tous les sites et a dépassé l'année « record » de 2018. Cette progression est tirée par les prêts de livres et de jeux. 90% des prêts sont réalisées dans les 2 établissements structurants du territoire, Castelnaudary et Salles-sur-l'Hers.

Non comptabilisable, le système de navettes entre les 4 médiathèques s'est encore développé.

350 accueils de groupes et interventions extérieures collectives :

- 247 accueils de classes de la maternelle au BTS, venues de Castelnaudary, Fendeille, Labastide d'Anjou, Labécède-Lauragais, Lasbordes, Mas Stes Puelles, Montmaur, Payra sur l'Hers, Salles sur l'Hers, St Martin Lalande, Villemagne et Villeneuve la Comptal
- 10 accueils de centres de loisirs
- 62 accueils ou interventions en crèches à Castelnaudary, Labastide d'Anjou, Salles sur l'Hers et St Papoul et auprès du RAM
- 9 interventions à la Résidence Pierre Estève
- 22 accueils d'associations ou structures publiques (Lieu ressources insertion, IME de Cenne Monesties, Espace senior, Greta, ANRAS, Plateforme sociale du Lauragais, coordination RSA, Emaüs, chantiers d'insertion, association syndicale des familles, CSCIEP)

5 présences hors les murs dans des manifestations portées par d'autres acteurs :

- Fête des Fontailles

- Journée familles du REAAP
- Village familles de la CC
- Salon du livre de Villeneuve la Comptal
- Semaine du développement durable de la ville de Castelnaudary

19 091 connexions au site web du réseau (+ 9% par rapport à 2022)

3 519 sessions sur les postes de l'espace multimédia de la médiathèque Canguilhem pour 484 utilisateurs (+ 24% par rapport à 2022)

31 sessions d'ateliers d'initiation au numérique pour 74 participants

Si les besoins restent sensibles, le format de proposition est difficile à trouver; l'action la plus forte a été en partenariat avec des structures du champ social.

76 programmations d'actions culturelles et de médiations sur 10 sites :

Ateliers Sciences, SH, techniques	17
Ateliers artistiques	16
Concerts	3
Autres spectacles	8
Projections	5
Conférences, rencontres et lectures	12
Echanges autour des collections	6
Expositions	4
Séances jeux	3
Cartes blanches	1
Fête du Livre	1

2115 participants soit une très légère hausse par rapport à 2022.

NB : Le public des expositions n'est pas comptabilisé.

55 séances d'histoires pour les enfants dans toutes les bibliothèques et hors les murs au parc pour Castelnaudary.

10 séances spéciales « bébé lecteurs » pour les moins de 3 ans.

3867 inscrits sur le réseau, dont 122 collectivités (classes, associations, services publics...), issus de la totalité des communes du territoire (+13% par rapport à 2022).

42 842 entrées à la médiathèque Canguilhem soit 177 en moyenne par jour d'ouverture

Les entrées à la médiathèque Canguilhem marquent encore une forte augmentation par rapport à 2022 (+ 27%) mais restent toujours légèrement inférieures au niveau de 2019.

13 stagiaires accueillis (stages de 3ème, universitaire et reconversion professionnelle)
22 jours de formation ou journées professionnelles suivies par le personnel.

Tous les indicateurs d'activité sont à la hausse par rapport à 2022.

Eléments marquants de 2023

Poursuivant l'axe de travail porté par la Convention pour la généralisation de l'éducation artistique et culturelle, 2023 a été particulièrement riche en projets dans ce domaine, notamment en mobilisant des structures travaillant à l'apprentissage du français pour des adultes allophones (LRI, ASF). Les projets EAC majeurs ont été soutenus financièrement par la DRAC mais aussi via le Pass culture.

Le renforcement du réseau qui est l'un des axes de travail du Contrat territoire lecture a été effectif via plusieurs actions, notamment dans l'accompagnement des bénévoles :

- rendez-vous trimestriel « café réseau » avec le bibliothécaire référent
- mise en place d'une charte de l'engagement bénévole
- réalisation d'un guide d'accueil des bibliothécaires bénévoles
- engagement des travaux pour l'ouverture d'une nouvelle médiathèque à Labastide d'Anjou

Poursuite du Schéma de développement de lecture publique :

- finalisation et validation en comité de pilotage du diagnostic de lecture publique
- organisation de 3 séances d'ateliers participatifs menés par l'agence Indivisible avec des élus, des habitants et des structures partenaires afin de participer à faire émerger des axes de travail et des actions
- validation en comité de pilotage des grands axes et début de plan d'actions du schéma de développement

Le développement des partenariats grâce au renforcement RH dédié s'est poursuivi et renforcé, notamment avec des acteurs du champ social afin d'aller à la rencontre de publics éloignés de nos ressources : Lieu ressources insertion, Association syndicale des familles, Espace senior, GRETA, ANRAS, Plateforme sociale Lauragais.

Ce renforcement des partenariats est marqué aussi par une plus forte présence hors les murs, dans des événements de partenaires mais aussi dans le développement sur une journée entière et avec des actions en amont de la Fête du livre tenue à Fendeille.

En cohérence avec les axes de travail définis dans le Contrat territoire lecture et confirmés dans le travail de schéma, les actions en direction de la petite enfance, des seniors et des personnes en apprentissage de français ont été renforcées : actions avec la crèche de Labastide d'Anjou, programmation culturelle renforcée (ateliers, spectacles, exposition dédiés), actions d'éducation artistique et culturelle, constitution d'un fonds Facile à lire, actions croisées avec l'Espace senior.

Les réservations et la navette documentaire entre les 4 médiathèques, qui avait pris de l'essor avec les restrictions liées au covid, a encore été très nettement développée, contribuant à améliorer l'accès de proximité aux ressources documentaires.

Au-delà de ce service, tous les indicateurs chiffrés de l'année témoignent d'une activité en hausse par rapport à 2022, notamment pour les emprunts de documents.

RAPPORT D'ACTIVITÉ PAR COMMUNE

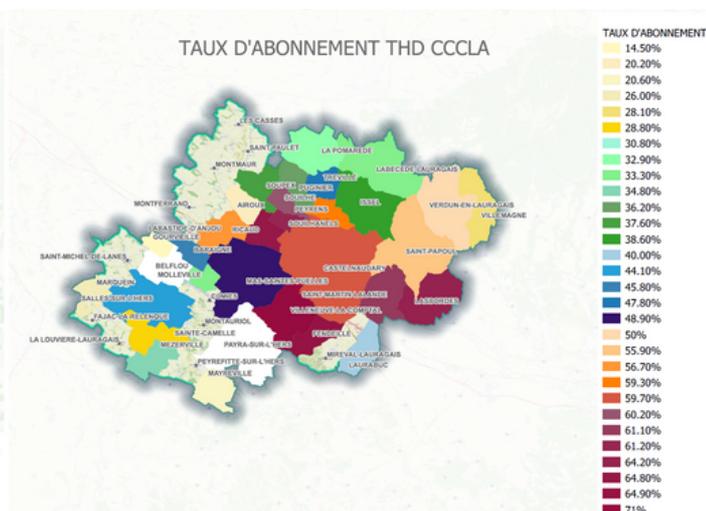
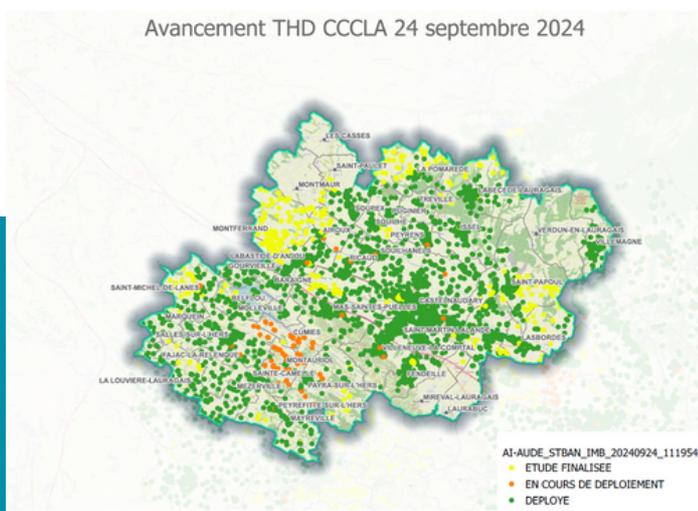
FOCUS SUR : LA FIBRE OPTIQUE

Répondant au principe d'égalité devant le service public, la mise en place d'infrastructures et de services numériques performants constitue une opportunité majeure pour le développement local. S'inscrivant dans le cadre de la stratégie de l'État, ce volontarisme participe de l'aménagement du territoire et de l'attractivité de l'Aude.

Ainsi, le Département et le SYADEN ont l'ambition de couvrir toute l'Aude en fibre optique dans les plus brefs délais, et au plus tard fin 2025, afin de permettre à tous les habitants d'accéder à cette technologie pour développer des usages numériques au cœur des territoires de l'Aude.

Concernant la CCCLA, deux phases de financement et de travaux ont été prévues :

- Phase 1 : 2016 - 2020 : 1 798 121 € HT au titre de la subvention d'équipement et 108 455 € HT au titre de contribution aux charges de structure;
- Phase 2 : 2022 - 2025 : 1 215 985.54 € HT au titre de la subvention d'équipement.



AIROUX

CULTURE



3

personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

17

personnes adhérentes au réseau des Médiathèques



SERVICES TECHNIQUES

1002.50

heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents

ACTION SOCIALE



4.13

heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour 1 bénéficiaire résidant sur la commune d'Airoux

0

personne a bénéficié des services du CIAS, pour un total de 0 **repas** livrés.



SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



3

contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôle des ANC existants
- 1 contrôle de conception
- 1 contrôle de réalisation



FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS

0

animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la CCCLA et sont entrés en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



22

dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

5 408.92 €



SDIS : 716 091.91 €, soit 4 439.87 € pour le compte de la commune d'AIROUX

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : 53 830 €, soit 333.75€ pour le compte de la commune d'AIROUX



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE



20

enfants de la commune d'AIROUX ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

2 enfants de la commune d'Airoux ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Périscolaires.

Les Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel



Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de 95 903.80 €, soit pour le compte de la commune d'AIROUX 594.62 €.

A la Maison Médicale de Garde : 6 513.01 € soit pour le compte de la commune d'AIROUX 40.38€



FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL



4 348.00 €

La CCCLA a reversé 4 348.00 € d'aide financière à AIROUX en 2023 sur un montant total de 564 142 €

BARAIGNE

CULTURE



2

personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

personnes adhérentes au réseau des Médiathèques

8



176

SERVICES TECHNIQUES

heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents

ACTION SOCIALE



640.70 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour **4** bénéficiaires résidant sur la commune de Baraigne

SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



1

contrôle des assainissements autonomes a été effectué par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 0 contrôle des ANC existants
- 0 contrôle de conception
- 1 contrôle de réalisation



FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS

0 animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la CCCLA et sont entrés en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



10

Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

5 195.92 €



SDIS : **716 091.91 €**, soit **4265.27 €** pour le compte de la commune de Baraigne

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : **53 830 €**, soit **320.63 €** pour le compte de la commune de Baraigne



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE



4

enfants de la commune de Baraigne ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

1 enfant de la commune de Baraigne a fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Périscolaires.

Les Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel



Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de **95 903 €**, soit pour le compte de la commune de Baraigne **571.23 €**.

A la Maison Médicale de Garde : **6 513.01 €** soit pour le compte de la commune de Baraigne **38.79€**



FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL



5 946.00 €

La CCCLA a reversé **5 946.00 €** d'aide financière à Baraigne en 2023 sur un montant total de **564 142 €**

BELFLOU

CULTURE



1

personne inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

8

personnes adhérentes au réseau des Médiathèques



43

SERVICES TECHNIQUES

heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents

ACTION SOCIALE



180.88

heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour 1 bénéficiaire résidant sur la commune de Belflou

1

personne s'est faite livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 247 repas livrés.



SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



0

contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 0 contrôle des ANC existants
- 0 contrôle de conception
- 0 contrôle de réalisation

FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS



4

animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la CCCLA et sont entrés en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



5

Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

3 555.10 €



SDIS : 716 091.91€, soit 2 918.34 € pour le compte de la commune de Belflou

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : 53 830 €, soit 219.38 € pour le compte de la commune de Belflou



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE



5

enfants de la commune de Belflou ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

6 enfant de la commune de Belflou a fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Périscolaires.

Les Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de 95 903.80 €, soit pour le compte de la commune de Belflou 390.84 €.



A la Maison Médicale de Garde : 6 513.01 € soit pour le compte de la commune de Belflou 26.54€



FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL



3 776 €

La CCCLA a reversé 3 776 € d'aide financière à Belflou en 2023 sur un montant total de 564 152 €

CASTELNAUDARY

CULTURE



125

personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

1830

personnes adhérentes au réseau des Médiathèques



0

SERVICES TECHNIQUES

heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents

ACTION SOCIALE



25455

heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour 458 bénéficiaires résidant sur la commune de Castelnaudary

75

personne se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 22785 repas livrés.



SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



32

contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 11 contrôles des ANC existants
- 13 contrôles de conception
- 8 contrôles de réalisation

FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS



35

animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la CCCLA et sont entrés en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



235

Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

394 222.10 €



SDIS : 716 091.91 €, soit 323 611.98 € pour le compte de la commune de Castelnaudary

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : 53 830 €, soit 24 326.53 € pour le compte de la commune de Castelnaudary



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE



71

enfants de la commune de Castelnaudary ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

22 enfants de la commune de Castelnaudary ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Périscolaires.

Les Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel



Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de 95 903.80 €, soit pour le compte de la commune Castelnaudary 43 340.27 €.

A la Maison Médicale de Garde : 6 513.01 € soit pour le compte de la commune de Castelnaudary 2 943.32€



FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL



180 948.00 €

La CCCLA a reversé 180 948.00 € d'aide financière à Castelnaudary en 2023 sur un montant total de 564 142 €

CUMIÈS

CULTURE



5
0

personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

personnes adhérentes au réseau des Médiathèques



SERVICES TECHNIQUES



10

heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents

ACTION SOCIALE



126.48

heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de Cumiès

1 personne s'est faite livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 7 repas livrés.



SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



1

contrôle des assainissements autonomes a été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôle des ANC existants
- 1 contrôle de conception
- 0 contrôle de réalisation

FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS



0

animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la CCCLA et sont entrés en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



1 Dossier d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir a été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

1 276.19 €



SDIS : 716 091.91 €, soit 4 136.88 € pour le compte de la commune de Cumiès

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : 53 830 €, soit 78.75 € pour le compte de la commune de Cumiès



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE



2 enfants de la commune de Cumiès ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

4 enfants de la commune de Cumiès ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Périscolaires.

Les Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de 96 903.80 €, soit pour le compte de la commune de Cumiès 78.75 €.



A la Maison Médicale de Garde : 6 513.01 € soit pour le compte de la commune de Cumiès 9.53€



FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL



964.00€

La CCCLA a reversé 964.00€ d'aide financière à Cumiès en 2023 sur un montant total de 564 142 €

FAJAC LA RELENQUE

CULTURE



0 personne inscrite à l'Ecole de Musique Intercommunale

9 personnes adhérentes au réseau des Médiathèques



SERVICES TECHNIQUES

4 heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents

SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



0 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 0 contrôle des ANC existants
- 0 contrôle de conception
- 0 contrôle de réalisation

ACTION SOCIALE



97.43

heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour **1** bénéficiaire résidant sur la commune de Fajac La Relenque

FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS



0 animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la CCCLA et sont entrés en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



1 Dossier d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

1 671.21€



SDIS : **716 091.91 €**, soit **1 371.87 €** pour le compte de la commune de Fajac La Relenque

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : **53 830 €**, soit **103.13 €** pour le compte de la commune de Fajac La Relenque



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE



3 enfants de la commune de Fajac La Relenque ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

5 enfant de la commune de Fajac La Relenque a fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Périscolaires.

Les Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de **95 903.80 €**, soit pour le compte de la commune de Fajac La Relenque **654.29 €**.



A la Maison Médicale de Garde : **6 513.01 €** soit pour le compte de la commune de Fajac La Relenque **12.48 €**



FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL



1 725.00€

La CCCLA a reversé **1725 €** d'aide financière à Fajac La Relenque en 2023 sur un montant total de **564 142 €**

FENDEILLE

CULTURE

5 personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

67 personnes adhérentes au réseau des Médiathèques



SERVICES TECHNIQUES

4 heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents



ACTION SOCIALE

1151.40 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour **8** bénéficiaires résidant sur la commune de Fendeille

2 personne s'est faite livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **432 repas** livrés.



SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

3 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 0 contrôle des ANC existants
- 2 contrôles de conception
- 1 contrôle de réalisation



FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS

1 animal (chats et chiens confondus) errants a été ramassés sur la commune, par le service de la CCCLA et sont entrés en fourrière.



SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

0 Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023



PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

35 738.57 €

SDIS : **716 091.91 €**, soit **14 516.89 €** pour le compte de la commune de Fendeille

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : **53 830 €**, soit **1 093.26 €** pour le compte de la commune de Fendeille

Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de **95 903.80 €**, soit pour le compte de la commune de Fendeille **1 944.20 €**.

A la Maison Médicale de Garde : **6 226.66 €** soit pour le compte de la commune de Fendeille **132.03€**



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE

38 enfants de la commune de Fendeille ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

2 enfants de la commune de Fendeille ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Périscolaires.

Les Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel



FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL

13 144 €

La CCCLA a reversé **13 144 €** d'aide financière à Fendeille en 2023 sur un montant total de **564 142 €**



GOURVIEILLE

CULTURE



0

personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

6

personnes adhérentes au réseau des Médiathèques



SERVICES TECHNIQUES



12

heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents

SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



0

contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 0 contrôle des ANC existants
- 0 contrôle de conception
- 0 contrôle de réalisation

ACTION SOCIALE



142.67

heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour 2 bénéficiaires résidant sur la commune de Gourvieille

1

personne s'est faite livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 202 repas livrés.



FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS



0

animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la CCCLA et sont entrés en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



3

Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

2 278.91€



SDIS : 716 091.91 €, soit 1870.73 € pour le compte de la commune de Gourvieille

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : 53 830 €, soit 140.63 € pour le compte de la commune de Gourvieille



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE



0

enfants de la commune de Gourvieille ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

2 enfants de la commune de Gourvieille ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Périscolaires.

Les Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel



Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de 95 903.80 €, soit pour le compte de la commune de Gourvieille 250.54 €.

A la Maison Médicale de Garde : 6513.01 € soit pour le compte de la commune de Gourvieille 17.01 €



FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL



2 222 €

La CCCLA a reversé 2 222 € d'aide financière à Gourvieille en 2023 sur un montant total de 564 142 €

ISSEL

CULTURE



7

personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

42

personnes adhérentes au réseau des Médiathèques



SERVICES TECHNIQUES

5

heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents

ACTION SOCIALE



1137.55

heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour 18 bénéficiaires résidant sur la commune d'Issel

3

personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 773 repas livrés.



SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



1

contrôle des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôle des ANC existants
- 1 contrôle de conception
- 0 contrôle de réalisation



2

FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS

animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la CCCLA et sont entrés en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



2

Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

14 979.12€



SDIS : 716 091.91 €, soit 12 296.96 € pour le compte de la commune d'Issel

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : 53 830 €, soit 924.39 € pour le compte de la commune d'Issel



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE



43

enfants de la commune d'Issel ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

39

enfants de la commune d'Issel ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Périscolaires.

Les Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel



Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de 95 903.80 €, soit pour le compte de la commune d'Issel 1 646.89 €.

A la Maison Médicale de Garde : 6 513.01 € soit pour le compte de la commune d'Issel 111.84€



FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL



10 469 €

La CCCLA a reversé 10 469 € d'aide financière à Issel en 2023 sur un montant total de 564 142 €

LA LOUVIERE LAURAGAIS

CULTURE



0

personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

4

personnes adhérentes au réseau des Médiathèques



SERVICES TECHNIQUES



96

heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents

SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



1

contrôle des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 0 contrôle des ANC existants
- 1 contrôle de conception
- 1 contrôle de réalisation

ACTION SOCIALE



207.09

heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour 3 bénéficiaires résidant sur la commune de La Louvière Lauragais

1

personne s'est faite livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 260 repas livrés.



FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS



1

animal (chats et chiens confondus) errants a été ramassé sur la commune, par le service de la CCCLA et est entré en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



0

Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

2522.37 €



SDIS : 716 091.91 €, soit 2 095.22 € pour le compte de la commune de La Louvière Lauragais

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : 53 830 €, soit 157.50 € pour le compte de la commune de La Louvière Lauragais



Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de 95 903.80 €, soit pour le compte de la commune de La Louvière Lauragais 280.61 €.



A la Maison Médicale de Garde : 6513.01 € soit pour le compte de la commune de La Louvière Lauragais 16.04 €



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE



0

enfants de la commune de La Louvière Lauragais ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

2

enfants de la commune de La Louvière Lauragais ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Périscolaires.

Les Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL

2307 €



La CCCLA a reversé 4 348 € d'aide financière à La Louvière Lauragais en 2023 sur un montant total de 564 142 €

LA POMAREDE



1

CULTURE

personne inscrite à l'Ecole de Musique Intercommunale

3

personnes adhérentes au réseau des Médiathèques



SERVICES TECHNIQUES

926.50

heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents



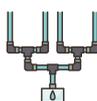
ACTION SOCIALE

340.87

heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour 3 bénéficiaires résidant sur la commune de La Pomarède

0

personne s'est faite livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS,



6

SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôle des ANC existants
- 3 contrôles de conception
- 2 contrôles de réalisation



0

FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS

animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la CCCLA et sont entrés en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



12

Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023.

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

5 469.40 €



SDIS : 716 091.91 €, soit 4 136.88 € pour le compte de la commune de La Pomarède

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : 53 830 €, soit 337.50 € pour le compte de la commune de La Pomarède



Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de 95 903.80 €, soit pour le compte de la commune de La Pomarède 601.30 €.

A la Maison Médicale de Garde : 6 513.01 € soit pour le compte de la commune de La Pomarède 40.84 €



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE



20

enfants de la commune de La Pomarède ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

12

enfants de la commune de La Pomarède ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Périscolaires.

Les Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel



FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL

4 249 €

La CCCLA a reversé 4 249 € d'aide financière à La Pomarède en 2023 sur un montant total de 564 142 €

LABASTIDE D'ANJOU

CULTURE

2 personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

109 personnes adhérentes au réseau des Médiathèques



SERVICES TECHNIQUES

0 heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents



ACTION SOCIALE

901.20 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour **22** bénéficiaires résidant sur la commune de Labastide d'Anjou

7 personne s'est faite livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **815 repas** livrés.



SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

3 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôle des ANC existants
- 1 contrôle de conception
- 1 contrôle de réalisation



FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS

4 animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la CCCLA et sont entrés en fourrière.



SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

47 Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023.



PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

39 075.83 €

SDIS : 716 091.91 €, soit 32 076.85 € pour le compte de la commune de Labastide d'Anjou

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : **53 830 €, soit 2 411.28 €** pour le compte de la commune de Labastide d'Anjou

Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de **95 903.80 €, soit 4 295.95 €** pour le compte de la commune de Labastide d'Anjou

A la Maison Médicale de Garde : **6 513.01 €** soit pour le compte de la commune de Labastide d'Anjou **291.75 €**



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE

58 enfants de la commune de Labastide d'Anjou ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

0 enfant de la commune de Labastide d'Anjou a fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Péri-scolaires.

Les Accueils de Loisirs Péri-scolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel



FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL

30 956 €

La CCCLA a reversé **30 956 €** d'aide financière à de Labastide d'Anjou en 2023 sur un montant total de **564 142 €**



LABECEDE LAURAGAIS

 **2** personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

111 personnes adhérentes au réseau des Médiathèques 

 **SERVICES TECHNIQUES**

44 heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents

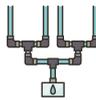
 **ACTION SOCIALE**

850.38 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour **9** bénéficiaires résidant sur la commune de Labécède Lauragais

2 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **456 repas** livrés. 

SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

 **16** contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 6 contrôles des ANC existants
- 5 contrôles de conception
- 5 contrôles de réalisation

 **FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS**

XX animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la CCCLA et sont entrés en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

 **27** Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023.

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

12 761.93 €

 SDIS : **716 091.91 €**, soit **10 476.11€** pour le compte de la commune de Labécède Lauragais

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : **53 830 €**, soit **787.51 €** pour le compte de la commune de Labécède Lauragais 

Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de **95 903.80 €**, soit pour le compte de la commune de Labécède Lauragais **1 403.03€**. 

A la Maison Médicale de Garde : **6 513.01 €** soit pour le compte de la commune de Labécède Lauragais **95.28€** 

PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE

 **15** enfants de la commune de Labécède Lauragais ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

32 enfants de la commune de Labécède Lauragais ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Péri-scolaires.

Les Accueils de Loisirs Péri-scolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL

 **10 056 €**

La CCCLA a reversé **10 056 €** d'aide financière à Labécède Lauragais en 2023 sur un montant total de **564 142 €**

LASBORDES

CULTURE



4

personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

94

personnes adhérentes au réseau des Médiathèques



0

SERVICES TECHNIQUES

heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents

ACTION SOCIALE



908.60

heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour 13 bénéficiaires résidant sur la commune de Lasbordes

2

personne s'est faite livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 554 repas livrés.



SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



7

contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 2 contrôles des ANC existants
- 3 contrôles de conception
- 2 contrôles de réalisation



4

FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS

animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la CCCLA et sont entrés en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



48

Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

24 946.53 €



SDIS : 716 091.91 €, soit 20 478.30 € pour le compte de la commune de Lasbordes

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : 53 830 €, soit 1539.39 € pour le compte de la commune de Lasbordes



Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de 98 903.80 €, soit pour le compte de la commune de Lasbordes 2 742.59 €.



A la Maison Médicale de Garde : 6 513.01 € soit pour le compte de la commune de Lasbordes 186.25€



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE

La Commune n'adhère pas au service



0

enfants de la commune de Lasbordes fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

0 enfant de la commune de Lasbordes a fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Périscolaires.

Les Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL



13 310 €

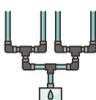
La CCCLA a reversé 13 310 € d'aide financière à Lasbordes en 2023 sur un montant total de 564 142 €

LAURABUC

 **CULTURE**
3 personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale
43 personnes adhérentes au réseau des Médiathèques 

 **SERVICES TECHNIQUES**
48 heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents

 **ACTION SOCIALE**
644.50 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour **5** bénéficiaires résidant sur la commune de Laurabuc

SPANC
SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
 **12** contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 3 contrôles des ANC existants
- 4 contrôles de conception
- 5 contrôles de réalisation

 **FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS**
0 animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la CCCLA et sont entrés en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL
 **17** Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE
9 801.58 €

 SDIS : **716 091.91 €**, soit **8 031.68 €** pour le compte de la commune de Laurabuc

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : **53 830 €**, soit **603.76 €** pour le compte de la commune de Laurabuc 

Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de **95 903.80 €**, soit pour le compte de la commune de Laurabuc **1075.66 €**. 

A la Maison Médicale de Garde : **6 512.01 €** soit pour le compte de la commune de Laurabuc **90.75€** 

PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE
La Commune n'adhère pas au service

 **0** enfants de la commune de Lasbordès fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

0 enfant de la commune de Lasbordès a fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Périscolaires.

Les Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

FPIC
FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL
 **9 439 €**

La CCCLA a reversé **9 439 €** d'aide financière à Laurabuc en 2023 sur un montant total de **564 142 €**

LES CASSES

CULTURE



3 personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale
17 personnes adhérentes au réseau des Médiathèques



SERVICES TECHNIQUES



1493 heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents

ACTION SOCIALE



570.20

heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour **4** bénéficiaires résidant sur la commune de Les Casses

SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



X

contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôle des ANC existants
- 1 contrôle de conception
- 0 contrôle de réalisation

FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS



1

animal (chats et chiens confondus) errant a été ramassé sur la commune, par le service de la CCCLA et est entré en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



10

Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

9 312.24 €



SDIS : **716 091.91 €**, soit **8031.68 €** pour le compte de la commune de Les Casses

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : **53 830 €**, soit **603.76 €** pour le compte de la commune de Les Casses



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE



12

enfants de la commune de Les Casses ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

28

enfants de la commune de Les Casses ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Péri-scolaires.

Les Accueils de Loisirs Péri-scolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel



Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de **95 903.80 €**, soit pour le compte de la commune de Les Casses **603.76 €**.

A la Maison Médicale de Garde : **6 513.01 €** soit pour le compte de la commune de Les Casses **73.05€**



FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL



10 242 €

La CCCLA a reversé **10 442 €** d'aide financière à Les Casses en 2023 sur un montant total de **564 142 €**

MARQUEIN

CULTURE

0 personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

1 personne adhérente au réseau des Médiathèques



SERVICES TECHNIQUES

36.5 heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents



ACTION SOCIALE

141.85 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour **2** bénéficiaires résidant sur la commune de Marquein



SPANC
SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôle des ANC existants
- 0 contrôle de conception
- 0 contrôle de réalisation



FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS

0 animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la CCCLA et sont entrés en fourrière.



SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

1 Dossier d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023



PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

2 461.73 €

SDIS : **716 091.91 €**, soit **2 020.39 €** pour le compte de la commune de Marquein

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : **53 830 €**, soit **151.88 €** pour le compte de la commune de Marquein

Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de **95 903.80 €**, soit pour le compte de la commune de Marquein **270.58 €**.

A la Maison Médicale de Garde : **6 513.01 €** soit pour le compte de la commune de Marquein **18.88€**



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE

1 enfant de la commune de Marquein a fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

2 enfants de la commune de Marquein ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Périscolaires.

Les Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel



FPIC
FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL

2 634 €

La CCCLA a reversé **2 634 €** d'aide financière à Marquein en 2023 sur un montant total de **564 142 €**



MAS SAINTES PUELLES

CULTURE

 **4** personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

116 personnes adhérentes au réseau des Médiathèques 

SERVICES TECHNIQUES

 **78** heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents

ACTION SOCIALE

 **216.28** heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour **8** bénéficiaires résidant sur la commune du Mas Saintes Puelles

1 personne s'est faite livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 193 **repas**  livrés.

SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

 **14** contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 5 contrôles des ANC existants
- 6 contrôles de conception
- 3 contrôles de réalisation

FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS

 **0** animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la CCCLA et sont entrés en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

 **28** Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

28 896.66 €

 SDIS : **716 091.91 €**, soit **23 720.90 €** pour le compte de la commune du Mas Saintes Puelles

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : **53 830 €**, soit **1 783.15 €** pour le compte de la commune du Mas Saintes Puelles 

Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de **95 903.80 €**, soit pour le compte de la commune du Mas Saintes Puelles **3 176.86 €**.

A la Maison Médicale de Garde : **6 513.01 €** soit pour le compte de la commune du Mas Saintes Puelles **215.75€** 

PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE

 **30** enfants de la commune du Mas Saintes Puelles ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

3 enfants de la commune du Mas Saintes Puelles ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Périscolaires.

Les Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL

 **24 223 €**

La CCCLA a reversé **24 223 €** d'aide financière au Mas Saintes Puelles en 2023 sur un montant total de **564 142 €**

MAYREVILLE



CULTURE

0

personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

12

personnes adhérentes au réseau des Médiathèques 



SERVICES TECHNIQUES

43

heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents



ACTION SOCIALE

694.83

heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour 3 bénéficiaires résidant sur la commune de Mayreville

SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



2

contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôle des ANC existants
- 1 contrôle de conception
- 0 contrôle de réalisation



FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS

0

animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la CCCLA et sont entrés en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



0

Dossier d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

2 582.77 €



SDIS : 716 091.91 €, soit 2120.16 € pour le compte de la commune de Mayreville

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : 53 830 €, soit 159.38 € pour le compte de la commune de Mayreville



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE



0

enfants de la commune de Mayreville ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

3 enfants de la commune de Mayreville ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Périscolaires.

Les Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel



Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de 95 903.80 €, soit pour le compte de la commune de Mayreville 283.95 €.

A la Maison Médicale de Garde : 6 513.01 € soit pour le compte de la commune de Mayreville 19.28€



FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL



2 311 €

La CCCLA a reversé 2 311 € d'aide financière à Mayreville en 2023 sur un montant total de 564 142 €

MEZERVILLE



CULTURE

1 personne inscrite à l'Ecole de Musique Intercommunale

10 personnes adhérentes au réseau des Médiathèques



SERVICES TECHNIQUES

55 heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents

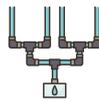


ACTION SOCIALE

385.03

heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour **2** bénéficiaires résidant sur la commune de Mezerville

personne s'est faite livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **93 repas** livrés.



SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

3

contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 3 contrôles des ANC existants
- 0 contrôle de conception
- 0 contrôle de réalisation



0

FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS

animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la CCCLA et sont entrés en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



2

Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

3 038.82 €



SDIS : **716 091.91 €**, soit **2 494.31 €** pour le compte de la commune de Mezerville

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : **53 830 €**, soit **187.50 €** pour le compte de la commune de Mezerville



Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de **95 903.800 €**, soit pour le compte de la commune de Mezerville **334.05 €**.

A la Maison Médicale de Garde : **6 513.01 €** soit pour le compte de la commune de Mezerville **22.69€**



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE



2

enfants de la commune de Mezerville ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

4 enfants de la commune de Mezerville ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Périscolaires.

Les Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL



2 999 €

La CCCLA a reversé **2 999 €** d'aide financière à Mezerville en 2023 sur un montant total de **564 142 €**

MIREVAL LAURAGAIS



CULTURE

3 personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

34 personnes adhérentes au réseau des Médiathèques 



SERVICES TECHNIQUES

0 heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents



ACTION SOCIALE

61.95 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour **4** bénéficiaires résidant sur la commune de Mireval Lauragais

1 personne s'est faite livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **260 repas** livrés. 

SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



3 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 3 contrôles des ANC existants
- 0 contrôle de conception
- 0 contrôle de réalisation



FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS

XX animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la CCCLA et sont entrés en fourrière.



SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

13 Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

5 955.57 €

 SDIS : **716 091.91 €**, soit **4 888.85 €** pour le compte de la commune de Mireval Lauragais

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : **53 830 €**, soit **367.50 €** pour le compte de la commune de Mireval Lauragais 

 Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de **95 903.80 €**, soit pour le compte de la commune de Mireval Lauragais **654.75 €**.

A la Maison Médicale de Garde : **6 513.01 €** soit pour le compte de la commune de Mireval Lauragais **44.77 €** 

PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE

La Commune n'adhère pas au service



0 enfants de la commune de Lasbordes fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

0 enfant de la commune de Lasbordes a fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Périscolaires.

Les Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL

3 156 €

La CCCLA a reversé **3 156 €** d'aide financière à Mireval Lauragais en 2023 sur un montant total de **564 142 €**

MOLLEVILLE

CULTURE



0

personne inscrite à l'Ecole de Musique Intercommunale

7

personnes adhérentes au réseau des Médiathèques



SERVICES TECHNIQUES

7

heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents



ACTION SOCIALE

479.88

heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour 2 bénéficiaires résidant sur la commune de Molleville

2

personne s'est faite livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 521 repas livrés.



SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



2

contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 2 contrôles des ANC existants
- 0 contrôle de conception
- 0 contrôle de réalisation



FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS

0

animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la CCCLA et sont entrés en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



3

Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

4 509.44€



SDIS : 716 091.91 €, soit 3 716.52€ pour le compte de la commune de Molleville

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : 53 830 €, soit 279.38 € pour le compte de la commune de Molleville



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE



3

enfants de la commune de Molleville ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

1 enfant de la commune de Molleville a fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Périscolaires.

Les Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel



Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de 95 903.80€, soit pour le compte de la commune de Molleville 479.74 €.

A la Maison Médicale de Garde : 6 513.01 € soit pour le compte de la commune de Molleville 33.80€



FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL



5 244 €

La CCCLA a reversé 5 244 € d'aide financière à Molleville en 2023 sur un montant total de 564 142 €

MONTAURIOL

CULTURE



0 personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

7 personnes adhérentes au réseau des Médiathèques



SERVICES TECHNIQUES

5 heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents

ACTION SOCIALE



440.15 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour **4** bénéficiaires résidant sur la commune de Montauriol

3 personnes se sont faites livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **910 repas** livrés.



SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



2 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 0 contrôle des ANC existants
- 1 contrôle de conception
- 1 contrôle de réalisation

FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS



1 animal (chats et chiens confondus) errant a été ramassé sur la commune, par le service de la CCCLA et est entré en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



3 Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

2 521.51 €



SDIS : **716 091.91 €**, soit **2 070.28 €** pour le compte de la commune de Montauriol

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : **53 830 €**, soit **155.63 €** pour le compte de la commune de Montauriol



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE



1 enfant de la commune de Montauriol a fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

8 enfants de la commune de Montauriol ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Péri-scolaires.

Les Accueils de Loisirs Péri-scolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel



Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de **95 903.80 €**, soit pour le compte de la commune de Montauriol **277.27 €**.

A la Maison Médicale de Garde : **6 513.01 €** soit pour le compte de la commune de Montauriol **18.33€**



FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL



2 314 €

La CCCLA a reversé **2 314 €** d'aide financière à Montauriol en 2023 sur un montant total de **564 142 €**

MONTFERRAND

CULTURE



5 personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

34 personnes adhérentes au réseau des Médiathèques 

SERVICES TECHNIQUES



1094 heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents

ACTION SOCIALE



727.13 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour **11** bénéficiaires résidant sur la commune de Montferrand

2 personne se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **741 repas**  livrés.

SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



10 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 6 contrôles des ANC existants
- 3 contrôles de conception
- 1 contrôle de réalisation

FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS



0 animal (chats et chiens confondus) errants a été ramassé sur la commune, par le service de la CCCLA et est entré en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



22 Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

19 629.05 €



SDIS : **716 091.91 €**, soit **16 113.25 €** pour le compte de la commune de Montferrand

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : **53 830 €**, soit **1 211.26 €** pour le compte de la commune de Montferrand 



Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de **95 903.80 €**, soit pour le compte de la commune de Montferrand **2 157.99 €**.



A la Maison Médicale de Garde : **6 513.01 €** soit pour le compte de la commune de Montferrand **146.55€**



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE

La Commune n'adhère pas au service



0 enfants de la commune de Lasbordès fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

0 enfant de la commune de Lasbordès a fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Périscolaires.

Les Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

FPIC



FONDS DE PÉREQUATION INTERCOMMUNAL

12 978 €

La CCCLA a reversé **12 978 €** d'aide financière à Montferrand en 2023 sur un montant total de **564 142 €**

MONTMAUR

CULTURE



4

personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

23

personnes adhérentes au réseau des Médiathèques



SERVICES TECHNIQUES

1460.50

heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents

ACTION SOCIALE



2112.77

heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour 8 bénéficiaires résidant sur la commune de Montmaur

2

personne s'est faite livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 1067 repas livrés.



SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



7

contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 2 contrôles des ANC existants
- 1 contrôle de conception
- 4 contrôles de réalisation



0

FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS

animal (chats et chiens confondus) errant a été ramassé sur la commune, par le service de la CCCLA et est entré en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



11

Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

10 209.55 €



SDIS : 716 091.91 €, soit 8 380.89 € pour le compte de la commune de Montmaur

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : 53 830 €, soit 630.01 € pour le compte de la commune de Montmaur



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE



32

enfants de la commune de Montmaur ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

31

enfants de la commune de Montmaur ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Péri-scolaires.

Les Accueils de Loisirs Péri-scolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel



Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de 95 903.80 €, soit pour le compte de la commune de Montmaur 1 122.42 €.

A la Maison Médicale de Garde : 6 513.01 € soit pour le compte de la commune de Montmaur 76.23€



FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL



9 531 €

La CCCLA a reversé 9 531 € d'aide financière à Montmaur en 2023 sur un montant total de 564 142 €

PAYRA SUR L'HERS

CULTURE

 2

personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

22

personnes adhérentes au réseau des Médiathèques



SERVICES TECHNIQUES

8

heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents

ACTION SOCIALE



1071.03

heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour 9 bénéficiaires résidant sur la commune de Payra sur l'Hers

2

personne s'est faite livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 56 repas livrés.



SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



9

contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 4 contrôles des ANC existants
- 3 contrôles de conception
- 2 contrôles de réalisation



0

FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS

animal (chats et chiens confondus) errant a été ramassé sur la commune, par le service de la CCCLA et est entré en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



14

Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

6 289.80 €



SDIS : 716 091.91 €, soit 5 163.22 € pour le compte de la commune de Payra sur l'Hers

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : 53 830 €, soit 388.13 € pour le compte de la commune de Payra sur l'Hers



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE



7

enfants de la commune de Payra sur l'Hers ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

19

enfant de la commune de Payra sur l'Hersa fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Péri-scolaires.

Les Accueils de Loisirs Péri-scolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel



Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de 95 903.80 €, soit pour le compte de la commune de Payra sur l'Hers 691.49 €.

A la Maison Médicale de Garde : 6 513.01 € soit pour le compte de la commune de Payra sur l'Hers 46.63€



FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL



5 744 €

La CCCLA a reversé 5 744 € d'aide financière à Payra sur l'Hers en 2023 sur un montant total de 564.142 €

PEYREFITTE SUR L'HERS

CULTURE



1

personne inscrite à l'Ecole de Musique Intercommunale

8

personnes adhérentes au réseau des Médiathèques



SERVICES TECHNIQUES

12.5

heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents

ACTION SOCIALE



25.95

heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour 1 bénéficiaire résidant sur la commune de Peyrefitte sur l'Hers

personne s'est faite livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 93 repas livrés.



SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



2

contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 0 contrôle des ANC existants
- 1 contrôle de conception
- 1 contrôle de réalisation

FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS



0

animaux (chats et chiens confondus) errant ont été ramassés sur la commune, par le service de la CCCLA et est entré en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



0

Dossier d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruits par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

2 339.69 €



SDIS : 716 091.91 €, soit 1920.62 € pour le compte de la commune de Peyrefitte sur l'Hers

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : 53 830 €, soit 144.38 € pour le compte de la commune de Peyrefitte sur l'Hers



Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de 95 903.80 €, soit pour le compte de la commune de Peyrefitte sur l'Hers 257.22 €.



A la Maison Médicale de Garde : 6 513.01 € soit pour le compte de la commune de Peyrefitte sur l'Hers 17.47€



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE



2

enfants de la commune de Peyrefitte sur l'Hers ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

5

enfants de la commune de Peyrefitte sur l'Hers ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Périscolaires.

Les Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

FPIC



FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL

2 997 €

La CCCLA a reversé 2997 € d'aide financière à Peyrefitte sur l'Hers en 2023 sur un montant total de 564 142 €

PEYRENS

CULTURE

3
48

personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

personnes adhérentes au réseau des Médiathèques



SERVICES TECHNIQUES



1718.50

heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents

ACTION SOCIALE



727.32

heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour **6** bénéficiaires résidant sur la commune de Peyrens

1

personne s'est faite livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **260 repas** livrés.



SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



1

contrôle des assainissements autonomes a été effectué par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôle des ANC existants
- 0 contrôle de conception
- 0 contrôle de réalisation

FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS



2

animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la CCCLA et sont entrés en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



2

Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

14 493.91 €



SDIS : **716 091.91 €**, soit **11 897.87 €** pour le compte de la commune de Peyrens

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : **53 830 €**, soit **894.39 €** pour le compte de la commune de Peyrens



Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de **95 903.80 €**, soit pour le compte de la commune de Peyrens **1 593.44 €**.



A la Maison Médicale de Garde : **6 513.01 €** soit pour le compte de la commune de Peyrens **108.21€**



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE



57

enfants de la commune de Peyrens ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

40

enfants de la commune de Peyrens ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Péri-scolaires.

Les Accueils de Loisirs Péri-scolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL



12 934 €

La CCCLA a reversé **12 934 €** d'aide financière à Peyrens en 2023 sur un montant total de **564 142 €**

PUGINIER

CULTURE



1

personne inscrite à l'Ecole de Musique Intercommunale

18

personnes adhérentes au réseau des Médiathèques



SERVICES TECHNIQUES



535.33

heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents

ACTION SOCIALE



1754.13

heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour 18 bénéficiaires résidant sur la commune de Puginier

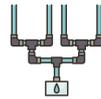
1

personne s'est faite livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 68 repas livrés.



SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



1

contrôle des assainissements autonomes a été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôle des ANC existants
- 0 contrôle de conception
- 0 contrôle de réalisation

FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS



0

animal (chats et chiens confondus) errant a été ramassé sur la commune, par le service de la CCCLA et est entré en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



9

Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

4 770.54 €



SDIS : 716 091.91 €, soit 3916.07 € pour le compte de la commune de PUGINIER

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : 53 830 €, soit 323.42 € pour le compte de la commune de PUGINIER



Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de 95 903.80 €, soit pour le compte de la commune de PUGINIER 524.47 €.



A la Maison Médicale de Garde : 6 513.01€ soit pour le compte de la commune de PUGINIER 35.62€



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE



8

enfants de la commune de PUGINIER ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

9 enfants de la commune de PUGINIER a fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Péri-scolaires.

Les Accueils de Loisirs Péri-scolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL



4 116 €

La CCCLA a reversé 4 116 € d'aide financière à PUGINIER en 2023 sur un montant total de 564 142 €

RICAUD



4
22

CULTURE

personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

personnes adhérentes au réseau des Médiathèques



1399

SERVICES TECHNIQUES

heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents



ACTION SOCIALE

192.32

heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour 6 bénéficiaires résidant sur la commune de RICAUD

2

personne s'est faite livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 435 repas livrés.



SPANC SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



1

contrôles des assainissements autonomes a été effectué par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôle des ANC existants
- 0 contrôle de conception
- 0 contrôle de réalisation



1

FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS

animal (chats et chiens confondus) errant a été ramassé sur la commune, par le service de la CCCLA et est entré en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



13

Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

9 857.30 €



SDIS : 716 091.91 €, soit 4 136.88 € pour le compte de la commune de RICAUD

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : 53 830 €, soit 609.38 € pour le compte de la commune de RICAUD



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE



7

enfants de la commune de RICAUD ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

2 enfants de la commune de RICAUD ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Périscolaires.

Les Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel



Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de 95 903.80 €, soit pour le compte de la commune de RICAUD 1 085.68 €.

A la Maison Médicale de Garde : 6 513.01 € soit pour le compte de la commune de RICAUD 73.73€



FPIC FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL



8 352 €

La CCCLA a reversé 8 352 € d'aide financière à RICAUD en 2023 sur un montant total de 564 142 €

SAINT MARTIN LALANDE

CULTURE

 **2** personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

82 personnes adhérentes au réseau des Médiathèques 

SERVICES TECHNIQUES

 **0** heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents

ACTION SOCIALE

 **444.25** heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour 12 bénéficiaires résidant sur la commune d'Airoux

3 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **1460 repas** livrés. 

SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

 **9** contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 4 contrôles des ANC existants
- 2 contrôle de conception
- 3 contrôles de réalisation

FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS

 **5** animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la CCCLA et sont entrés en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

 **32** Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

34 548.36 €

 SDIS : **716 091.91 €**, soit **28 360.32€** pour le compte de la commune de SAINT MARTIN LALANDE

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : **53 830 €**, soit **2 131.90 €** pour le compte de la commune de SAINT MARTIN LALANDE 

 Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de **95 903.80 €**, soit pour le compte de la commune de SAINT MARTIN LALANDE **3 798.20 €**.

A la Maison Médicale de Garde : **6 513.01 €** soit pour le compte de la commune de SAINT MARTIN LALANDE **257.94€** 

PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE

La Commune n'adhère pas au service

 **0** enfants de la commune de Lasbordès fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

0 enfant de la commune de Lasbordès a fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Périscolaires.

Les Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL

 **21 068 €**

La CCCLA a reversé **21 068 €** d'aide financière à de SAINT MARTIN LALANDE en 2023 sur un montant total de **564 142 €**

SAINT MICHEL DE LANES

CULTURE



5

personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

41

personnes adhérentes au réseau des Médiathèques



SERVICES TECHNIQUES



36

heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents

ACTION SOCIALE



2130.33

heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour 17 bénéficiaires résidant sur la commune de SAINT MICHEL DE LANES

3

personne s'est faite livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 984 repas livrés.



SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



2

contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 2 contrôles des ANC existants
- 0 contrôle de conception
- 0 contrôle de réalisation

FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS



0

animal (chats et chiens confondus) errant a été ramassé sur la commune, par le service de la CCCLA et est entré en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



13

Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

14 858.54€



SDIS : 716 091.91 €, soit 12 197.18 € pour le compte de la commune de SAINT MICHEL DE LANES

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : 53 830 €, soit 916.89 € pour le compte de la commune de SAINT MICHEL LANES



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE



11

enfants de la commune de SAINT MICHEL DE LANES ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

23

enfants de la commune de SAINT MICHEL DE LANES ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Péri-scolaires.

Les Accueils de Loisirs Péri-scolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel



Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de 95 903.80 €, soit pour le compte de la commune de SAINT MICHEL DE LANES 1 633.53 €.

A la Maison Médicale de Garde : 6 226.66 € soit pour le compte de la commune de SAINT MICHEL DE LANES 110.94€



FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL

15 332 €



La CCCLA a reversé 15 332 € d'aide financière à SAINT MICHEL DE LANES en 2023 sur un montant total de 564 142 €

SAINT PAPOUL

CULTURE



3 personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

73 personnes adhérentes au réseau des Médiathèques



0

SERVICES TECHNIQUES

heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents

ACTION SOCIALE



3568.78

heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de SAINT PAPOUL

6 personnes s'est faite livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **1607 repas** livrés.



SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



7

contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 2 contrôles des ANC existants
- 2 contrôles de conception
- 3 contrôles de réalisation

FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS



11

animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la CCCLA et sont entrés en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



15

Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

26 253.11 €



SDIS : **716 091.91 €**, soit **21 550.85 €** pour le compte de la commune SAINT PAPOUL

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : **53 830 €**, soit **1 620.02 €** pour le compte de la commune SAINT PAPOUL



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE



99

enfants de la commune de SAINT PAPOUL ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

70

enfants de la commune de SAINT PAPOUL ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Péri-scolaires.

Les Accueils de Loisirs Péri-scolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel



Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de **95 903.80 €**, soit pour le compte de la commune de SAINT PAPOUL **2 886.23 €**.

A la Maison Médicale de Garde : **6 513.01 €** soit pour le compte de la commune de SAINT PAPOUL **196.01€**



FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL



17 096 €

La CCCLA a reversé **17 096 €** d'aide financière à SAINT PAPOUL en 2023 sur un montant total de **564 142 €**

SAINT PAULET



1

CULTURE

personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

25

personnes adhérentes au réseau des Médiathèques



823.50

SERVICES TECHNIQUES

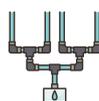
heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents



ACTION SOCIALE

1866.17

heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de SAINT PAULET



1

SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

contrôle des assainissements autonomes a été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôle des ANC existants
- 0 contrôle de conception
- 0 contrôle de réalisation



0

FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS

animal (chats et chiens confondus) errant a été ramassé sur la commune, par le service de la CCCLA et est entré en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



6

Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

6 320.19 €



SDIS : 716 091.91 €, soit 5 188.17 € pour le compte de la commune de SAINT PAULET

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : 53 830 €, soit 390 € pour le compte de la commune de SAINT PAULET



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE



4

enfants de la commune de SAINT PAULET ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

21

enfants de la commune de SAINT PAULET ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Péri-scolaires.

Les Accueils de Loisirs Péri-scolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel



Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de 95 903.80 €, soit pour le compte de la commune de SAINT PAULET 694.83 €.

A la Maison Médicale de Garde : 6 513.01 € soit pour le compte de la commune de SAINT PAULET 47.19€



FPIC FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL



5 624 €

La CCCLA a reversé 5 624 € d'aide financière à SAINT PAULET en 2023 sur un montant total de 564 142 €

SAINTE CAMELLE



CULTURE

0 personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

5 personnes adhérentes au réseau des Médiathèques 



SERVICES TECHNIQUES

50.50

heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents



ACTION SOCIALE

23.52

heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour 1 bénéficiaire résidant sur la commune de SAINTE CAMELLE

SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



6

contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 3 contrôles des ANC existants
- 2 contrôle de conception
- 1 contrôle de réalisation



FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS

0 animal (chats et chiens confondus) errant a été ramassé sur la commune, par le service de la CCCLA et est entré en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



7 Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

3 676.66 €



SDIS : **716 091.91 €**, soit **3 018.21 €** pour le compte de la commune de SAINTE CAMELLE

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : **53 830 €**, soit **226.88 €** pour le compte de la commune de SAINTE CAMELLE



Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de **95 903.80 €**, soit pour le compte de la commune de SAINTE CAMELLE **404.21 €**.



A la Maison Médicale de Garde : **6 513.01 €** soit pour le compte de la commune de SAINTE CAMELLE **27.45€**



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE



3 enfants de la commune de SAINTE CAMELLE ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

12 enfants de la commune de SAINTE CAMELLE ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Périscolaires.

Les Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

FPIC



FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL

3 936 €

La CCCLA a reversé **3 936 €** d'aide financière à SAINTE CAMELLE en 2023 sur un montant total de **564 142 €**

SALLES SUR L'HERS



CULTURE

18

personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

181

personnes adhérentes au réseau des Médiathèques



SERVICES TECHNIQUES

160.50

heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents



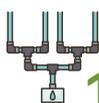
ACTION SOCIALE

4344.45

heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour 36 bénéficiaires résidant sur la commune de SALLES SUR L'HERS

10

personne se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 2 568 repas livrés.



SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

11

contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôle des ANC existants
- 6 contrôles de conception
- 4 contrôles de réalisation



0

FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS

animal (chats et chiens confondus) errant a été ramassé sur la commune, par le service de la CCCLA et est entré en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



26

Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

22 454.92 €



SDIS : 716 091.91 €, soit 18 432.96 € pour le compte de la commune SALLES SUR L'HERS

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : 53 830 €, soit 1 385.64 € pour le compte de la commune SALLES SUR L'HERS



Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de 95 903.80 €, soit pour le compte de la commune SALLES SUR L'HERS 2 468.67 €.

A la Maison Médicale de Garde : 6 513.01 € soit pour le compte de la commune SALLES SUR L'HERS 167.65€



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE



61

enfants de la commune de SALLES SUR L'HERS ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

102

enfants de la commune de SALLES SUR L'HERS ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Périscolaires.

Les Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL



13 824 €

La CCCLA a reversé 13 824 € d'aide financière à SALLES SUR L'HERS en 2023 sur un montant total de 564 142 €

SOUILHANELS



CULTURE

2 personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

35 personnes adhérentes au réseau des Médiathèques 



SERVICES TECHNIQUES

2 heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents



ACTION SOCIALE

713.02 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour **6** bénéficiaires résidant sur la commune de SOUILHANELS

2 personne s'est faite livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **237 repas** livrés. 

SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



0 contrôle des assainissements autonomes a été effectué par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 0 contrôle des ANC existants
- 0 contrôle de conception
- 0 contrôle de réalisation



FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS

1 animal (chats et chiens confondus) errant a été ramassé sur la commune, par le service de la CCCLA et est entré en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



0 Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

12 549.23 €



SDIS : **716 091.91 €**, soit **10 301 51 €** pour le compte de la commune de SOUILHANELS

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : **53 830 €**, soit **774.38 €** pour le compte de la commune de SOUILHANELS 

Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de **95 903.80 €**, soit pour le compte de la commune de SOUILHANELS **1 779.65 €**. 

A la Maison Médicale de Garde : **6 513.01 €** soit pour le compte de la commune de SOUILHANELS **93.69 €** 

PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE



22 enfants de la commune de SOUILHANELS ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

18 enfants de la commune de SOUILHANELS ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Périscolaires.

Les Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL

12 923 €



La CCCLA a reversé **12 923 €** d'aide financière à la commune de SOUILHANELS en 2023 sur un montant total de **564 142 €**

SOUILHE



2

CULTURE

personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

29

personnes adhérentes au réseau des Médiathèques 



1520

SERVICES TECHNIQUES

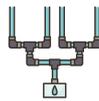
heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents



419.93

ACTION SOCIALE

heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour 7 bénéficiaires résidant sur la commune de SOUILHE



2

SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 0 contrôle des ANC existants
- 1 contrôle de conception
- 1 contrôle de réalisation



0

FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS

animal (chats et chiens confondus) errant a été ramassé sur la commune, par le service de la CCCLA et est entré en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



0

Dossier d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

10 331.09 €



SDIS : 716 091.91 €, soit 8 480.66 € pour le compte de la commune de SOUILHE

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : 53 830 €, soit 637.51€ pour le compte de la commune de SOUILHE 



Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de 95 903.80 €, soit pour le compte de la commune de SOUILHE 1 135.79 €.

A la Maison Médicale de Garde : 6 513.01 € soit pour le compte de la commune de SOUILHE 77.13€ 

PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE



22

enfants de la commune de SOUILHE ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

33

enfants de la commune de SOUILHE ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Péri-scolaires.

Les Accueils de Loisirs Péri-scolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel



FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL

9 895 €

La CCCLA a reversé 9 895 € d'aide financière à SOUILHE en 2023 sur un montant total de 564 142 €

SOUPEX

CULTURE



1

personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

35

personnes adhérentes au réseau des Médiathèques 



SERVICES TECHNIQUES

959.50

heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents

ACTION SOCIALE



134.72

heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour 3 bénéficiaires résidant sur la commune de SOUPEX

1

personne s'est faite livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 554 repas livrés. 

SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



3

contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- contrôle des ANC existants
- 2 contrôles de conception
- 1 contrôle de réalisation



0

FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS

animal (chats et chiens confondus) errants a été ramassé sur la commune, par le service de la CCCLA et est entré en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



9

Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

7 262.14 €



SDIS : 716 091.91 €, soit 5961.40 € pour le compte de la commune de SOUPEX

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : 53 830 €, soit 448.13 € pour le compte de la commune de SOUPEX 

PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE



15

enfants de la commune de SOUPEX ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupeux (Team Soda Accueil Ados)

15 enfants de la commune de SOUPEX ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Péri-scolaires.

Les Accueils de Loisirs Péri-scolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel



Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de 95 903.80 €, soit pour le compte de la commune de SOUPEX 798.39 €.

A la Maison Médicale de Garde : 6 513.01 € soit pour le compte de la commune de SOUPEX 54.22€ 

FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL



6870 €

La CCCLA a reversé 6 870 € d'aide financière de SOUPEX en 2023 sur un montant total de 562 142 €

TREVILLE

CULTURE

 **3**
7

personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

personnes adhérentes au réseau des Médiathèques

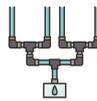


SERVICES TECHNIQUES

0 heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents

SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



3 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 3 contrôles des ANC existants
- 0 contrôle de conception
- 0 contrôle de réalisation



ACTION SOCIALE

936.50

heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour **7** bénéficiaires résidant sur la commune de TREVILLE

3

personne s'est faite livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **986 repas** livrés.



FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS



0

animal (chats et chiens confondus) errant a été ramassé sur la commune, par le service de la CCCLA et est entré en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



0

Dossier d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

3 433.57 €



SDIS : **716 091.91 €**, soit **2 818.57 €** pour le compte de la commune de TREVILLE

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : **53 830 €**, soit **211.88 €** pour le compte de la commune de TREVILLE



Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de **95 903.80 €**, soit pour le compte de la commune de TREVILLE **377.48 €**.

A la Maison Médicale de Garde : **6 226.66 €** soit pour le compte de la commune de TREVILLE **25.64 €**



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE



14 enfants de la commune de TREVILLE ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

9

enfants de la commune de TREVILLE ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Péri-scolaires.

Les Accueils de Loisirs Péri-scolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL



3 302 €

La CCCLA a reversé **3 302 €** d'aide financière à TREVILLE en 2023 sur un montant total de **564 142 €**

VERDUN LAURAGAIS



CULTURE

0 personne inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

20 personnes adhérentes au réseau des Médiathèques 



SERVICES TECHNIQUES

0 heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents



ACTION SOCIALE

676.42 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour **5** bénéficiaires résidant sur la commune de VERDUN LAURAGAIS

2 personne s'est faite livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **291 repas** livrés. 

SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



5 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôle des ANC existants
- 4 contrôles de conception
- 0 contrôle de réalisation



FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS

0 animal (chats et chiens confondus) errant a été ramassé sur la commune, par le service de la CCCLA et est entré en fourrière.



SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

0 Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

8 872.58 €



SDIS : **716 091.91 €**, soit **7 283.39 €** pour le compte de la commune de VERDUN LAURAGAIS

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : **53 830 €**, soit **547.51 €** pour le compte de la commune de VERDUN LAURAGAIS 



Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de **95 903.80 €**, soit pour le compte de la commune de VERDUN LAURAGAIS **975.44 €**.

A la Maison Médicale de Garde : **6 513.01 €** soit pour le compte de la commune de VERDUN LAURAGAIS **66.24€** 

PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE



18 enfants de la commune de VERDUN LAURAGAIS ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

24 enfant de la commune de VERDUN LAURAGAIS a fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Périscolaires.

Les Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL



8 597 €

La CCCLA a reversé **8 597 €** d'aide financière à VERDUN LAURAGAIS en 2023 sur un montant total de **564 142 €**

VILLEMAGNE

CULTURE



1

personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

4

personnes adhérentes au réseau des Médiathèques



SERVICES TECHNIQUES

14

heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents

ACTION SOCIALE



640.50

heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour 3 bénéficiaires résidant sur la commune de VILLEMAGNE

1

personne s'est faite livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 90 repas livrés.



SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



4

contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôle des ANC existants
- 2 contrôles de conception
- 1 contrôle de réalisation



0

FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS

animaL (chats et chiens confondus) errant a été ramassé sur la commune, par le service de la CCCLA et estentrés en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



0

Dossier d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

7 596.40 €



SDIS : 716 091.91 €, soit 6 235.78 € pour le compte de la commune de VILLEMAGNE

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : 53 830 €, soit 468.76 € pour le compte de la commune de VILLEMAGNE



Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de 95 903.80 €, soit pour le compte de la commune de VILLEMAGNE 835.14 €.

A la Maison Médicale de Garde : 6 513.01 € soit pour le compte de la commune de VILLEMAGNE 56.72€



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE



6

enfants de la commune de VILLEMAGNE ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

6

enfants de la commune de VILLEMAGNE ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Périscolaires.

Les Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL

7 626 €



La CCCLA a reversé 7 626 € d'aide financière à VILLEMAGNE en 2023 sur un montant total de 564 142 €

VILLENEUVE LA COMPTAL

CULTURE



9 personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

173 personnes adhérentes au réseau des Médiathèques



SERVICES TECHNIQUES

0 heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents

ACTION SOCIALE



1955.23

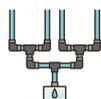
heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour 31 bénéficiaires résidant sur la commune de VILLENEUVE LA COMPTAL

12 personne s'est faite livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **2984 repas** livrés.



SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



5

contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 5 contrôle des ANC existants
- 0 contrôle de conception
- 0 contrôle de réalisation



7

FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS

animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la CCCLA et sont entrés en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



27

Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

43 572.91 €



SDIS : **716 091.91 €**, soit **35 768.43 €** pour le compte de la commune de VILLENEUVE LA COMPTAL

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : **53 830 €**, soit **2 688.78 €** pour le compte de la commune de VILLENEUVE LA COMPTAL



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE



44

enfants de la commune de VILLENEUVE LA COMPTAL ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

0 enfant de la commune de VILLENEUVE LA COMPTAL a fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Périscolaires.

Les Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel



Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de **95 903.80.60 €**, soit pour le compte de la commune de VILLENEUVE LA COMPTAL **4 790.35 €**.

A la Maison Médicale de Garde : **6 513.01 €** soit pour le compte de la commune de VILLENEUVE LA COMPTAL **325.32€**



FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL



33 793 €

La CCCLA a reversé **33 793 €** d'aide financière à VILLENEUVE LA COMPTAL en 2023 sur un montant total de **564 142 €**



CASTELNAUDARY / LAURAGAIS AUDOIS /

C'LA communauté

280 AVENUE GÉRARD ROUVIÈRE
11491 CASTELNAUDARY
04 68 23 68 43

contact@cccla.fr
www.cccla.fr

